

Agence Climat et Durabilité

Étude sectorielle des enjeux ESG sur le territoire transfrontalier Occitanie-Catalogne-Andorre

Observatoire de la durabilité des entreprises transfrontalières

Réf : C24214503 Version : 02 Page : 1/104 Date : 05/09/2025

GALOP



DESENVOLUPAMENT
SOSTENIBLE PER A PIMES

DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR LES PME

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA

Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Sommaire

1. Introduction	4
2. Méthodologie	5
2.1. Périmètre de l'étude	5
2.1.1. Périmètre sectoriel	5
2.1.2. Périmètre géographique	6
2.1.3. Gestion des risques et limites de l'étude	6
2.2. Etape n°1 - Etude technique détaillée sur les ODD	6
2.2.1. Analyse documentaire	6
2.2.2. Analyse de l'impact réel ou potentiel des secteurs sur les cibles des ODD pertinents	7
2.3. Etape n°2 - Ateliers de consultation et établissement de pistes d'actions	9
2.3.1. Ateliers de consultation par secteurs et par territoires	9
2.3.2. Etablissement de pistes d'actions	10
3. Résumé technique de l'étude	11
4. Industrie agroalimentaire	13
4.1. ODD pertinents	15
2 - Zéro Faim	15
12 - Consommation et Production Durable	18
13 - Lutte contre les changements climatiques	21
4.2. Points forts	23
4.3. Points faibles	24
4.4. Pistes d'actions	24
5. Hébergement / Restauration	30
5.1. ODD pertinents	33
6 - Eau Propre et Assainissement	33
8 - Travail décent et croissance économique	36
11 - Villes et Communautés Durables	40
13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	43
5.2. Points forts	46
5.3. Points faibles	47
5.4. Pistes d'actions	48
6. Commerce	53
6.1. ODD pertinents	56
3 - Bonne santé et Bien être	56
8 - Travail décent et croissance économique	60
12 - Consommation et Production Durables	64
6.2. Points forts	67
6.3. Points faibles	67

6.4. Pistes d'actions	68
7. Conclusion et ouverture	73
Annexes	75
Annexe 1 - Tableau de recommandation / Pistes d'actions	76
Annexe 2 - Définitions et acronymes	86
Annexe 3 - Les Objectifs du Développement Durable	89
Annexe 4 - Les enjeux SASB	90
Annexe 5 - Définitions des enjeux ESG par secteur (selon le référentiel SASB)	91
Annexe 6 - Consolidation des résultats d'ateliers de consultation	95
Annexe 7 - Bibliographie	98

1. Introduction

Cette étude a été réalisée entre février 2025 et septembre 2025.

Elle a pour objectif d'évaluer le niveau d'avancement des entreprises des secteurs d'activité du commerce, de l'hébergement/restauration et de l'agroalimentaire (détaillées en [2.1. Périmètre de l'étude](#)), sur le territoire transfrontalier France-Andorre-Espagne (détaillé en [2.1. Périmètre de l'étude](#)), par rapport aux Objectifs de Développement Durable (ci-après "ODD").

L'analyse s'est basée sur les enjeux¹ Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ci-après "ESG") locaux des secteurs étudiés afin de déterminer de manière qualitative et/ou quantitative leur contribution aux ODD, mais également fournir des pistes d'actions concrètes et pertinentes pour améliorer leur performance ESG.

Le développement durable est défini en 1987, dans le Rapport Brundtland, comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Depuis les années 1990, et avec une accélération notable dans les années 2010, s'observe une prise de conscience globale et une « transition » où les États, les entreprises et les citoyens sont appelés à repenser leurs modèles et leurs pratiques.

Cette transition se concrétise notamment à travers les 17 Objectifs de Développement Durable, adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015. Ces ODD, déclinés en cibles précises, constituent un cadre de référence international pour guider les actions de développement durable de tous les acteurs, publics et privés. La définition de chacun de ces ODD a été détaillée en [annexe 3](#).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les 17 ODD de l'Agenda 2030

¹ Un **enjeu** désigne une question stratégique ou un défi majeur qu'un secteur ou une organisation doit relever pour assurer sa performance, sa pérennité ou sa conformité avec des attentes sociétales, environnementales ou économiques. Dans le cadre du développement durable, ce sont les enjeux **ESG** (environnementaux, sociaux et de gouvernance) qui permettent de cartographier les impacts et responsabilités d'une activité.

Cette étude s'appuie sur le référentiel des ODD et vise à accompagner les petites et moyennes entreprises locales dans leur transition vers des modèles économiques durables. Elle est portée par des chambres de commerce et d'industrie (ci-après "CCI")², dont les CCI d'Andorre, de Gérone, de Lleida, d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée et des Pyrénées-Orientales, dans le cadre du projet transfrontalier POCTEFA GALOP. Le projet a été cofinancé à 65% par l'Union européenne à travers le Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif de POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

Ce projet a pour objectif final de répondre aux attentes des entreprises locales et transfrontalières en matière d'accompagnement à la transition écologique et à la mise en œuvre de la responsabilité sociétale des entreprises³ (ci-après "RSE") et de renforcer la compétitivité des entreprises du territoire transfrontalier. Le projet repose notamment sur la création d'un observatoire de la durabilité, des actions de formation, des missions de sensibilisation (Green Tours Galop) et d'un accélérateur de projets "durables".

2. Méthodologie

2.1. Périmètre de l'étude

2.1.1. Périmètre sectoriel

L'étude porte sur les secteurs privés suivants :

- **Le secteur de l'industrie agroalimentaire** : Ce secteur regroupe l'industrie des viandes, l'industrie du lait, l'industrie des boissons, le travail du grain, la fabrication d'aliments pour animaux, les industries alimentaires diverses et l'industrie du tabac.⁴ Entièrement dépendantes des activités primaires telles que l'agriculture, la pêche ou l'exploitation des ressources, les industries agroalimentaires nécessitent que l'analyse du secteur intègre également le fonctionnement de ces activités en amont, lorsqu'elles affectent l'industrie agroalimentaire.
- **Le secteur hébergement - restauration** : La mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate.⁵ Les secteurs de la restauration et de l'hébergement seront traités dans la même analyse en raison de leurs liens étroits et de la disponibilité des données. Étroitement liés au tourisme, ces secteurs partagent donc certaines données directement issues de ce domaine.
- **Le secteur du commerce** : Le commerce regroupe les unités statistiques (entreprises, unités légales ou établissements) dont l'activité principale consiste à revendre des marchandises

² Définition CCI : Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont des établissements publics chargés de représenter les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics ou des autorités étrangères. Elles contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires, ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations.

³ Définition RSE : La RSE, également appelée responsabilité sociale des entreprises, est définie par la commission européenne comme "l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes". (2011)

⁴ Industrie agroalimentaire. (2010). In 164TEF, Édition 2010.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1373423/t10f181.pdf>

⁵ nafr2-l-Hébergement et restauration | Insee. (n.d.). <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/nafr2/section/i>

achetées à des tiers, sans les transformer.⁶ L'étude exclut la grande distribution et le e-commerce de l'analyse.

Il est à noter que les destinataires de cette étude sont les petites et moyennes entreprises (ci-après "PME/TPE"). Ainsi, et dans la limite des données existantes et disponibles, l'analyse s'est concentrée sur les pratiques de durabilité de ces entreprises.

2.1.2. Périmètre géographique

L'étude porte le territoire **transfrontalier France-Espagne-Andorre** comprenant les zones géographiques suivantes :

- **Gérone ;**
- **Lleida ;**
- **Andorre ;**
- **Pyrénées-Orientales ;**
- **Ariège ;**
- **Haute-Garonne ;**
- **Hautes-Pyrénées.**

Faute de données disponibles spécifiquement pour ces départements, l'étude a parfois dû s'appuyer sur un périmètre géographique plus large : la région Occitanie, la Principauté d'Andorre et la Catalogne.

2.1.3. Gestion des risques et limites de l'étude

- **Non-exhaustivité des données :** Cette étude s'appuie sur les données existantes et accessibles et ne crée pas de nouvelles données quantitatives. Compte tenu des sources disponibles et des contraintes du projet, l'exhaustivité de l'analyse ne peut pas être garantie.
- **Limites de l'étude :** Le périmètre de l'étude se limite à la recommandation de pistes d'actions relatives aux enjeux ESG prioritaires. L'Apave n'assure ni la promotion ni la mise en œuvre de ces actions dans les secteurs étudiés sur le territoire transfrontalier.

2.2. Etape n°1 - Etude technique détaillée sur les ODD

L'étude fait un état des lieux de la participation des entreprises aux ODD, via une étude technique des enjeux, contraintes et pratiques des entreprises des secteurs étudiés, sur le territoire transfrontalier.

2.2.1. Analyse documentaire

L'analyse s'est appuyée sur différentes sources documentaires.

- Le référentiel SASB :
 - SASB – Aliments transformés ;
 - SASB – Hôtels et hébergements et SASB – Restaurants ;
 - SASB – Détaillants et distributeurs multilignes et spécialisés - Détaillants et distributeurs alimentaires
- La documentation fournie par les CCI implantées sur le territoire de l'étude.
- Les rapports régionaux sur le développement durable disponibles en ligne :

⁶ Définition - Commerce de détail | Insee. (n.d.). <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1647>

- Le Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable de 2022 pour la Principauté de l'Andorre
- Le Rapport d'activité et de développement durable de 2022 pour la région Occitanie
- Les "Infografías ODS" disponibles sur le site de l'Instituto Nacional de Estadística pour la région Catalogne.
- La recherche documentaire a dû être largement complétée avec des données disponibles en ligne, dont les sources ont été intégrées dans le corps de l'étude.

Les documents pris en compte dans cette analyse sont répertoriés dans l'[annexe 7](#).

2.2.2. Analyse de l'impact réel ou potentiel des secteurs sur les cibles des ODD pertinents

Afin de déterminer la contribution des secteurs d'activité aux ODD pertinents, les actions contribuant négativement ou positivement ont été recensées de manière qualitative et/ou quantitative, en fonction des données disponibles.

La sélection des ODD pertinents

La liste des ODD pertinents, pour chaque secteur d'activité, a été établie selon leurs enjeux ESG spécifiques. Les enjeux ESG des secteurs d'activité ont été déterminés à l'aide du référentiel SASB et d'une étude du contexte propre au territoire d'application de l'étude.

La liste des enjeux ESG couverts par le référentiel SASB est décrite en [annexe 4](#). Pour chaque secteur, la définition des enjeux ESG, tels qu'identifiés selon le référentiel SASB, est détaillée en [annexe 5](#).

Les enjeux identifiés mais non sélectionnés à travers un ODD seront traités en complément dans la consultation des parties prenantes pour ne pas écarter d'opportunités d'actions positives.

Tableaux de correspondance des référentiels et sélection des ODD pertinents :

Secteur de l'industrie agroalimentaire		
Enjeux ESG	Correspondance aux ODD	Sélection
Gestion de l'énergie	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Sélectionné
Gestion de l'eau et des eaux usées	6 - Eau Propre et Assainissement	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Qualité et sécurité des produits Sécurité alimentaire	2 - Zéro Faim	Sélectionné
Bien-être du client / Santé et nutrition	2 - Zéro Faim	Sélectionné
Pratiques de vente et étiquetage des produits	Hors ODD	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Conception de produits et gestion du cycle de vie	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Sélectionné
Gestion de la chaîne	12 - Consommation et Production	Sélectionné

d'approvisionnement	Durable	
Approvisionnement et efficacité des matériaux	12 - Consommation et Production Durable	Sélectionné

Tableaux de correspondance des référentiels pour le secteur de l'industrie agroalimentaire

Secteur hébergement / restauration		
Enjeux ESG	Correspondance aux ODD	Sélection
Gestion de l'énergie	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Sélectionné
Gestion de l'eau et des eaux usées	6 - Eau Propre et Assainissement	Sélectionné
Gestion des déchets et des matières dangereuses	12 - Consommation et Production Durable	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Impacts écologiques	15 - Vie Terrestre	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Qualité et sécurité des produits	3 - Bonne Santé et Bien être	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Bien-être du client	3 - Bonne Santé et Bien être	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Pratiques de travail	8 - Travail décent et croissance économique	Sélectionné
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	12 - Consommation et Production Durable	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Impacts physiques du changement climatique	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Sélectionné
	11 - Villes et Communautés Durables	Ajouté car le référentiel SASB ne couvre pas cet ODD, qui est pourtant un enjeu de ce secteur d'activité dans cette région.

Tableaux de correspondance des référentiels pour le secteur hébergement / restauration

Secteur du commerce		
Enjeux ESG	Correspondance aux ODD	Sélection
Emissions de GES	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Gestion de l'énergie	13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques	Non sélectionné, abordé lors de la phase de consultation.
Gestion des déchets et des matières dangereuses	12 - Consommation et Production Durable	Sélectionné
Sécurité des données	12 - Consommation et Production Durable	Sélectionné
Qualité et sécurité des produits	3 - Bonne Santé et Bien être	Sélectionné
Bien-être du client	3 - Bonne Santé et Bien être	Sélectionné
Pratiques de vente et étiquetage des	Hors ODD	Non sélectionné, abordé lors

produits		de la phase de consultation.
Pratiques de travail	8 - Travail décent et croissance économique	Sélectionné
Engagement des employés, diversité et inclusion	8 - Travail décent et croissance économique	Sélectionné
Conception de produits et gestion du cycle de vie	12 - Consommation et Production Durable	Sélectionné
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	12 - Consommation et Production Durable	Sélectionné

Tableaux de correspondance des référentiels pour le secteur du commerce

La sélection des cibles pertinentes pour chaque ODD

L'analyse de la contribution des secteurs aux ODD a été détaillée à l'échelle des cibles des Objectifs de Développement Durable, lorsqu'elles sont pertinentes, pour une étude technique approfondie illustrée par des exemples de démarches positives.

Les points forts et points faibles

Suite à cette analyse, une synthèse, par secteur, met en avant les points forts et points faibles des pratiques actuelles au regard des ODD étudiés, sur le territoire transfrontalier.

2.3. Etape n°2 - Ateliers de consultation et établissement de pistes d'actions

La seconde étape de l'étude s'est déroulée en deux phases : tout d'abord l'animation de quatre ateliers de consultation, puis l'établissement de pistes d'actions.

2.3.1. Ateliers de consultation par secteurs et par territoires

Afin de compléter l'analyse documentaire et confronter les premiers constats aux réalités du terrain, quatre ateliers de consultation sectorielle et transfrontalière ont été organisés. Ces temps d'échanges visaient à recueillir les retours directs des acteurs économiques locaux, à prendre en compte leur perception des enjeux de durabilité, à identifier les leviers spécifiques à leur secteur (industrie agroalimentaire, hébergement/restauration, commerce), et ainsi à affiner ou confirmer les résultats de l'analyse initiale.

Territoire concerné	Lieu	Date	Nombre de participants
Pyrénées-Orientales (France)	Présentiel ; <i>Quai Jean de Lattre de Tassigny, 66020 Perpignan</i>	20.06.2025	13 (tous les secteurs étaient représentés)
Girona (Espagne)	Présentiel ; <i>Gran Via de Jaume I, 46, 17001 Girona, Espagne</i>	07.07.2025	4 (2 du secteur hébergement restauration, 1 du commerce et 1 de l'agroalimentaire)
Andorre (Espagne)	Présentiel ; <i>Carrer Prat de la Creu, 8, AD500 Andorra la Vella, Andorre</i>	25.06.2025	3 (1 par secteur)
Lleida (Espagne)	Animé en visioconférence ; <i>Carrer de l'Anselm Clavé, 2, 25007 Lleida, Espagne</i>	30.06.2025	8 (3 du secteur agroalimentaire, 3 de celui du commerce et 2 en Hébergement/Restauration)

Tableau Organisation des ateliers de consultation

Les ateliers étaient animés sur une période de 2 à 3h de la manière suivante :

- Présentation de la notion de développement durable et des ODD.
- Présentation des ODD et enjeux ESG retenus pour chaque secteur.
- Réponse à un questionnaire sur le positionnement des participants sur les enjeux et ODD dans leur entreprise.
- 1er exercice en groupe sectoriel : **Recueil des actions concrètes déjà mises en place dans leur structure et en lien avec les ODD.**
- 2ème exercice en groupe sectoriel : **Recueil des freins internes et freins externes rencontrés dans la mise en place d'action liées aux ODD.**
- 3ème exercice en groupe sectoriel : **Recueil des opportunités et des aides attendues pour mettre en place les ODD dans leur structure.**

2.3.2. Etablissement de pistes d'actions

Grâce à l'étude détaillée des ODD/enjeux, ainsi que les consultations sous forme d'atelier, ont été établies des recommandations de pistes d'actions actionnables au niveau public (national, régional, CCI) et/ou au niveau privé (entreprises) pour chaque secteur étudié, pour chaque enjeux ESG retenu. Chaque piste d'action a également été associée à l'ODD pertinent.

Ce tableau se compose de 5 colonnes :

- Secteur d'activité : Industrie Agroalimentaire et/ou Hébergement/Restauration et/ou Commerce.
- Enjeux ESG
- Pistes d'actions
- ODD associé
- Echelle de l'action (initiative privée /publique)

Un tableau de recommandations de pistes d'actions consolidé sur les trois secteurs est disponible en [annexe 1](#).

3. Résumé technique de l'étude

Dans le cadre du projet transfrontalier **POCTEFA GALOP (2021–2027)**, les chambres de commerce et d'industrie partenaires du projet ont souhaité comprendre le niveau d'avancement et les besoins des entreprises des **secteurs de l'industrie agroalimentaire, de l'hébergement/restauration et du commerce**, dans les **régions transfrontalières Espagne-France-Andorre**, en matière de **transition vers des modèles économiques durables**, en cohérence avec les **Objectifs de développement durable**.

L'étude s'est structurée en deux étapes. La **première étape** a permis d'identifier, via une analyse documentaire, les contributions de ces trois secteurs d'activité sur les ODD, selon leur contexte territorial. La seconde étape a permis de recueillir des retours terrain auprès d'acteurs locaux des trois secteurs d'activité, lors d'ateliers de consultation. Les informations recueillies portent sur leur niveau d'engagement dans la transition durable, les freins rencontrés et leurs attentes pour progresser. L'analyse documentaire et les ateliers ont permis d'élaborer un tableau de recommandations proposant des pistes d'action pour contribuer plus positivement aux ODD, en fonction des enjeux ESG de chaque secteur.

Secteur	ODD sélectionnés lors de l'analyse documentaire
Industrie agroalimentaire	2 - Zéro Faim 12 - Consommation et Production Durable 13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques
Hébergement/Restauration	6 - Eau Propre et Assainissement 8 - Travail décent et croissance économique 11 - Villes et Communautés Durables 13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques
Commerce	3 - Bonne santé et Bien être 8 - Travail décent et croissance économique 12 - Consommation et production durable

Tableau des ODD sélectionnés par secteur

Le secteur de l'industrie agroalimentaire dans les territoires transfrontaliers commence à mettre en place des démarches de transition durable, comme l'optimisation de la logistique, l'utilisation d'emballages écoresponsables ou le développement de l'agriculture de précision. Il se distingue par sa capacité de production à grande échelle, ses innovations technologiques et une communication RSE de plus en plus structurée. Toutefois, il reste confronté à d'importants défis : inégalités d'accès pour les petits producteurs, gaspillage alimentaire, impacts environnementaux de l'agriculture intensive, et qualité nutritionnelle discutable des produits ultra-transformés. La vulnérabilité face aux crises climatiques et sanitaires souligne la nécessité d'un changement de modèle vers une alimentation plus saine, résiliente et équitable.

Le secteur de l'hébergement-restauration constitue un pilier majeur de l'économie locale. Il joue un rôle clé dans le dynamisme touristique et la mise en valeur des patrimoines culturels, naturels et gastronomiques. La mise en œuvre de politiques territoriales ambitieuses, la montée en puissance des démarches de labellisation (écolabels, labels qualité, etc.), ainsi que le développement d'initiatives à la fois économiques et écologiques — notamment autour de la gestion raisonnée de l'eau — témoignent d'une transition progressive du secteur vers un modèle plus robuste et durable.

Il participe également à l'emploi local et à l'inclusion sociale grâce à des initiatives en matière de formation et de logement des saisonniers.

Toutefois, le secteur reste fragilisé par une forte saisonnalité de l'activité et des conditions de travail précaires. Même si la gestion de l'eau est de plus en plus intégrée à la gestion de ces établissements, l'utilisation de ressources naturelles et les impacts du tourisme de masse restent des enjeux environnementaux et sociaux majeurs à prendre en compte. La coordination insuffisante des actions, la sous-valorisation de certaines identités culturelles et les tensions liées au surtourisme limitent son évolution vers un modèle plus résilient.

Le **secteur du commerce de proximité** participe activement au tissu socio-économique local grâce à son ancrage territorial, à la vitalité des centres-villes et à l'attractivité touristique. Des politiques publiques et des initiatives privées durables (bio, vrac, réduction des déchets) soutiennent sa transition. Toutefois, le secteur reste confronté à de nombreux enjeux, qui sont trop peu pris en compte dans le développement des entreprises et du territoire : la précarité de l'emploi, la dépendance au tourisme, la diminution de l'activité (déclin marqué en Catalogne face au e-commerce), l'exploitation des ressources, et la standardisation croissante de l'offre sous l'effet des grandes enseignes, menaçant la diversité commerciale et culturelle locale.

Les **ateliers de consultation** ont permis de rencontrer des parties prenantes locales, d'identifier les obstacles concrets à une transition plus durable et de faire émerger des **leviers d'action** propres à chaque secteur. Ces retours ont permis d'élaborer des pistes d'action pour accompagner, à l'échelle des organisations publiques et des entreprises, la transformation des modèles économiques sur le territoire, en cohérence avec les ODD.

Ces **pistes d'action** sont complétées par une **recommandation de pilotage et de suivi d'indicateurs RSE**, afin d'assurer une mise en œuvre progressive et mesurable.

Cette étude constitue une **première étape** pour mieux comprendre les conditions d'intégration des enjeux **ESG** dans ces secteurs d'activité, au sein d'une région transfrontalière aux spécificités fortes. Elle a été menée sur la base des données publiques les plus récentes disponibles.

4. Industrie agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire est le maillon central qui relie la production agricole, première étape de la chaîne de valeur, à la distribution et à la consommation finale. Son importance dépasse largement les seuls indicateurs économiques. En tant que secteur vital, elle garantit la sécurité alimentaire d'une population croissante, assure l'équilibre économique et social des territoires ruraux, et se positionne comme un acteur géopolitique majeur. Le rôle essentiel de cette industrie a été mis en lumière par les crises récentes, telles que la pandémie de Covid-19 et les conflits internationaux, qui ont révélé les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement mondialisées et le risque de pénuries. Dans les régions d'Occitanie, de Catalogne et d'Andorre, ce secteur est confronté à des défis sans précédent, exacerbés par le changement climatique, les évolutions des modes de consommation et les impératifs de durabilité.

En France, tandis que la part de l'agriculture dans l'emploi total a fortement diminué entre 1980 et 2022, passant de 9,1 % à 2,7 %, la part de l'industrie agroalimentaire est restée remarquablement stable, de 2,6 % à 2,4 % de l'emploi total sur la même période. Cette résilience met en évidence la solidité du secteur en tant que pourvoyeur d'emplois, en dépit des transformations structurelles de l'économie.⁷

Présentation du secteur dans chaque zone géographique.

L'industrie agroalimentaire se caractérise par une offre très diversifiée en Occitanie, en Catalogne et en Andorre, et contribue à l'économie de ces territoires. Chaque région possède sa propre diversité de produits et enjeux.

L'**Occitanie** se distingue par un secteur agroalimentaire robuste et diversifié, structuré autour d'un dense réseau de petites et moyennes entreprises (TPE/PME) - plus de 85% des entreprises emploient moins de 20 salariés. Avec 7 200 entreprises et 45 800 actifs, le secteur représente le premier employeur industriel de la région, soit 20% des emplois industriels locaux. Son chiffre d'affaires s'élevait à 9,6 milliards d'euros en 2022, dont 2,2 milliards d'euros réalisés à l'exportation, un montant en croissance de 15% par rapport à 2021.⁸

Malgré ce dynamisme, ce sont les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises qui constituent le véritable moteur économique du secteur. Les données de 2022 montrent que ces entreprises, qui ne représentent qu'une fraction des établissements de l'industrie agroalimentaire, génèrent près de 62% du chiffre d'affaires et 68% de la valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire régionale. Ainsi, si le maillage de TPE/PME est crucial pour la vitalité des territoires ruraux et la valorisation de la production agricole, la performance économique globale et la capacité d'investissement dans la transition durable dépendent fortement d'un nombre restreint de grands acteurs comme Andros, Nutrition & Santé, Cémoi, Florette et Vinadeis.⁹

⁷ [Poids économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France – Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires | Insee](#)

⁸ [Le secteur agroalimentaire : une place majeure en Occitanie - Agreste Essentiel n°2 - Mai 2025](#)

⁹ [Richesse du tissu des entreprises agroalimentaires en Occitanie](#)

Cette fragmentation structurelle pose des défis majeurs. La région reste dépendante des importations pour des filières clés comme la meunerie ou les produits laitiers. Par ailleurs, la consommation locale reste insuffisante, car les circuits de distribution et la restauration privilégient encore les critères de prix au détriment de l'origine géographique et des paramètres environnementaux. De plus, les changements d'habitudes de consommation et les difficultés économiques ont entraîné la fermeture ou la réorientation de plusieurs établissements, comme l'arrêt de l'abattage chez Arcadie Sud-Ouest en 2020 et la reconversion de Danone vers la production de laits végétaux en 2022.

L'industrie agroalimentaire de l'**Andorre** est modeste, ne représentant que 0,5% du PIB. L'économie du pays, autrefois axée sur l'exploitation forestière et le pastoralisme, est aujourd'hui dominée par le tourisme et les services financiers. Cette petite production locale¹⁰, concentrée sur des produits de niche, rend le pays largement dépendant des importations pour sa sécurité alimentaire. Cette dépendance est accrue par l'afflux de millions de visiteurs chaque année, ce qui exerce une pression considérable sur les processus de consommation et de gestion des ressources naturelles.¹¹ Des entreprises comme Coventra se spécialisent dans l'importation de produits alimentaires pour approvisionner le pays.¹²

Face à cet enjeu et l'incapacité de développer des solutions d'autosuffisance, le gouvernement andorran a redéfini la sécurité alimentaire par la résilience de ses chaînes d'approvisionnement et la valorisation de sa production de niche. En 2021, la Principauté a émis sa première obligation de développement durable (Sustainability Bond), une initiative saluée mondialement qui a permis de lever 500 millions d'euros pour financer des projets sociaux et environnementaux, dont la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire et le développement économique territorial.⁷ Cette approche démontre qu'un petit État, malgré ses contraintes géographiques, peut devenir un modèle de gouvernance ESG en utilisant la finance durable comme un levier pour renforcer sa résilience et la qualité de ses productions.¹³

En Espagne, les entreprises du secteur agroalimentaire sont à 96 % de PME. Bien que l'Espagne soit un producteur agricole important, aucune entreprise espagnole ne figure parmi les 50 plus grandes entreprises agroalimentaires du monde.¹⁴

Le secteur agroalimentaire de la **Catalogne** s'affirme comme un pilier de l'économie régionale, représentant 19% du PIB et générant un chiffre d'affaires de 43 milliards d'euros, avec 177 031 emplois directs. L'industrie de la viande domine le secteur de la transformation. La Catalogne, tout en étant une puissance économique agroalimentaire, incarne la dualité d'un modèle en pleine mutation. D'une part, son agriculture intensive, pilier de sa compétitivité, est extrêmement vulnérable aux chocs climatiques. Une sécheresse historique en 2025 a ainsi entraîné 2,1 milliards d'euros de pertes agricoles et une baisse de 15% du chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire.¹⁵

¹⁰ [Produits locaux d'Andorre](#)

¹¹ [Discours de SEM Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre Sommet 2021 des Nations Unies sur les systèmes alimentaires](#)

¹² [Coventra import export](#)

¹³ [Andorra - Independent Assurance Report on the Eligible Expenditures included in the Allocation Report of Client](#)

¹⁴ [agriculture.gouv.fr](#)

¹⁵ [Sécheresse historique en Catalogne : 2,1 milliards d'euros de pertes agricoles en 2025](#)

D'autre part, la région se positionne comme un laboratoire d'alternatives durables. L'existence d'un label bio régional, le “Consell Català de la Producció Agrària Ecològica”, en est une illustration concrète. Un modèle agricole alternatif est également en émergence. Dans la région de Gérone, une “paysannerie alternative”¹⁶ propose un modèle conjuguant écologisation et territorialisation du système alimentaire. Des initiatives telles que Can Masdeu, une communauté pratiquant l'agroécologie sur 35 hectares près de Barcelone, montrent qu'il est possible d'expérimenter des techniques d'adaptation face au changement climatique.¹⁷ Cette coexistence entre un modèle agro-industriel puissant, mais fragile, et une multitude d'initiatives locales et résilientes, souligne que la transition du secteur en Catalogne ne se fera pas en un seul bloc, mais nécessitera un soutien différencié et ciblé pour les acteurs de toutes tailles.

Les enjeux ESG du secteur agroalimentaire :

- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau et des eaux usées
- Qualité et sécurité des produits / Sécurité alimentaire
- Bien-être du client / Santé et nutrition
- Pratiques de vente et étiquetage des produits
- Conception des produits et gestion de leur cycle de vie
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Approvisionnement en matériaux et efficacité de leur utilisation

4.1. ODD pertinents

À la lumière de nos recherches sur les territoires de l'Andorre, de l'Occitanie et de la Catalogne, ainsi que des enjeux ESG du secteur de l'industrie agroalimentaire, trois ODD ont été sélectionnés comme particulièrement pertinents :

- **2 - Zéro Faim**
- **12 - Consommation et Production Durable**
- **13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques**

2 - Zéro Faim

L'Objectif de Développement Durable numéro 2, “Zéro Faim”, vise à éliminer la faim et garantir la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale d'ici 2030. Il repose sur l'amélioration de l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante pour tous, en particulier pour les populations vulnérables. Cet objectif cherche également à soutenir une agriculture durable, en promouvant des pratiques agricoles résilientes, une meilleure gestion des ressources naturelles et un accès équitable aux marchés et aux financements pour les petits producteurs.

¹⁶ [Écologie politique des paysans alternatifs de l'Empordà \(Catalogne\) : s'engager entre mer et montagne](#)

¹⁷ [Can Masdeu : Un modèle inspirant d'agriculture durable en Catalogne](#)

Le secteur de l'**industrie agroalimentaire** joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès à une alimentation saine et suffisante. En augmentant la production et la transformation des denrées, il assure un approvisionnement plus stable pour tous. De plus, la diversification des cultures contribue à enrichir l'offre nutritionnelle disponible pour les populations.

Malgré ces avancées, l'accès à une alimentation de qualité reste inégal selon les territoires et les populations. Les populations les plus précaires, en particulier, rencontrent des difficultés réelles pour se nourrir sainement en raison de contraintes économiques, géographiques et sociales. Dans certaines régions, les produits de qualité sont souvent coûteux, ce qui accentue les disparités socio-économiques.

Les pratiques agricoles intensives, comme l'usage excessif de pesticides ou la monoculture, peuvent également altérer la qualité nutritionnelle des aliments et poser des risques pour la santé humaine. Ces méthodes, couplées à la pression du marché, entraînent une uniformisation des cultures et une dépendance à quelques variétés dominantes, causant la perte de savoir-faire traditionnels. En parallèle, les fluctuations des prix et la spéculation peuvent fragiliser les petits producteurs et accentuer les inégalités économiques.

L'Occitanie est une région à forte activité agricole, mais elle rencontre des difficultés pour assurer un accès généralisé aux produits locaux. Malgré un important potentiel agroalimentaire, les circuits courts sont sous-exploités et une grande partie des produits transformés est importée. La transition vers une agriculture plus durable est essentielle pour préserver la biodiversité, limiter l'utilisation des pesticides et assurer des revenus justes aux producteurs. La sécurité alimentaire reste un enjeu, en particulier dans certaines zones rurales où l'accès à une alimentation saine et abordable est plus difficile. Il est donc essentiel de renforcer les politiques locales en faveur des producteurs régionaux et de mettre en place des modèles agricoles plus résilients.

L'un des enjeux majeurs pour l'**Andorre** est la souveraineté alimentaire. En effet, la production agricole locale est limitée, ce qui oblige le pays à importer une grande partie de ses denrées alimentaires. Cette dépendance le rend vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux et aux défis logistiques.

La Catalogne possède un secteur agroalimentaire puissant qui représente une part essentielle de son économie (19 % du PIB régional). Toutefois, elle doit relever des défis liés à la compétitivité et à la durabilité de son modèle agro-industriel. Si la production régionale est abondante, les produits locaux restent parfois inaccessibles aux populations les plus vulnérables, ce qui nécessite de prendre des mesures pour garantir une distribution plus équitable et inclusive. De plus, la spécialisation agricole de la Catalogne entraîne une dépendance à certaines cultures dominantes, comme les céréales et les oléagineux. Cette concentration limite la diversité alimentaire et rend le système agricole vulnérable aux fluctuations du marché et aux crises climatiques.

Cible 2.1 : Accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

Démarches positives : la Région Occitanie a adopté en 2022 la délibération « Bien Manger Pour Tous », avec une enveloppe de deux millions d'euros sur quatre ans pour accompagner l'introduction de

produits locaux dans l'aide alimentaire et diversifier les dispositifs de solidarité.¹⁸ Cette politique cherche à construire un lien plus fort entre les producteurs locaux et les associations d'aide alimentaire. De plus, de nombreux industriels de l'agroalimentaire s'engagent à reformuler leurs recettes afin de limiter l'utilisation d'additifs, de conservateurs et de sucres ajoutés, et de proposer ainsi des aliments plus sains. En France, par exemple, le Programme National Nutrition Santé (PNNS) encourage les industriels à améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits en réduisant les taux de sel, de sucre et de matières grasses¹⁹.

La traçabilité et la transparence garantissent également la qualité des aliments. L'adoption de labels et de certifications, tels que B Corp ou Agriculture Biologique, permet aux consommateurs d'identifier plus facilement les produits respectant des normes élevées en matière de durabilité et de qualité nutritionnelle. Les pouvoirs publics renforcent également les contrôles sanitaires et les exigences de traçabilité afin d'assurer la sécurité alimentaire.

Cible 2.2 : Lutte contre toutes les formes de malnutrition.

Démarches positives : Pour répondre à ce problème, certaines entreprises du secteur agroalimentaire mettent en place des programmes de fortification alimentaire et développent des variétés enrichies en nutriments. Ces initiatives permettent de réduire les carences alimentaires et d'améliorer la santé des populations vulnérables. Le projet AROMA en est un parfait exemple, puisqu'il structure un réseau entre producteurs et acheteurs, facilitant ainsi l'accès à des aliments diversifiés et nutritifs.²⁰

Cible 2.5 (a et c) : Préservation de la diversité génétique. Investissements, commerce et marchés.

Démarches positives : L'industrie agroalimentaire Les banques de gènes et la conservation des variétés locales jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité agricole. En conservant une large gamme de ressources génétiques, ces outils permettent de garantir l'avenir des cultures face aux aléas climatiques, aux maladies émergentes et aux changements des écosystèmes. Cette diversité génétique est un levier stratégique qui favorise la résilience des systèmes agricoles et leur capacité d'adaptation aux défis environnementaux, cependant ces leviers sont peu accessibles aux PME et TPE.

Parallèlement, il est crucial d'investir dans des infrastructures agroalimentaires modernes, incluant la transformation, le stockage, la logistique et la distribution, afin de structurer des filières durables et compétitives. Le soutien aux échanges commerciaux équitables, notamment via des circuits courts ou des partenariats solidaires, permet également de dynamiser les économies locales tout en promouvant une agriculture plus éthique, plus respectueuse des ressources naturelles et plus équitable pour les producteurs.

¹⁸ [Solidarité Alimentaire en Occitanie - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#)

¹⁹ [Agriculture.gouv.fr : engagement collectif pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires et la santé](#)

²⁰ [AROMA, organisation transfrontalière d'approvisionnement en produits alimentaires locaux des restaurations hors domicile](#)

12 - Consommation et Production Durable

L'Objectif de Développement Durable numéro 12, "Consommation et Production Durables", vise à transformer les modes de production et de consommation afin de limiter l'impact environnemental et préserver les ressources naturelles. Il encourage l'optimisation des chaînes d'approvisionnement, la gestion responsable des déchets, ainsi que la réduction du gaspillage alimentaire et des pollutions industrielles.

Les régions transfrontalières, notamment en Catalogne et en Occitanie, sont confrontées à une **surexploitation de ces ressources naturelles**. L'accès à l'eau est l'un des défis environnementaux les plus critiques pour l'industrie agroalimentaire du bassin transfrontalier. En France, l'agriculture consomme 58 % de l'eau douce prélevée, une proportion qui atteint des pics en été, période de forte activité pour la transformation agroalimentaire.²¹ En Catalogne, la situation est particulièrement préoccupante avec des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.²² Les précipitations annuelles à Barcelone ont chuté de 45 % par rapport à la moyenne des années 2010-2020, conduisant à des pertes agricoles massives et à une baisse de 15 % du chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire en 2025.²³ **Cette crise met en évidence le passage de l'eau d'un bien supposément abondant à un intrant critique et coûteux, dont la disponibilité affecte directement la viabilité économique.**

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire de ces régions sont encore largement dominées par des **modèles intensifs favorisant la monoculture et l'élevage industriel**. Bien que ces pratiques soient économiquement efficaces, elles posent des problèmes environnementaux tels que la dégradation des sols, la pollution des eaux et la perte de biodiversité. L'industrie agroalimentaire a donc la responsabilité de se fournir auprès de filières plus durables.

Une **mauvaise gestion des déchets** de l'industrie agroalimentaire, notamment des déchets organiques, entraîne souvent leur enfouissement en décharge, ce qui contribue aux émissions de gaz à effet de serre, notamment de méthane, un puissant contributeur au réchauffement climatique. Cette mauvaise gestion représente également une perte importante de ressources qui pourraient être valorisées par des filières de recyclage ou de compostage, contribuant ainsi à une économie circulaire plus durable. En Catalogne, 262 000 tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, dont 58 % proviennent des foyers, mais une part significative provient des supermarchés (16 %) et de l'hôtellerie (12 %).²⁴ Pour y faire face, l'Espagne a adopté une loi sanctionnant le gaspillage, à l'instar de la loi française anti-gaspillage.²⁵

Concernant spécifiquement **les emballages**, la transition vers des solutions durables reste coûteuse et difficile à généraliser. Certaines entreprises continuent d'utiliser des plastiques à usage unique, faute de solutions viables à grande échelle. Par ailleurs, le passage aux emballages réutilisables soulève des défis importants en matière de gestion des ressources, du fait des exigences liées à l'hygiène sur le secteur : le nettoyage et la désinfection de ces emballages nécessitent une consommation d'eau et d'énergie significative, et leur collecte ainsi que leur transport requièrent une

²¹ [Eau et agriculture | INRAE](#)

²² [Les limites de la coopération transfrontalière : l'exemple catalan](#)

²³ [Sécheresse historique en Catalogne : 2,1 milliards d'euros de pertes agricoles en 2025](#)

²⁴ [Chaque Catalan gaspille 35 kilos d'aliments par an](#)

²⁵ [En Espagne, une loi pour lutter contre le gaspillage alimentaire](#)

logistique plus lourde et souvent coûteuse. Ces contraintes peuvent limiter la mise en œuvre rapide et massive de ces alternatives écologiques et soulignent la nécessité d'innover sur les plans technique et organisationnel afin d'optimiser leur impact environnemental tout en assurant leur viabilité économique.

Finalement, la consommation durable englobe également les usages des consommateurs. Le développement de processus qualité via des labels ou des informations spécifiques aux produits est relativement nouveau pour le consommateur. La multiplication des labels et des allégations environnementales peut finir par submerger les consommateurs sous un flot d'informations, ce qui rend difficile la distinction entre les véritables engagements et le greenwashing.

Cible 12.2 : Gestion durable des ressources naturelles

Démarches positives : Le projet Irri-Alt'Eau en Occitanie est un exemple d'innovation concrète en matière de gestion de la ressource. Ce projet, financé à hauteur de 1,2 million d'euros, consiste à utiliser des eaux usées traitées de la station d'épuration de Narbonne-Plage pour l'irrigation au goutte-à-goutte des vignobles, une démarche essentielle dans un territoire où les précipitations sont faibles et les eaux agricoles rares.²⁶ De manière plus générale, le Plan de sobriété hydrique français met en lumière la nécessité d'améliorer la fiabilité des données sur la consommation d'eau et de soutenir les projets de recherche pour minimiser cette consommation.²⁷ Le passage d'une tarification forfaitaire de l'eau à une tarification proportionnelle aux volumes consommés est également envisagé pour inciter les agriculteurs à économiser l'eau.²⁸

Concernant la gestion des matières premières, en Catalogne et en Occitanie, plusieurs coopératives agricoles investissent dans des infrastructures modernes afin d'améliorer l'utilisation des ressources lors de la transformation des produits. La concentration des achats vers des produits dits « responsables » est également une solution. Le collectif Contrat Agro, par exemple, a mis en place un indicateur visant à atteindre 70 % d'achats de matières premières locales et 50 % d'achats responsables selon un référentiel strict.²⁹ Cet engagement se traduit par des labels spécifiques, comme pour les produits issus de l'agriculture biologique ou AOP.

Cible 12.3 : Réduction du gaspillage alimentaire

Démarches positives : La valorisation des invendus et la redistribution des surplus alimentaires permettent de lutter contre ce fléau. En France et en Espagne, des entreprises agroalimentaires travaillent avec des associations pour redistribuer les produits invendus. Le projet ORHI, qui réunit des partenaires français et espagnols, promeut l'économie circulaire en aidant les producteurs à valoriser leurs sous-produits et à adopter des modèles commerciaux durables.³⁰ De plus, Toulouse Métropole a mis en place une démarche concrète et opérationnelle, via l'initiative "Resto zéro déchets", en s'appuyant sur l'engagement de restaurateurs volontaires. La participation de quarante-sept établissements démontre la pertinence de l'approche et la volonté du secteur privé de s'impliquer dans la transition.³¹ Cette initiative est un exemple de la mise en pratique des principes

²⁶ [Occitanie : vers la réutilisation des eaux usées pour irriguer la vigne | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

²⁷ [Plan de Sobriété hydrique de la filière agroalimentaire](#)

²⁸ [ADApTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN OCCITANIE - l'agriculture](#)

²⁹ [Le contrat agroalimentaire occitanie.fr](#)

³⁰ [Europa.eu](#)

³¹ [Économie circulaire · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

de la loi AGECE et de la loi Climat et Résilience sur le terrain, montrant comment une politique publique peut être traduite en actions ciblées et mesurables.

Cible 12.4 : Gestion écologique des produits chimiques et des déchets

Démarches positives : La réduction des emballages en plastique et l'adoption de matériaux biodégradables permettent de limiter la pollution. Roll'eat, par exemple, est une entreprise catalane basée à Gérone qui fabrique des porte-aliments réutilisables et 100 % biodégradables. Grâce au nombre d'unités Boc'n'Roll mises sur le marché depuis 2018 et aux mètres de papier économisés par ses consommateurs en 6 ans, il serait possible de faire jusqu'à 7 fois le tour du monde.³² De plus, la transformation des déchets organiques en biogaz ou compost contribue à une gestion plus responsable des déchets.

Cible 12.5 : Prévention et recyclage des déchets

Démarches positives : L'économie circulaire permet de réduire les déchets et de réutiliser les sous-produits. Le projet FOR-ALIMENTA, qui vise à créer un pôle transfrontalier d'agroalimentaire et d'agrotourisme dans les Pyrénées centrales, met l'accent sur la formation et l'éducation des acteurs locaux afin d'améliorer l'accès à une alimentation locale et de qualité.³³

Le concept de mutualisation peut également être utilisé pour améliorer la gestion des déchets. Le déploiement des "Conciergeries de Zones" par Toulouse Métropole en est un exemple : Ce dispositif organise la gestion des flux de déchets entre les entreprises d'une même zone, matérialisant le principe selon lequel "les déchets des uns deviennent les ressources des autres". En facilitant les synergies, cette initiative réduit le volume total des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération et crée des boucles de valorisation locales.

Cible 12.6 : Responsabilité sociétale des entreprises

Démarches positives : La transparence et la traçabilité des produits sont renforcées par des labels et des certifications qui garantissent des pratiques durables. Le Nutri-Score, bien qu'il s'agisse d'une communication volontaire, joue un rôle clé en informant les consommateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments et en les aidant à faire des choix plus sains et éclairés. En Catalogne, plusieurs entreprises agroalimentaires affichent des engagements clairs en matière de durabilité et se distinguent par des certifications telles que B Corp ainsi que par des initiatives de réduction de leur empreinte carbone.

Pour illustrer, Chocolates Valor³⁴, une entreprise traditionnelle, s'engage activement dans la durabilité à travers le sourcing responsable du cacao, la réduction des emballages et l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses opérations. De même, reconnue pour son modèle social inclusif (elle emploie des personnes en situation de handicap) et pour ses pratiques respectueuses de l'environnement (ses produits laitiers sont souvent labellisés pour leur durabilité), la coopérative catalane LaFageda³⁵ est un exemple à suivre.

La sensibilisation a également un rôle clé à jouer : le Quiz "Tomate", proposé par GRAINE Occitanie, a pour but d'éduquer le public sur les impacts environnementaux liés à notre alimentation et de proposer des solutions. Cette approche éducative est fondamentale, car une meilleure compréhension des enjeux par les consommateurs est un levier puissant pour des changements de comportement durables.³⁶

³² [ROLLEAT](#)

³³ [Lancement de FOR-ALIMENTA : un pôle agroalimentaire transfrontalier dans les Pyrénées](#)

³⁴ [Chocolate Valor](#)

³⁵ [LaFageda](#)

³⁶ [Economie Circulaire \(Quizz Tomate\)](#)

13 - Lutte contre les changements climatiques

L'ODD 13 vise à renforcer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, notamment dans les secteurs économiques fortement dépendants des ressources naturelles, comme l'agroalimentaire.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire de la région transfrontalière entre la France, l'Andorre et l'Espagne est confronté à des **défis majeurs liés au changement climatique**, qui menacent sa durabilité et sa compétitivité. L'ODD 13 vise à réduire de manière significative l'empreinte carbone et à renforcer la résilience des activités économiques.

La lutte contre le changement climatique est un enjeu de survie pour le secteur. L'empreinte carbone alimentaire de la France est estimée à 140 millions de tonnes équivalent CO₂, soit 22 % de l'empreinte carbone globale des Français.³⁷ Contrairement à une idée reçue, le transport n'est pas le principal responsable. Les émissions de la production agricole représentent 53 % de cette empreinte³⁸, avec les produits d'origine animale contribuant à 51 % de l'empreinte totale de l'alimentation.

Le transport de marchandises alimentaires est responsable de 6 à 14% de l'empreinte alimentaire, dont 83% est généré par le transport routier.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est également un enjeu complexe, en particulier pour les industries de transformation et de distribution agroalimentaire. Pour contribuer à l'ODD 13, les acteurs économiques doivent aligner leur stratégie sur une **trajectoire de 1,5°C** en réduisant drastiquement leurs émissions sur l'ensemble de leur périmètre d'action (direct et indirect, scopes 1, 2 et 3), développer des alternatives peu émettrices et ne recourir à la compensation qu'en dernier recours pour leurs émissions dites « incompressibles ».³⁹ Cependant, ces évolutions impliquent également des coûts élevés et une adaptation en profondeur des infrastructures, ce qui ralentit leur mise en œuvre. La dépendance aux innovations technologiques ou à du matériel spécialisé, tel que des capteurs d'émissions, qui peuvent être **coûteux et difficiles à mettre en œuvre pour les petites entreprises**.

Les chaînes d'approvisionnement transfrontalières sont confrontées à des défis logistiques et réglementaires. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment les chauffeurs et les gestionnaires d'entrepôt, impacte la qualité du service et la fluidité des opérations.⁴⁰ Le transport routier entre les régions est freiné par les complexités douanières et réglementaires, qui sont particulièrement notables à la frontière franco-andorrane. Le régime douanier andorran, bien que distinct de celui de l'UE, bénéficie d'accords spécifiques, mais impose une surveillance particulière sur les produits alimentaires, ce qui peut rendre les procédures d'exportation plus complexes.⁴¹

³⁷ [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste](#)

³⁸ [Empreinte carbone de l'alimentation – Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires | Insee](#)

³⁹ [ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques](#)

⁴⁰ [Pénurie de main-d'œuvre : quels défis pour les chaînes d'approvisionnement et la logistique ?](#)

⁴¹ [Douanes en Andorre : ce que vous devez savoir pour importer ou exporter - MCA Assessors](#)

Il est également à noter que les différences réglementaires entre la France, l'Andorre et l'Espagne compliquent l'**harmonisation des stratégies de décarbonation** dans une région où les échanges économiques sont intenses, surtout pour les petites et moyennes entreprises du secteur.

Cible 13.1 : Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Démarches positives : Il s'agit d'intégrer les enjeux climatiques dans les réglementations agroalimentaires et les stratégies de développement durable de chaque entreprise ou d'utiliser de nouvelles technologies agricoles plus respectueuses de l'environnement, comme l'agriculture de précision et les systèmes de culture régénératifs.

Le projet transfrontalier *Pyrenees4Clima* qui implique la France, l'Espagne et Andorre, vise à adapter l'économie de montagne aux impacts du changement climatique, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agropastoralisme. Il comprend une plateforme de ressources sectorielles pour soutenir l'adaptation : centralisation des informations sectorielles relatives à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique.⁴²

Par ailleurs, des acteurs majeurs du secteur intègrent ces préoccupations dans leurs activités quotidiennes. C'est notamment le cas du groupe multinational catalan Agrolimen⁴³ (qui regroupe plusieurs marques comme Santiveri, Gallina Blanca). L'entreprise est fortement engagée dans la réduction de son empreinte carbone et l'optimisation de ses ressources, notamment grâce à une optimisation logistique via des systèmes de pooling et à une gestion responsable de ses matières premières.

Cible 13.b : Renforcement des capacités pour lutter contre les changements climatiques

Démarches positives : Le projet CARBONEA propose un bilan carbone simplifié aux entreprises, leur permettant d'évaluer et de réduire efficacement leurs émissions de gaz à effet de serre.⁴⁴ Le Contrat Agro, quant à lui, met en place des indicateurs de performance environnementale pour les entreprises du secteur, avec pour objectif de réduire la consommation énergétique à 1,20 kWh par tonne de produit fini, favorisant ainsi une production plus durable.⁴⁵

Également, la responsabilité sociétale des entreprises est encouragée grâce à une offre d'accompagnement globale ou ciblée par enjeux, permettant aux entreprises agroalimentaires d'Occitanie de structurer leur engagement environnemental et sociétal.⁴⁶ Ces initiatives témoignent d'une volonté collective de transformer le secteur de l'industrie agroalimentaire en un modèle plus respectueux du climat.

Enfin, il est également possible d'optimiser les transports. Le GIE des Chargeurs de la Pointe de Bretagne en est un parfait exemple : dès 2012, seize entreprises ont collaboré pour rationaliser la

⁴² [Pyrenees4clima – L'Agence des Pyrénées](#)

⁴³ [Agrolimen group](#)

⁴⁴ [CARBONEA](#)

⁴⁵ [Le Contrat Agroalimentaire OCCITANIE](#)

⁴⁶ [offre RSE.pdf](#)

collecte et la distribution des produits, ce qui a permis d'optimiser le remplissage des camions et de réduire considérablement leur impact environnemental.

4.2. Points forts

Le secteur de l'industrie agroalimentaire du territoire est un moteur essentiel de la transition écologique et sociale. Le secteur, en Occitanie et Catalogne, a une **économie robuste et une forte répartition en PME/TPE**. Certaines entreprises du secteur intègrent les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et contribuent activement à l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable), en particulier dans les zones rurales :

Les initiatives sont variées et témoignent d'un **dynamisme notable en Occitanie, Catalogne et Andorre**. Elles incluent le développement de produits issus de l'**agriculture biologique**, le soutien à l'**agroécologie**, le développement de la **résilience des chaînes d'approvisionnement** et la **promotion des circuits courts**, par exemple en intégrant des produits locaux dans l'aide alimentaire. La collaboration entre acteurs publics et privés est aussi au cœur des stratégies, comme l'illustrent le label bio régional catalan ou les **initiatives de partage de ressources essentielles** comme l'eau.

De plus, des entreprises s'engagent activement dans la **lutte contre le réchauffement climatique** et la **promotion de l'économie circulaire**. Cela passe par la **mutualisation du transport** pour réduire l'empreinte carbone, mais aussi par la **valorisation des déchets alimentaires et d'emballages**. La transparence dans certaines filières est également renforcée, et le secteur joue un rôle croissant dans la **sensibilisation des consommateurs** à ces enjeux.

La **communication** autour des engagements ESG évolue, notamment en B2B, où les arguments environnementaux deviennent des **critères différenciants** dans les négociations commerciales. En B2C, les consommateurs sont exposés à une multitude d'allégations mettant en avant des aspects tels que la pêche responsable, une faible empreinte carbone, la certification bio ou l'absence d'additifs et d'allergènes. L'affichage des labels et des certifications (comme B Corp, le Nutri-Score ou le label Agriculture biologique) renforce la **transparence** et aide les consommateurs à faire des choix plus éclairés.⁴⁷

4.3. Points faibles

Le secteur se heurte à des **risques pour la sécurité alimentaire** (surtout dans la Principauté de l'Andorre) et à une forte exposition aux **épisodes de sécheresse, dont la fréquence augmente avec le changement climatique**, qui impactent directement l'agriculture. Les inégalités d'accès aux ressources et aux marchés persistent, particulièrement pour les petits producteurs qui luttent pour obtenir des financements et intégrer les circuits de distribution. La concentration du marché entre les mains de grandes entreprises limite la diversité et renforce les disparités économiques.

⁴⁷ [Agrisudouest.com/pdf](https://agrisudouest.com/pdf)

Par ailleurs, les **habitudes de consommation** évoluent, posant des défis en matière d'accès aux produits locaux.

Le **gaspillage alimentaire** est un problème majeur qui touche l'ensemble de la chaîne de valeur, de la récolte à la distribution. S'y ajoute la gestion des **déchets d'emballage**, un défi constant, à aligner avec les normes d'hygiène, garantes de la qualité alimentaire des produits. Enfin, la généralisation des **aliments ultra-transformés** soulève d'importantes préoccupations pour la santé publique, contribuant à l'augmentation de maladies comme l'obésité et le diabète, et mettant en lumière la nécessité de repenser la production et la consommation. Cette mauvaise gestion des ressources contribue, cumulée à la consommation énergétique du secteur et aux impacts liés au transports, à **l'augmentation du changement climatique**.

Les initiatives abordées ne sont pas généralisées et dépendant des moyens mais aussi de l'ambition des organisations.

Il faut également noter les risques et impacts négatifs liés au secteur agricole :

Les impacts environnementaux négatifs du secteur de l'agriculture, dont dépend l'industrie agroalimentaire, sont également préoccupants. La déforestation liée à l'expansion agricole, la pollution des sols et des eaux par les pesticides et engrais chimiques, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre contribuent à la dégradation des écosystèmes. De même, la vulnérabilité aux changements climatiques et aux crises du secteur agricole a un impact important sur l'industrie agroalimentaire. Les sécheresses, les inondations et les variations de température affectent les rendements agricoles et fragilisent la sécurité alimentaire. Les crises économiques et sanitaires, comme la pandémie de la COVID-19, ont également mis en évidence la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les modèles de production non durables, tels que l'agriculture intensive et l'utilisation excessive de produits chimiques, ont des conséquences néfastes sur la biodiversité et la santé humaine. La surexploitation des terres provoque une diminution de leur fertilité, tandis que l'utilisation massive de pesticides et d'antibiotiques dans l'élevage présente des risques pour la santé.

4.4. Pistes d'actions

L'analyse de la mise en œuvre des ODD par le secteur de l'industrie agroalimentaire sur le territoire transfrontalier, enrichie par la consultation d'entreprises lors d'ateliers dédiés, a permis d'identifier les **actions les plus pertinentes et prioritaires pour répondre aux enjeux ESG de ce secteur**.

L'industrie agroalimentaire transfrontalière ne peut plus être perçue comme une simple somme d'activités. Elle constitue un système dont la résilience dépend de la capacité des acteurs à coordonner leurs efforts. Les données démontrent que les grands groupes sont les plus à même d'investir massivement dans des technologies coûteuses (comme la réutilisation de l'eau), mais que les PME, qui valorisent le patrimoine local, nécessitent un soutien ciblé pour intégrer la durabilité. L'avenir du secteur réside dans la capacité à surmonter les obstacles de la fragmentation et de la coordination transfrontalière pour créer un écosystème durable.

Vous trouverez ci-dessous une sélection de pistes d'actions concrètes, à la fois alignées sur les enjeux ESG jugés prioritaires et contribuant positivement à l'atteinte des ODD :

Pistes d'actions - Secteur Industrie Agroalimentaire			
Enjeux ESG	Pistes d'actions		Echelle
Approvisionnement et efficacité des matériaux	Filière d'approvisionnement mutualisée au niveau transfrontalier	Développement de filières d'approvisionnement transfrontalières en matières premières biologiques ou issues de l'agroécologie.	Initiative privée, Initiative publique
Conception de produits et gestion du cycle de vie	Réduire les emballages plastiques	Réduire au maximum les emballages à la source en repensant la conception des produits (format, volume, fonctions multiples), tout en garantissant les exigences d'hygiène et de sécurité. Lorsque la suppression n'est pas possible, privilégier des matériaux recyclables, compostables ou issus de matières recyclées. Le réemploi reste encore fortement limité dans le cas des emballages alimentaires en raison de la réglementation sur le contact alimentaire, mais des solutions existent.	Initiative privée
Conception de produits et gestion du cycle de vie, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Développer les symbioses industrielles (écologie industrielle et territoriale)	Favoriser les synergies locales entre entreprises pour transformer les déchets ou coproduits de l'une en ressources pour l'autre (ex. : marc de café valorisé, chutes de bois ré-utilisées), dans une logique d'économie circulaire et de réduction des déchets.	Initiative privée
Conception de produits et gestion du cycle de vie, Impacts physiques du changement climatique, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Conception optimisée des produits pour s'adapter au changement climatique	Adaptation de la sélection des matières premières aux nouvelles conditions climatiques (par exemple, variétés de plantes plus résistantes à la sécheresse ou aux maladies) et diversification des sources d'approvisionnement pour minimiser les risques liés aux perturbations climatiques.	Initiative privée
Conception de produits et gestion du cycle de vie, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Qualité et sécurité des produits	Certifications biologiques	Obtention et maintien de certifications biologiques pour les produits, en s'engageant sur des cahiers des charges rigoureux pour les matières premières (agriculture biologique) et les méthodes de transformation, et en communiquant de manière transparente sur cet engagement auprès des consommateurs.	Initiative privée
Emissions de GES	Accompagner au bilan carbone	Accompagner les entreprises qui souhaitent faire un bilan carbone simplifié (leur donner accès à des ressources de base, des outils et des experts transfrontaliers). Une organisation à l'échelle régionale pourrait également permettre de mettre en place une base de données sur les facteurs d'émissions locaux.	Initiative privée, Initiative publique
Émissions de GES, Gestion de l'énergie, Impacts physiques du changement climatique	Eco-construction des bâtiments	Intégrer les principes de l'éco-construction lors des projets d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement des locaux : recours à des matériaux de réemploi ou issus de filières de valorisation, mais aussi amélioration des performances énergétiques et du confort des usagers. Sans être décideurs directs sur tous les choix techniques, les entreprises peuvent néanmoins exprimer leurs attentes en matière d'impact environnemental, et ainsi favoriser des bâtiments plus durables, mieux adaptés aux conditions de travail.	Initiative privée
Émissions de GES, Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique, Engagement des employés, diversité et inclusion.	Promouvoir la mobilité douce	Développer et encourager les déplacements en mobilité douce (vélo, à pied, trottinette, etc.). Par exemple en construisant des pistes cyclables jusqu'aux zones industrielles / commerciales, ou encore en incitant ses employés à venir en mobilité douce via des aides, ou encore en informant les clients des manières de venir en	Initiative privée, Initiative

		transports durables. Des initiatives de coopération transfrontalière existent pour améliorer la connectivité des réseaux cyclables entre ces régions.	publique
Émissions de GES, Impacts physiques du changement climatique	Plan de transition climatique	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transition climatique pour les principaux secteurs d'activité dans la région transfrontalière Andorre-Occitanie-Catalogne, reposant sur une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. Ce plan permettrait le déploiement coordonné de mesures d'adaptation et de résilience, et la mutualisation des investissements (formation, rénovation énergétique, gestion de l'eau, etc.), avec un effet levier sur l'ensemble du tissu économique local et touristique.	Initiative publique, Initiative privée
Engagement des employés, diversité et inclusion	Sensibilisation des employés	Développement d'un plan de formation/sensibilisation continue à destination des employés, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par la stratégie RSE de l'entreprise. (Par exemple, organiser une fresque du Climat pour impliquer les salariés dans le plan d'action carbone)	Initiative privée
Gestion de l'eau et des eaux usées	Suivi de la consommation d'eau via des compteurs connectés	Suivi en temps réel de la consommation d'eau à chaque point d'utilisation (production, nettoyage, etc.) via des compteurs connectés et un tableau de bord. Identification rapide des anomalies et des fuites.	Initiative privée
Gestion de l'eau et des eaux usées	Récupération et traitement des eaux	Mise en place de systèmes de récupération et de traitement de l'eau de rinçage des cuves et canalisations pour sa réutilisation dans des étapes non critiques (par exemple, prélavage, nettoyage des sols, ou arrosage).	Initiative privée
Gestion de l'eau et des eaux usées	Récupération de l'eau chaude issue des processus de transformation	Récupération de l'eau chaude issue de processus industriels (par exemple, pasteurisation, stérilisation) pour l'utiliser directement dans les phases de nettoyage nécessitant de l'eau chaude, ou pour préchauffer l'eau froide destinée au nettoyage, réduisant ainsi la consommation d'énergie.	Initiative privée
Gestion de l'énergie	Récupération de la chaleur fatale	Mise en œuvre de systèmes de récupération de la chaleur fatale (chaleur résiduelle émise par les compresseurs, fours, systèmes de réfrigération, etc.) pour préchauffer l'eau de process, chauffer les locaux, ou alimenter des systèmes de production de vapeur.	Initiative privée
Gestion de l'énergie	Déploiement de solutions d'énergie renouvelable	L'ensoleillement du territoire rend l'utilisation des panneaux photovoltaïques pertinents, que ce soit sur les toitures des bâtiments ou ombrières photovoltaïques pour produire une partie de l'électricité consommée par l'entreprise, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles. Mutualisation des investissements dans des parcs solaires ou éoliens transfrontaliers entre les entreprises et soutenus par la collectivité.	Initiative privée, Initiative publique
Gestion de l'énergie	Pilotage intelligent et optimisation énergétique via ISO 50001	Mise en place d'un système de gestion énergétique intelligent pour piloter en temps réel les consommations du bâtiment et des équipements, associé à une démarche structurée de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50001. Cette approche permet d'optimiser les performances énergétiques via des technologies efficaces (récupération de chaleur, régulation automatique, etc.) et de garantir une amélioration continue.	Initiative privée
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Démarche Achats Responsables	Développement de la démarche d'Achats Responsables selon la norme ISO 20400:2017, notamment via à une grille d'évaluation de ces fournisseurs sur des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Cette approche permet de diffuser l'engagement de l'entreprise sur sa chaîne de valeur, en ne travaillant qu'avec des fournisseurs engagés.	Initiative privée
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Base de données partagées de fournisseurs responsables transfrontaliers	Développement de bases de données partagées d'acteurs privés du territoire intégrant des informations sur leurs performances ESG, labels et certifications. Ce recensement permettra de promouvoir les bonnes pratiques et privilégier les synergies.	Initiative publique

Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux	Pratiques agricoles agroécologiques et régénératrices	Promotion de pratiques agroécologiques et régénératrices chez les fournisseurs (si l'entreprise a un contrôle sur la chaîne d'approvisionnement) pour améliorer la résilience des cultures face aux aléas climatiques (sécheresse, inondations) et réduire l'empreinte carbone agricole.	Initiative privée
Pratiques de travail	Aménagement et amélioration des postes de travail	Aménagement ergonomique des postes de travail (réduction des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des charges lourdes) et amélioration de la qualité de l'air et de la luminosité dans les locaux. Mise à disposition d'espaces de repos confortables.	Initiative privée
Pratiques de vente et étiquetage des produits, Conception de produits et gestion du cycle de vie, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Système massifié, généralisé de consigne de bocaux et bouteilles.	Créer une filière régionale de consigne pour bocaux et bouteilles en verre destinés aux entreprises, avec des contenants harmonisés et réutilisables, facilitant la collecte, le lavage et la redistribution. Cette démarche s'appuie sur des circuits courts pour réduire les déchets et l'empreinte carbone, tout en favorisant l'économie circulaire. Elle vise à simplifier le retour des contenants réutilisables et encourager leur adoption par les professionnels de l'alimentation et de la restauration.	Initiative publique
Qualité et sécurité des produits, Bien-être du client.	Réduction des additifs et des ingrédients controversés dans les produits transformés.	Améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires en reformulant les recettes pour limiter l'usage d'additifs, de conservateurs, de sel et de sucres ajoutés.	Initiative privée
Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits	Améliorer la traçabilité et la transparence	Améliorer la traçabilité et la transparence des produits en combinant l'affichage nutritionnel, comme le Nutri-Score (volontaire en France et en Espagne), avec la communication des informations environnementales obligatoires selon la loi AGECL (recyclabilité, durabilité, taux de matières recyclées), tout en anticipant la généralisation de l'affichage environnemental prévue par la loi Climat & Résilience.	Initiative privée
Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux	Promotion des produits locaux et savoir-faire locaux	Promouvoir les produits locaux et les savoir-faire régionaux à travers plusieurs leviers : intégration de critères de provenance dans les politiques d'achats et cahiers des charges, soutien aux circuits courts via des partenariats avec des producteurs ou artisans locaux, communication valorisant les acteurs du territoire, et sensibilisation des salariés à ces démarches. Ces actions renforcent l'ancrage territorial des entreprises, soutiennent l'économie locale et s'inscrivent dans une logique d'achats responsables (ISO 20400).	Initiative privée, Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Sensibilisation environnementale et sociale	Développement d'un plan de formation continue à destination des entreprises, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par les politiques publiques (nationale et/ou locale). Ce plan doit comporter des modules pratiques sur la réduction des impacts, l'intégration des critères ESG, ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement disponibles (aides financières, outils méthodologiques, etc.).	Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Promotion des métiers grâce à des partenariats écoles / entreprises	Développer et promouvoir les partenariats entre entreprises et établissements scolaires pour faire découvrir le monde professionnel aux jeunes, favoriser leur insertion et répondre aux enjeux de conditions de travail identifiés : meilleure préparation à l'emploi, attractivité des métiers et amélioration des pratiques d'accueil et de transmission en entreprise (exemple de partenariat : relation Ecole-Entreprise).	Initiative privée, Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Référent aides et subventions pour la transition écologique.	Mise en place d'un référent/ organisme/ etc. spécialisé pour accompagner les entreprises dans la compréhension des aides et subventions dont ils peuvent bénéficier pour développer des pratiques plus durables et pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'aide.	Initiative publique

Tous les enjeux ESG	Favoriser l'échange de bonnes pratiques sectorielles pour la mise en œuvre des ODD	Développer une plateforme d'échange de bonnes pratiques entre les acteurs du territoire transfrontalier pour la mise en œuvre des ODD dans le milieu professionnel.	Initiative publique, Initiative privée
---------------------	---	---	---

5. Hébergement / Restauration

Présentation du secteur dans chaque zone.

L'hébergement et la restauration sont deux piliers majeurs du tourisme en Occitanie, Catalogne et Andorre, contribuant fortement à l'économie de ces territoires. Cependant, la dépendance de l'Andorre au tourisme d'hiver, la saturation de certaines zones urbaines catalanes, et le poids des tensions sur le marché de l'emploi en Occitanie révèlent un modèle de croissance non durable sur le long terme.

L'**Occitanie**⁴⁸ est une région au patrimoine touristique riche et diversifié, disposant d'une façade maritime sur la mer Méditerranée, et qui accueille chaque année des millions de visiteurs. Le secteur touristique représentait 10% du PIB régional en 2022⁴⁹. L'offre d'hébergement y est très diversifiée, avec un fort développement des campings sur le littoral (50 % de la capacité d'accueil) et un réseau hôtelier dense (plus de 1 800 hôtels, principalement en milieu urbain). L'essor des plateformes de location de courte durée (Airbnb, Vrbo) renforce cette diversité et soulève des questions de régulation. Lourdes, deuxième ville hôtelière de France après Paris⁵⁰, demeure un centre clé de l'hébergement touristique avec une forte capacité d'accueil liée au pèlerinage. La région est aussi marquée par une importante offre d'hébergement non marchand, notamment avec les séjours chez l'habitant et les maisons de famille. En Occitanie, le secteur de l'hébergement est dominé par de nombreux établissements indépendants, mais souvent rattachés à des groupes. Par exemple Logis Hôtels compte plus de 210 hôtels-restaurants indépendants sur la région d'Occitanie⁵¹. Côté restauration, l'Occitanie bénéficie d'une gastronomie variée, influencée par son terroir et ses traditions locales. Avec ses spécialités du Sud-Ouest (cassoulet, foie gras) et ses saveurs méditerranéennes (poissons, fruits de mer, vins), la région attire une clientèle en quête d'expériences culinaires authentiques.

En Occitanie, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs a mis en place, en janvier 2022, un dispositif d'accompagnement des hôteliers vers la transition écologique⁵² et a également co-construit un plan d'actions 2021-2022 sur le tourisme durable⁵³. Une quarantaine d'hôtels de la région ont notamment pu bénéficier d'un accompagnement technique de trois ans et d'un soutien financier de l'ADEME pour mettre en place l'affichage environnemental, mais aussi pour mettre en œuvre d'autres démarches d'amélioration. En Occitanie, le tourisme durable est devenu une priorité stratégique avec

⁴⁸ Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. (2023, juin). *L'état du tourisme en Occitanie en 2022*.

⁴⁹ [Plan Régional Santé Travail. \(2022, mars\). Attractivité des métiers et conditions de travail en Occitanie : Première synthèse des travaux du groupe de travail du PRST éléments d'état des lieux et focus sur 4 secteurs d'activité \(1\).](#)

⁵⁰ [De Jaeger, J. \(2024, août 12\). Au cœur des Pyrénées, la deuxième ville hôtelière française n'est pas celle que vous croyez. Le Figaro.](#)

⁵¹ [Partenariat entre Logis Hôtels et le CRTL Occitanie - Pros. \(2024, 11 juillet\).](#)

⁵² Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. (2023, juin). *L'état du tourisme en Occitanie en 2022*.

⁵³ [Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. \(2021, mars\). Plan d'actions 2021-2022 Tourisme Durable.](#)

766 projets soutenus et 5 millions d'euros d'aides spécifiquement orientées vers ce domaine.⁵⁴ La labellisation dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en Occitanie est également de plus en plus présente. Il réunit notamment les labels nationaux suivants : Valeurs Parc naturel régional, Esprit parc national, Gîtes de France, Villes et villages fleuris, ou encore Clef verte. Ces labels aident la clientèle à identifier les établissements qui proposent des pratiques touristiques plus vertueuses. Une enquête menée en 2020 auprès des acteurs du secteur a révélé que 80,1 % des entreprises étaient engagées dans une démarche de labellisation/certification en faveur du tourisme durable.⁵⁵ En Occitanie, 1324 structures du tourisme ont été labellisées "Qualité Tourisme Sud de France"⁵⁶ à fin 2022. Ce label garantit la qualité de la prestation touristique. Un quart de ces structures sont notamment suivies dans Fairguest, une application qui permet de consulter les avis sur les établissements. Depuis le 1er mai 2024, les entreprises du secteur du tourisme en Occitanie peuvent également obtenir le nouveau label « Destination d'excellence »⁵⁷ (Établissements de restauration, d'hébergement...) qui garantit un niveau de qualité d'accueil et de service ainsi qu'un niveau d'exigence en matière de développement durable.

La **Catalogne**⁵⁸, connue pour ses stations balnéaires animées de la Costa Brava et pour le massif des Pyrénées, la Catalogne est une destination phare du tourisme international, notamment grâce à Barcelone qui concentre une offre hôtelière dense et variée, allant des palaces aux auberges de jeunesse. Les côtes catalanes, comme la Costa Brava et la Costa Daurada, proposent une large capacité d'hébergement avec des hôtels balnéaires, des campings et des locations touristiques. Le tourisme rural est également en plein essor, avec des gîtes et des mas catalans qui attirent une clientèle en quête d'authenticité. Toutefois, la surfréquentation touristique, notamment à Barcelone, a conduit à la mise en place de régulations strictes concernant les locations saisonnières, afin de limiter leur impact sur le marché immobilier. La restauration catalane est un atout majeur de la région, reconnue pour sa gastronomie alliant traditions méditerranéennes et innovations culinaires. Barcelone est une capitale gastronomique qui compte plusieurs restaurants étoilés, et les tapas, la fideuà et la calçotada sont des expériences culinaires incontournables. La région mise également sur la valorisation des produits locaux, notamment des vins, pour renforcer son attractivité gastronomique. En Catalogne, de nombreuses aides et subventions sont destinées au secteur de l'hébergement et de la restauration. Vous trouverez notamment ces aides présentées sur le site GENCAR.⁵⁹ Enfin, en Catalogne, le GRATiR (Grup de Recerca en Allotjaments Turístics i Restauració) est un groupe de recherche qui se concentre sur les défis auxquels les entreprises d'hébergement et de restauration sont confrontées, en mettant l'accent sur la durabilité.⁶⁰

Enfin, l'**Andorre**⁶¹ s'appuie largement sur un tourisme saisonnier, structuré autour du ski en hiver et du tourisme de montagne et de bien-être en été, mais il est également connu pour son tourisme lié

⁵⁴ Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. (2023, juin). *L'état du tourisme en Occitanie en 2022*.

⁵⁵ [Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. \(2021, mars\). Plan d'actions 2021-2022 Tourisme Durable.](#)

⁵⁶ [Label Qualité Sud de France. \(2024, 9 juillet\). La démarche qualité - la e-boutique du CRTL Occitanie.](#)

⁵⁷ [Petiot, G. \(2024, 4 octobre\). LE LABEL DESTINATION D'EXCELLENCE : LE FUTUR DE L'OFFRE TOURISTIQUE.](#)

⁵⁸ [Gouvernement de Catalogne. Dossier de Presse.](#)

⁵⁹ [Gencat. Sector turístic.](#)

⁶⁰ [Grupo de Investigación en Alojamientos Turísticos y Restauración | CETT.](#)

⁶¹ Govern d'Andorra & Accion Climatica. (2023, octobre). *Primer Informe Biental de Transparencia de Andorra : ante la Convención marco de las Naciones Unidas sobre el cambio climático.*

à sa réputation de paradis fiscal encourageant la vente hors taxes. Son offre d'hébergement est principalement composée d'hôtels de milieu de gamme, mais des efforts sont faits pour la diversifier avec des établissements haut de gamme et des hébergements atypiques. L'instauration d'une taxe touristique en 2022 témoigne de la volonté d'encadrer l'évolution du secteur et de promouvoir un tourisme plus durable. En Andorre, 73 % des hôtels sont détenus par des propriétaires indépendants, souvent des entreprises familiales.⁶² En matière de restauration, la Principauté met en avant une cuisine traditionnelle influencée par la Catalogne et les Pyrénées. Les « bordas », ces anciennes fermes transformées en restaurants, proposent des plats typiques tels que l'escudella (ragoût andorran) et les grillades de montagne, attirant à la fois les touristes et les habitants. Parallèlement, la restauration rapide et les établissements de cuisine internationale se développent pour répondre aux attentes d'une clientèle variée.

L'Andorre mise notamment sur l'innovation et la transformation numérique pour assurer la durabilité de son secteur touristique, en particulier dans les domaines du tourisme de montagne et de neige. Elle a notamment accueilli le 11e congrès mondial du tourisme de neige et de montagne en mars 2022, dont le thème était le suivant : « Innovation, durabilité et transformation numérique : les clés de l'avenir du tourisme en débat en Andorre ».⁶³ Enfin, en 2018 l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a adopté une résolution de la Principauté d'Andorre⁶⁴, témoignant de l'engagement politique du pays à promouvoir et à mettre en œuvre des pratiques de tourisme durable.

Ces trois territoires partagent une forte attractivité touristique et doivent relever des défis communs, comme la régulation de l'expansion des locations saisonnières, l'amélioration de la durabilité et de l'adaptation des infrastructures hôtelières aux enjeux environnementaux et sociaux (via la rénovation ou dès leur conception), ainsi que le renforcement de la valorisation des circuits courts en restauration. La transition vers un tourisme plus équilibré et respectueux des ressources naturelles conditionnera l'avenir de ces secteurs.

Le référentiel SASB identifie 9 enjeux ESG prioritaires sur les secteurs de l'Hébergement / Restauration :

- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau et des eaux usées
- Qualité et sécurité des produits / Sécurité alimentaire
- Bien-être du client / Santé et nutrition
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Gestion des déchets et des matières dangereuses
- Impacts écologiques
- Pratiques de travail
- Impacts physiques du changement climatique

⁶² [Market report : Andorra.](#)

⁶³ [Innovación, sostenibilidad y transformación digital : las claves del futuro del turismo a debate en Andorra. \(2022, 2 mars\). ONU Turismo.](#)

⁶⁴ [Consell General Principat D'Andorra. \(2018, 23 octobre\). Résolution de la Principauté d'Andorre sur le tourisme durable.](#)

5.1. ODD pertinents

À la lumière de nos recherches sur les territoires de l'Andorre, de l'Occitanie et de la Catalogne, ainsi que des enjeux ESG du secteur de l'hébergement et de la restauration, nous avons sélectionné quatre ODD que nous jugeons particulièrement pertinents :

- **6 - Eau Propre et Assainissement**
- **8 - Travail décent et croissance économique**
- **11 - Villes et Communautés Durables**
- **13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques**

6 - Eau Propre et Assainissement

L'Objectif de Développement Durable numéro 6 "Eau Propre et Assainissement" a pour vocation de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau d'ici 2030.

L'ODD 6, « Eau propre et assainissement », est particulièrement pertinent pour le secteur de l'hébergement et de la restauration dans les régions d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie, en raison des enjeux locaux liés à la gestion des ressources en eau et de l'impact significatif de ce secteur sur ces ressources.

En Occitanie, où 91 % des prélèvements en eau sont destinés à l'irrigation et à l'eau potable en 2021, la pression sur les ressources est forte, notamment dans les bassins versants des plaines agricoles et des fleuves côtiers, où l'état écologique est encore à reconquérir⁶⁵. Par exemple, en 2023, la cuisine centrale du Mirail, exploitée par la commune de Toulouse, a fait l'objet d'une mise en demeure en raison d'un niveau de pollution trop élevé dans ses eaux usées et de l'absence de dispositif de rétention des eaux de ruissellement sur le site.⁶⁶ Parallèlement, en Occitanie, la hausse des températures et la réduction de l'enneigement aggravent l'étiage des cours d'eau, ce qui risque d'assécher certaines rivières et pourrait réduire le débit annuel de l'Ariège de 20 % d'ici le milieu du siècle⁶⁷. Face aux sécheresses, notamment à celle de 2022, et aux nombreux autres enjeux de l'eau dans la région, l'Occitanie a décidé de s'engager activement dans la préservation de l'eau. Pour se faire elle a adopté un nouveau Plan Eau Régional⁶⁸ qui s'articule autour de trois grands axes : Axe 1 "Optimisation des usages de l'eau - Axe 2 "Sensibilisation aux enjeux et culture régionale de l'eau" - Axe 3 "Sécurisation de l'approvisionnement". Ce plan régional a pour but d'engager chaque acteur du territoire, aussi bien les citoyens, que les acteurs publics et privés, notamment des secteurs hébergement-restauration.

⁶⁵ INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

⁶⁶ Cérez, G., Cérez, G., & Cérez, G. (2023, 23 octobre). *La cuisine centrale de Toulouse dépasse les normes de pollution des eaux*. *Mediacités - Média Indépendant À Lille, Lyon, Nantes et Toulouse*.

⁶⁷ Mathilde. (2024, 18 septembre). *Occitanie : Faire face aux sécheresses* - Réseau Action Climat.

⁶⁸ Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2023, 27 avril). *Plan régional Eau*.

En Catalogne, bien que l'état chimique de l'eau soit globalement satisfaisant (86,6 % des eaux de surface en bon état en 2021), la qualité des ressources souterraines reste limitée, avec seulement 54,2 % en bon état⁶⁹.

En Andorre, si l'ensemble des eaux usées domestiques est traité et que l'accès à l'eau potable est sécurisé pour 91 % de la population en 2022, la gestion des masses d'eau surveillées montre encore des marges d'amélioration, avec 68 % en bonne qualité en 2023⁷⁰.

Dans ce contexte, le secteur de l'hébergement et de la restauration représente un poste de consommation d'eau important, directement dépendant de la disponibilité et de la qualité de la ressource. Les nombreux établissements touristiques de ces régions à forte attractivité accentuent la pression sur les ressources en eau, notamment en période de forte affluence (juillet-août notamment). En Occitanie et en Catalogne, où l'eau est déjà fortement mobilisée pour l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable, une demande accrue de la part du secteur de l'hôtellerie et de la restauration pourrait aggraver les tensions hydriques. De plus, le traitement des eaux usées provenant des établissements, notamment dans les zones touristiques, est essentiel pour préserver la qualité écologique des milieux aquatiques. Enfin, l'Andorre, la Catalogne et l'Occitanie sont de plus en plus touchées par des épisodes de sécheresse et de canicule, ce qui accroît la pression sur cette ressource et la nécessité de maîtriser son usage. En Catalogne, par exemple, un touriste séjournant dans un hôtel de luxe peut consommer jusqu'à 500 litres d'eau par jour, soit cinq fois plus qu'un habitant local. Cette surconsommation est particulièrement préoccupante dans des zones comme la Costa Brava, où les ressources en eau sont limitées.⁷¹

L'ODD n°6 se compose de 8 cibles (6.1 à 6.6, ainsi que 6.a et 6.b) portant sur divers aspects, allant de l'accès à l'eau potable à la qualité de l'eau, en passant par la gestion durable des ressources en eau, la protection et la restauration des écosystèmes. Les thèmes abordés incluent l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène, la gestion intégrée des ressources, la coopération et le renforcement des capacités, ainsi que la gestion collective de l'eau.

Ces régions sont également soumises à un risque de lobbying contre - productif. Par exemple, en décembre 2024, des hôteliers et restaurateurs à Cazaubon ont exprimé leur mécontentement concernant une hausse significative des frais d'eau, jugée abusive. Ils ont sollicité une révision de cette augmentation, considérant son impact sur leurs activités⁷².

Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, et plus particulièrement dans les régions Andorre, Occitanie et Catalogne, nous avons identifié trois cibles applicables : la cible 6.3 (Qualité de l'eau), la cible 6.4 (Gestion durable des ressources en eau) et la cible 6.a (Coopération et renforcement des capacités).

⁶⁹ [INE - Instituto Nacional de Estadística. Infografías ODS.](#)

⁷⁰ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022.*

⁷¹ [De Laguérie, H. \(2023, 12 mai\). REPORTAGE. Sécheresse en Espagne : le tourisme de masse et les hôtels montrés du doigt à Barcelone. La Dépêche.](#)

⁷² [Réunis à Cazaubon, les hôteliers et restaurateurs dénoncent la hausse des factures d'eau. \(2024, 18 décembre\). La Dépêche.](#)

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont définis à l'échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre de notre analyse des pratiques du secteur de l'hôtellerie-restauration en Catalogne, en Andorre et en Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts de ce secteur sur le territoire afin d'en évaluer l'influence sur la thématique 6 des ODD (Eau propre et assainissement). Lorsque cela était possible, nous avons privilégié une approche quantitative. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 6.3 : Améliorer la qualité de l'eau en réduisant les pollutions et augmentant le recyclage

Démarches positives : Mise en place de dispositifs de recyclage des eaux grises pour une réutilisation interne (sanitaires, lave-vaisselle, etc.). En Occitanie, notamment à Montpellier, des entreprises comme MyGreenVow⁷³ proposent des solutions de gestion et recyclage de l'eau dans les hôtels et restaurants. Certains établissements ont déjà commencé à mettre en place de tels dispositifs. C'est notamment le cas du camping Les Mimosas, en Occitanie, qui a décidé de traiter lui-même l'eau des jacuzzis individuels des bungalows plutôt que de la rejeter dans le système de drainage principal.⁷⁴

Cible 6.4 : Développer une utilisation rationnelle des ressources en eau

Démarches positives : Des mesures de gestion efficaces, telles que l'installation de réducteurs de débit, le recyclage des eaux grises ou la sensibilisation des clients, pourraient significativement réduire la consommation d'eau notamment en période estivale. Par exemple l'hôtel parisien Solar Hotel a diminué de 50% sa consommation d'eau grâce à des mesures mises en place dès 2010⁷⁵. En Catalogne, l'hôtel Can Buch affirme que plus de la moitié de l'eau consommée provient de l'eau de pluie collectée sur les toits des bâtiments⁷⁶.

Cible 6.a : Développer les coopérations pour une meilleure gestion des ressources en eau

Démarches positives : Il s'agit de favoriser la collaboration entre les acteurs des territoires pour une utilisation responsable des ressources en eau et d'échanger des bonnes pratiques. Le projet WAT'SAVEREUSE, qui implique la Catalogne et l'Occitanie, vise notamment à accompagner et à promouvoir les bonnes pratiques de gestion de l'eau dans le secteur du tourisme.⁷⁷

⁷³ [My Green Vow - Hôtels - restaurants.](#)

⁷⁴ [Fournieris, C. \(2024, 8 octobre\). Économie circulaire : les hôtels peuvent-ils recycler les eaux usées provenant du tourisme ? Euronews.](#)

⁷⁵ [BRISSART, V. \(2023, 20 avril\). L'eau, à consommer avec modération.](#)

⁷⁶ [Fournieris, C. \(2024, octobre 8\). Économie circulaire : les hôtels peuvent-ils recycler les eaux usées provenant du tourisme ? Euronews.](#)

⁷⁷ [AD'OCC, WAT'SAVEREUSE : « En Occitanie l'eau est précieuse, économisons-la ! ».](#)

8 - Travail décent et croissance économique

L'Objectif de Développement Durable numéro 8 est celui "Travail décent et croissance économique" qui a pour vocation de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous d'ici 2030.

L'ODD 8, « Travail décent et croissance économique », est un objectif central pour le secteur de l'hébergement-restauration dans les régions d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie, où l'emploi joue un rôle structurant, mais où il est marqué par des formes de précarité et des disparités.

En Occitanie⁷⁸, malgré une dynamique positive avec 30 400 emplois créés en 2022 (+1,4 %), le marché du travail demeure inégalitaire. Dans la région, en 2023, 14,9 % des entreprises du secteur hébergement restauration ont connu des défaillances ou dépôts de bilan⁷⁹. Le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes, et les emplois précaires progressent (seulement 52% des emplois sont des CDI⁸⁰), notamment chez les jeunes : plus de la moitié des 15-24 ans occupent des contrats instables, et dans certaines zones comme les Pyrénées-Orientales et l'Aude, un tiers des jeunes sont sans emploi ni formation. De plus, les difficultés de recrutement se font sentir dans le secteur hébergement-restauration, avec 56% des recrutements jugés difficiles en 2024⁸¹. Également, en Occitanie, 54% des nuitées se déroulent dans des hébergements non-marchands, autrement dit, qui ne donnent pas lieu à une rémunération⁸². Pour faire face à toutes ces difficultés la Région d'Occitanie s'est notamment engagée à travers son **Pacte pour l'Embauche**⁸³. L'objectif de ce Pacte est notamment de résoudre les difficultés de recrutement, renforcer la souveraineté économique et mettre en place le Pacte Vert⁸⁴ en collaboration avec le monde du travail. Son Pacte propose 40 solutions concrètes et opérationnelles pour lever les freins à l'emploi. Ce Pacte a été conçu avec une cinquantaine de partenaires publics et privés afin de déterminer le plus justement possible les problématiques et difficultés rencontrées dans le monde du travail.

En Catalogne⁸⁵, où 11,6 % du PIB est généré par le tourisme, le taux de chômage atteint 12,11 % en 2023, avec un impact plus marqué sur les femmes et une part importante de jeunes (10,49 %) en situation de décrochage professionnel et éducatif. En 2024 le taux de chômage a presque été divisé par deux avec 7,87%⁸⁶.

⁷⁸ INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

⁷⁹ [Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités & Préfet de la Région Occitanie. \(2024, juillet\). Chiffres clés Edition 2024.](#)

⁸⁰ [Observatoire Akto. \(2024\). Monographie Régionale Occitanie, connaître la branche en région : Branche des HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS.](#)

⁸¹ [Observatoire Akto. \(2024\). Monographie Régionale Occitanie, connaître la branche en région : Branche des HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS.](#)

⁸² [Occitanie Sud de France & Observatoire mutualisé du locatif Lighthouse - CRTL Occitanie/FTO. \(2025\). La fréquentation par mode d'hébergement en Occitanie.](#)

⁸³ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2024\). Le Pacte pour l'Embauche.](#)

⁸⁴ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2024\). Le Pacte Vert pour l'Occitanie.](#)

⁸⁵ [INE - Instituto Nacional de Estadística. Infografías ODS Catalunya.](#)

⁸⁶ [Institut d'Estadística de Catalunya. \(2025\). Indicadors bàsics de Catalunya : Taxes d'activitat, ocupació i atur. Per sexe i grups d'edat.](#)

En Andorre, le taux de chômage reste très bas, atteignant 2,4 % en 2021⁸⁷, ce qui reflète une situation économique relativement stable. Toutefois, cette moyenne cache des inégalités : les jeunes et les travailleurs saisonniers ont davantage de difficultés à accéder à un emploi stable et de qualité. Ces groupes sont particulièrement exposés à la précarité, dans un marché du travail marqué par la saisonnalité. Le tourisme, pilier de l'économie andorrane, représentait une part majeure du PIB et attirait environ 8 millions de visiteurs par an avant la pandémie, principalement en provenance d'Espagne et de France. La crise de la Covid-19, en 2020, a révélé la forte dépendance de la principauté au tourisme, incitant le gouvernement à adopter le plan Horizon 23⁸⁸, doté d'un budget de 212 millions d'euros pour 2020-2023, pour favoriser une relance durable et une diversification du modèle touristique, moins dépendant de la saisonnalité.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration, bien qu'étant un moteur de l'emploi, est confronté à une **précarité** marquée. Cette situation s'explique principalement par une forte saisonnalité et une utilisation répandue de **contrats à durée déterminée, de contrats à temps partiel et de contrats saisonniers**, générant une **instabilité** notable pour les travailleurs, notamment les jeunes et les travailleurs migrants. Les conditions de travail sont souvent jugées **difficiles**, impliquant des contraintes physiques et des horaires irréguliers (soirées, week-ends, jours fériés), ce qui peut entraîner une pression psychologique. Selon une étude de Pôle Emploi, l'hôtellerie-restauration-tourisme est l'un des secteurs les plus touchés par des conditions de travail difficiles, incluant des contraintes physiques et des rythmes de travail soutenus⁸⁹. Pour ce secteur d'activité, il a été recueilli des témoignages en 2023 dans l'Hérault faisant état de pratiques telles que des heures supplémentaires non rémunérées et des conditions de travail difficiles, avec des amplitudes horaires importantes et un rythme de vie éprouvant⁹⁰.

Cette précarité, combinée à des **salaires souvent bas, des horaires irréguliers, une mobilisation le weekend et les jours fériés** et des pratiques de non-rémunération des heures supplémentaires, contribue à un **taux de rotation (turnover) élevé**. Ce turnover a des conséquences néfastes, augmentant les coûts pour les employeurs en matière de recrutement et de formation, et rendant difficile la formation des nouveaux arrivants, comme en Occitanie par exemple⁹¹. De plus, les perspectives d'évolution de carrière sont perçues comme limitées, ce qui peut décourager les jeunes d'intégrer ce secteur.

Enfin, le modèle économique de l'hôtellerie-restauration est extrêmement dépendant du contexte économique, social et sanitaire, comme l'a montré la crise du Covid, ainsi que des pratiques de tourisme de masse, qui peuvent avoir des impacts négatifs sur les logements et une augmentation du coût de la vie pour les habitants, comme c'est le cas à Barcelone. La capitale catalane, par exemple,

⁸⁷ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022*.

⁸⁸ [Horizon 23 : le plan économique avec lequel Andorre fait face au défi de se remettre de la COVID-19. \(2024\).](#)

⁸⁹ [Plan Régional Santé Travail. \(2022, mars\). Attractivité des métiers et conditions de travail en Occitanie : Première synthèse des travaux du groupe de travail du PRST éléments d'état des lieux et focus sur 4 secteurs d'activité \(1\).](#)

⁹⁰ [Bonzom, N. \(2023, août 9\). Hérault : Salaires, logements, transports, épuisement... Pourquoi les restaurateurs ne trouvent-ils pas de saisonniers ? 20 Minutes.](#)

⁹¹ [Couderc, K. \(2024, 13 avril\). « On n'a pas le temps de former les saisonniers... » Coup de chaud dans les restaurants en vue de l'été. La Dépêche.](#)

est confrontée à des défis liés à cette pratique, avec des quartiers historiques envahis par des locations touristiques et une augmentation du coût de la vie pour les habitants⁹².

Cet ODD est composé de 12 cibles (8.1 à 8.10, ainsi que 8.a et 8.b) portant sur divers aspects, tels que la croissance du PIB, le développement des TPE et PME, l'utilisation efficiente des ressources, la productivité économique, le plein emploi et le travail décent. Sont également abordés l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation, la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, le tourisme durable, ainsi que les droits et la sécurité au travail. Enfin, il aborde les sujets relatifs à l'accès aux services financiers et à l'assurance, à l'aide au commerce des pays en développement, ainsi qu'au Pacte mondial pour l'emploi.

Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, et plus particulièrement dans les régions Andorre, Occitanie et Catalogne, nous avons identifié six cibles applicables : la 8.2 (productivité économique), la 8.3 (développement des TPE et PME), la 8.5 (plein emploi et travail décent), la 8.6 (accès des jeunes à l'emploi et à la formation), la 8.8 (droits et sécurité au travail) et la 8.9 (tourisme durable).

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont définis à l'échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre de notre analyse des pratiques du secteur de l'hôtellerie-restauration en Catalogne, en Andorre et en Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts de ce secteur sur le territoire afin d'en évaluer l'influence sur la thématique 8 des ODD (Travail décent et croissance économique). Lorsque cela était possible, nous avons privilégié une approche quantitative. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 8.2 : Accroître la productivité par l'innovation et la diversification

Démarches positives : Adoption de technologies innovantes pour améliorer l'efficacité opérationnelle (réservations en ligne, gestion des stocks, automatisation de certaines tâches) et modernisation des équipements pour optimiser les ressources et réduire les coûts. Par exemple, Daimatics Agency accompagne les petites entreprises andorranes, y compris les restaurants, à adopter des technologies telles que la création de sites web optimisés pour le référencement et l'automatisation du marketing⁹³.

Cible 8.3 : Promouvoir l'emploi, la création et la croissance des PME

Démarches positives : Accès facilité pour les PME/TPE aux financements pour leur développement et incitation à la coopération des acteurs locaux du secteur hébergement et restauration. Dans

⁹² [Rochelle, B. \(2024, 1 septembre\). Barcelone : les conséquences du surtourisme. L'immobilier Par SeLoger.](#)

⁹³ [Yepes, D. N. \(2024, 12 décembre\). IA et numérisation pour les petites entreprises en Andorre - Daimatics.](#)

l'espace transfrontalier des efforts sont faits pour soutenir les PME du tourisme et encourager l'innovation et faciliter leur accès aux marchés internationaux⁹⁴.

Cible 8.5 : Parvenir à un plein emploi productif, décent et inclusif

Démarches positives : Le secteur de l'hébergement et de la restauration est en plein développement grâce au tourisme, ce qui favorise les opportunités d'emploi et permet à toutes et à tous de trouver un contrat adapté. La Catalogne a créé plus d'un million d'emplois dans l'hôtellerie et la restauration, avec un tourisme international en forte croissance (18,7 % en 2023) et des recettes par touriste bien supérieures à la moyenne nationale, ce qui soutient une économie locale diversifiée.⁹⁵

Cible 8.6 : Promouvoir la formation et l'accès à l'emploi aux jeunes

Démarches positives : Le secteur de l'hébergement et de la restauration recrute, notamment en contrats d'alternance ou de stage, et offre des possibilités d'apprentissage sur le terrain et de développement de compétences pratiques. Le Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie a mis en place le projet « La Table LHT », un restaurant d'application commercial où les étudiants de BTS gèrent de manière autonome la cuisine et le service, leur permettant d'acquérir une expérience pratique concrète.⁹⁶

Cible 8.8 : Assurer la sécurité sur le lieu de travail et la sécurité de tous les travailleurs

Démarches positives : Initiatives pour réduire la pénibilité, favoriser le bien-être et l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Par exemple en Occitanie, l'Union des Métiers des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) s'est associée à Action Logement pour faciliter l'accès à des logements abordables aux salariés saisonniers, un facteur clé pour réduire leur stress et améliorer leur équilibre vie privée-vie professionnelle.⁹⁷

Cible 8.9 : Développer un tourisme durable

Démarches positives : Promotion des traditions, de l'artisanat, de l'histoire et du patrimoine régional, développement de l'écotourisme, du tourisme rural et des activités de pleine nature respectueuses de l'environnement. Le restaurant gastronomique El Cellar de Can Roca, à Gérone, en est un exemple. Dirigé par les trois frères Roca, il est reconnu mondialement pour sa cuisine innovante qui rend hommage aux traditions culinaires catalanes. Il intègre des éléments du

⁹⁴ [CCI Pirineus Med II, CCI Occitanie, CCI Pyrénées Orientales, Cambra de Comerç de Lleida, Cambra de Comerç de Girona, & Cambra de Comerç de Andorra. \(2021, octobre\). Panorama socioéconomique transfrontalier.](#)

⁹⁵ [Les secteurs économiques qui recrutent massivement en Catalogne cette année - La Setmana](#)

⁹⁶ [Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie s'installe à la Cartoucherie | Académie de Toulouse](#)

⁹⁷ [L'UMIH et Action Logement : ensemble pour loger les salariés et travailleurs saisonniers](#)

patrimoine régional dans ses plats, offrant une expérience culinaire unique qui célèbre l'artisanat et l'histoire gastronomique de cette région⁹⁸. En Andorre, le tourisme gastronomique local est vu comme un potentiel moteur de développement, valorisant des produits locaux de qualité⁹⁹.

11 - Villes et Communautés Durables

L'Objectif de Développement Durable numéro 11, "Villes et Communautés Durables", a pour vocation de s'assurer que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables d'ici 2030.

L'ODD 11, axé sur des « Villes et communautés durables », est particulièrement pertinent pour le secteur de l'hébergement-restauration en Andorre, Catalogne et Occitanie.

En Occitanie¹⁰⁰, où l'étalement urbain a augmenté de 8,3 % en 10 ans et près de 8 actifs sur 10 utilisent la voiture, la nécessité d'améliorer la mobilité et de réduire l'impact environnemental du secteur est cruciale, notamment en lien avec l'attractivité naturelle de la région. D'après l'ADEME, 8 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales seraient liées au tourisme, et parmi elles 75 % seraient dues aux transports. En Occitanie 92% des touristes se déplacent de voiture¹⁰¹.

De plus, l'Occitanie est la première région de France métropolitaine en matière de biodiversité¹⁰², ce qui rend d'autant plus nécessaire le besoin de préserver ce patrimoine naturel. Par ailleurs, cette région est l'une des plus consommatrices d'espaces avec 33 millions de m² artificialisés en moyenne chaque année entre 2009 et 2018, toutefois le secteur du tourisme n'a qu'une part limitée sur ce phénomène et a même tendance à diminuer (-0,8 points en cinq ans sur l'artificialisation)¹⁰³.

En Andorre¹⁰⁴, malgré un chômage faible de 2,4 %, l'accès à un logement abordable pour les employés du secteur reste un défi majeur en raison du coût élevé des loyers. La rareté du logement et les prix des loyers sont un problème important pour la population andorrane, en particulier pour l'émancipation des jeunes et pour les travailleurs saisonniers. Des représentants des travailleurs saisonniers ont averti que le prix des loyers et la difficulté de trouver un logement mettent en péril la venue de ces travailleurs, dont l'Andorre a besoin.

Le risque de dégradation ou artificialisation de sites naturels et culturels due au développement non maîtrisé d'infrastructures touristiques et à une fréquentation excessive expose directement le secteur, surtout en Andorre. La Principauté est connue pour ses stations de ski. Ces dernières

⁹⁸ [El Celler de Can Roca](#).

⁹⁹ [Entre Mandiles y Apanos : Proyecto para la recuperación y revitalización del patrimonio gastronómico. Análisis DAFO para la Comarca de Andorra-Sierra de Arcos y Bajo Martín](#).

¹⁰⁰ INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

¹⁰¹ [Mesure des déplacements touristiques en Occitanie. \(2025\)](#).

¹⁰² [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2025\). Biodiversité](#)

¹⁰³ [Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. \(2023, juin\). L'état du tourisme en Occitanie en 2022](#).

¹⁰⁴ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022*.

nécessitent des infrastructures et impliquent une surfréquentation touristique pouvant avoir des impacts non négligeables sur l'environnement¹⁰⁵.

En Catalogne¹⁰⁶, où les niveaux de particules fines sont préoccupants et 19,7 % de la population connaît des difficultés de logement, le secteur doit contribuer à la qualité de vie urbaine. Actuellement, le secteur participe à une aggravation des tensions sur le marché du logement local due à la demande de logements pour les touristes, entraînant une hausse des prix et une raréfaction de l'offre pour les résidents permanents. Par exemple, la montée et le développement des logements de type Airbnb, avec le tourisme de masse, à Barcelone ont fait exploser les prix des loyers pour les habitants. Pour remédier à cela, la ville de Barcelone a annoncé la fin de logement type Airbnb d'ici 2028¹⁰⁷.

Il est également nécessaire de noter que plus de 30 % du territoire catalan comprend des espaces naturels protégés¹⁰⁸, ce qui montre la nécessité pour le secteur de respecter ces espaces.

Le secteur de l'hébergement-restauration doit s'engager activement dans le développement durable. Il est confronté à des défis environnementaux majeurs, notamment une production importante de déchets, une consommation excessive de ressources naturelles comme l'eau et l'énergie, et une pollution multiple (visuelle, sonore, lumineuse). De plus, l'aménagement d'infrastructures hôtelières peut entraîner l'artificialisation des sols et la perte de biodiversité, si des pratiques non responsables sont adoptées. Pour assurer sa durabilité à long terme et renforcer l'attrait des destinations, le secteur doit donc intégrer la **préservation du patrimoine** et contribuer à la qualité des espaces publics. Il est également crucial qu'il renforce sa résilience face aux risques environnementaux en adoptant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

Cet ODD n°11 est composé de 10 cibles (11.1 à 11.7 avec 11.a, 11.b 11.c) sur divers aspects qui vont de l'accès au logement décent, à l'urbanisation durable, en passant par la préservation du patrimoine et l'impact environnemental, ainsi que par la prévention et la limitation de l'impact des catastrophes. L'accès aux espaces verts et aux lieux publics sûrs, aux transports sûrs, accessibles et viables, ainsi que le développement territorial, les politiques intégrées pour des territoires résilients et la question des bâtiments durables et résilients y sont également abordés.

Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, et plus particulièrement dans les régions Andorre-Occitanie-Catalogne, nous avons identifié six cibles applicables : 11.1 (accès au logement décent), 11.2 (transports sûrs, accessibles et viables), 11.4 (préservation du patrimoine), 11.6 (impact environnemental) et 11.7 (accès aux espaces verts et lieux publics sûrs).

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont définis à l'échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre de notre analyse des pratiques du secteur de l'hôtellerie-restauration en Catalogne, en Andorre et en Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts de ce secteur sur le territoire afin d'en évaluer l'influence sur la thématique 11 des ODD (Villes et communautés durables). Lorsque cela était

¹⁰⁵ [CANALS RIBA, V. \(2024, 15 novembre\). QU'EN DISENT NOS EXPERTS INTERNATIONAUX ? Edition # 6.](#)

¹⁰⁶ [INE - Instituto Nacional de Estadística. Infografías ODS Cataluna.](#)

¹⁰⁷ [Rochelle, B. \(2024, 1 septembre\). Barcelone : les conséquences du surtourisme. *L'immobilier Par SeLoger*.](#)

¹⁰⁸ [Idescat. Indicadors bàsics de Catalunya. Espais naturals protegits. \(2023, 11 septembre\).](#)

possible, nous avons privilégié une approche quantitative. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 11.1 : Assurer un accès à des logements décents et abordables

Démarches positives : Contribution du secteur hébergement-restauration à des initiatives locales visant à faciliter l'accès à des logements abordables, notamment pour les travailleurs saisonniers et permanents du secteur. Par exemple, la région Occitanie a lancé un partenariat avec *Action Logement* pour l'hébergement des travailleurs saisonniers¹⁰⁹.

Cible 11.2 : Développer les moyens de transports sûrs et abordables nécessaires aux activités

Démarches positives : Encouragement par le secteur hébergement-restauration de l'utilisation de modes de transport durables pour les employés et les clients (covoiturage, transports en commun, vélos). La région d'Occitanie s'investit activement dans la promotion de la mobilité douce à travers des aides financières. C'est notamment le cas de l'aide à l'acquisition de véhicules utilitaires électriques pour les artisans¹¹⁰. Cette aide peut être particulièrement utile dans le secteur hébergement-restauration (déplacement des fournisseurs, des clients, etc.). De plus, la région s'est engagée à renforcer ses infrastructures de recharge pour véhicules électriques avec un budget de 25 millions€¹¹¹.

Cible 11.4 : Favoriser la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel local

Démarches positives : Valorisation et mise en avant par les établissements d'hébergement et de restauration du patrimoine culturel et naturel local dans leur offre et leur communication, contribuant à sa préservation et à sa transmission. De nombreux établissements ont déjà engagé cette démarche, comme l'Hôtel de la Cité à Carcassonne¹¹², Les Domaines de Saint-Andréol à la Motte¹¹³, ou encore l'Hôtel La Bionda à Begur¹¹⁴ ou la Casa Bonay à Barcelone¹¹⁵.

Cible 11.6 : Réduire l'impact environnemental négatif des activités dans le secteur

Démarches positives : Développement d'établissements ayant un impact neutre ou faible sur son environnement, par exemple grâce à des hébergements alternatifs et responsables ou encore des

¹⁰⁹ [Partenariat avec ActionLogement pour l'hébergement des travailleurs saisonniers. \(2023, 15 juin\).](#)

¹¹⁰ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2023\). Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique.](#)

¹¹¹ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2023\). Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique.](#)

¹¹² [Hôtel de la Cité MGallery Carcassonne.](#)

¹¹³ [Le Domaine de Saint Andréol Golf & Spa Resort**** : Entre Provence et Côte d'Azur.](#)

¹¹⁴ [Hôtel La Bionda.](#)

¹¹⁵ [Hôtel Casa Bonay.](#)

restaurations avec uniquement des produits locaux, de saison et bio. Promotion de ces pratiques auprès des autres activités du secteur touristique. Des établissements comme Hostal Grau à Barcelone illustrent cette démarche en proposant des "matelas bio" à leurs hôtes. Au-delà des labels internes, les professionnels peuvent s'appuyer sur des certifications externes reconnues.¹¹⁶ L'entreprise Ecomatelas, basée près de Montpellier en Occitanie, a fait du reconditionnement son cœur de métier. Elle s'approvisionne directement auprès de "grands groupes hôteliers" et de centres de vacances, ciblant un secteur qui était auparavant le "plus frileux" à l'idée de donner une seconde vie à sa literie. Le succès de cette collaboration repose sur une proposition de valeur unique et différenciante. L'entreprise a développé et breveté un "procédé unique en France" de désinfection thermique. Cette technologie permet de traiter les matelas à 99,9 % contre les bactéries et les acariens et de les assainir, un aspect particulièrement important pour le secteur hôtelier, notamment face au risque récurrent des punaises de lit. Chaque matelas reconditionné par Ecomatelas permet d'économiser 288 kg de CO₂eq par rapport à un produit neuf. De plus, ces matelas sont revendus à un prix "30 à 50 % inférieur" à celui des modèles neufs. La valeur de la démarche ne réside ici pas uniquement dans le recyclage, mais dans la capacité à résoudre un problème opérationnel majeur pour les hôteliers, à savoir la garantie d'une hygiène irréprochable pour leurs clients.¹¹⁷

Cible 11.7 : Développer l'accès aux espaces verts dans les établissements d'hébergement et de restauration

Démarches positives : Création et valorisation d'espaces verts accessibles au sein des établissements d'hébergement et de restauration contribuant au bien-être des clients et à la biodiversité locale.

13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

L'Objectif de Développement Durable numéro 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques" a pour vocation de prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions d'ici 2030.

L'ODD 13, relatif à la « Lutte contre les changements climatiques », est un impératif majeur pour le secteur de l'hébergement-restauration en Andorre, Catalogne et Occitanie.

En Occitanie¹¹⁸, où les températures moyennes augmentent d'environ +0,4 °C par décennie depuis les années 1980¹¹⁹, où 67 % des communes sont classées à risques naturel majeur d'inondation et

¹¹⁶ [Hostal Grau](#)

¹¹⁷ [Près de Montpellier. Ecomatelas investit dans le Made in France avec ses matelas reconditionnés | Entreprises Occitanie](#)

¹¹⁸ INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

¹¹⁹ [Réseau Action Climat France, République Française, & ADEME. La France face au changement climatique : toutes les régions impactées.](#)

69,1 % au risque naturel majeur de mouvement de terrain¹²⁰, le secteur doit anticiper les impacts sur ses infrastructures et son activité, d'autant plus que les émissions de gaz à effet de serre peinent à diminuer dans les secteurs clés comme le transport. Les sécheresses de plus en plus présentes, avec notamment un triplement de la surface moyenne concernée par les épisodes de sécheresses depuis 1960¹²¹. Par ailleurs, en Occitanie, 2 % des lits sont concernés par des fortes chaleurs fréquentes¹²² et en moyenne 50 % des établissements de restauration et d'hébergement se considèrent comme impactés par les événements climatiques¹²³.

Par ailleurs, la région est un acteur important de l'adaptation au changement climatique au sein de l'UE. En effet, L'Occitanie fait partie des 118 territoires européens membres de la mission *Adaptation au changement climatique* de la Commission Européenne¹²⁴. La Région également a lancé son *Pacte Vert*¹²⁵ en novembre 2020 qui propose des actions concrètes pour répondre à l'urgence climatique. Cet engagement est également un point fort pour la durabilité dans le secteur hébergement-restauration puisque des actions concrètes sont proposées pour aider les acteurs privés à s'adapter aux conséquences du changement climatique, en amont et éviter de devoir compenser à terme.

En Andorre¹²⁶, où les zones de montagne sont identifiées par le GIEC comme particulièrement sensibles au changement climatique, les effets de ce changement sont déjà perceptibles en termes de températures, de précipitations et d'épaisseur du manteau neigeux, et devraient avoir un impact croissant sur la population, les écosystèmes et l'économie. Bien que l'Andorre ne contribue qu'à 0,001 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le pays fait preuve d'un engagement ferme et inconditionnel dans la lutte mondiale contre le changement climatique, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Par ailleurs, l'Andorre intègre d'ores et déjà le changement climatique dans ses politiques, stratégies et plans nationaux, et accorde une attention particulière à l'éducation environnementale et à la participation de la société civile, notamment des jeunes, en offrant des espaces de débat sur les politiques climatiques.

En Catalogne¹²⁷, bien que des vies soient tragiquement perdues à cause des catastrophes (0,32 décès pour 100 000 habitants en 2022) et que les émissions de GES aient diminué, l'intégration de l'éducation au développement durable montre une prise de conscience nécessaire.

La promotion et développement du tourisme de masse non responsable lié au secteur a des effets néfastes sur le long terme sur l'activité même de ce secteur. Par exemple, le développement des croisières en Méditerranée participe largement aux émissions de gaz à effet de serre. En effet, les émissions par kilomètre et par passager sont en moyenne d'environ 390 g de CO₂ par kilomètre¹²⁸,

¹²⁰ [INSEE. Statistiques locales : Zone d'étude Occitanie / Rapport Développement Durable.](#)

¹²¹ [RECO Occitanie. Quel climat en 2100 ?](#)

¹²² [Occitanie Tourisme Observation & INSEE. Exposition des hébergements touristiques aux fortes chaleurs.](#)

¹²³ [CRTL Occitanie. Agences de Développement Touristique, & Comités Départementaux du Tourisme. Les modes d'hébergement en Occitanie : Nuitées touristiques et fréquentation par modes d'hébergement.](#)

¹²⁴ [EU Mission : Adaptation to climate change. \(2024\).](#)

¹²⁵ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2024\). Le Pacte Vert pour l'Occitanie.](#)

¹²⁶ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022.*

¹²⁷ [INE - Instituto Nacional de Estadística. Infografías ODS Catalunya.](#)

¹²⁸ [Rodger, C., Howitt, O., Revol, V., & Smith, I. \(2010\). Carbon emissions from international cruise ship passengers' travel to and from New Zealand. Dans *Energy Policy* \(5^e éd., Vol. 38\).](#)

soit 6 fois plus que le ferry et 2,4 fois plus que l'avion¹²⁹, d'après les chiffres de l'Agence européenne de l'environnement. Ces émissions participent au réchauffement climatique, qui a un impact direct sur la santé des écosystèmes marins. Par conséquent, des activités comme la plongée sous-marine, directement liées au tourisme, se trouvent compromises par la dégradation des environnements aquatiques, créant une boucle où les pratiques non durables menacent la viabilité des activités touristiques qu'elles sont censées promouvoir.

Pour l'hébergement, l'exposition aux risques climatiques physiques comme les intempéries et les inondations menace directement les biens et les revenus, pouvant entraîner une augmentation des coûts d'assurance. Le secteur de la restauration, quant à lui, est confronté à des défis liés à la disponibilité et au coût des matières premières agricoles impactées par les sécheresses, les inondations ou les changements de saisonnalité, sans oublier les perturbations logistiques dues aux événements climatiques extrêmes. Ainsi, l'adaptation et la réduction des émissions sont des enjeux cruciaux pour la pérennité du secteur dans ces trois régions.

Cet ODD n°13 est composé de 5 cibles (13.1 à 13.3 avec 13.a 13.b) sur divers aspects qui vont de la résilience et l'adaptation, aux politiques climatiques, ou encore plus axée sur l'éducation et la capacité d'action. Cet ODD évoque également les fonds verts ainsi que la nécessité de renforcer les capacités des pays.

Dans le secteur hébergement-restauration, et en particulier sur les régions Andorre - Occitanie - Catalogne nous avons identifié 3 cibles applicables : la 13.1 (Résilience et Adaptation), la 13.2 (Politiques Climatiques) et la 13.3 (Education et Capacité d'Action).

Les Objectifs de Développement Durable sont définis à une échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre de notre analyse des pratiques du secteur de l'hôtellerie-restauration en Catalogne, Andorre et Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts du secteur sur ce territoire afin d'en évaluer l'influence vis-à-vis de la thématique 13 des ODD (Lutte contre les changements climatiques). Lorsque cela était possible, une approche quantitative a été privilégiée. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative, s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 13.1 : Adapter les pratiques aux aléas climatiques afin de rendre le secteur plus résilient

Démarches positives : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transition climatique commun au secteur hébergement-restauration dans la région transfrontalière Andorre-Occitanie-Catalogne, reposant sur une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. Ce plan permettrait le partage structuré de bonnes pratiques, le déploiement coordonné de mesures d'adaptation et de résilience, et la mutualisation des investissements (formation, rénovation énergétique, gestion de l'eau, etc.), avec un effet levier sur l'ensemble du tissu économique local et touristique.

¹²⁹ [Rail and waterborne — best for low-carbon motorised transport. \(2023, 9 février\).](#)

Cible 13.2 : Intégrer des mesures relatives aux changements climatiques dans la gouvernance des entreprises

Démarches positives : Inscrire la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux aléas climatiques comme des objectifs stratégiques partagés par les entreprises du secteur hébergement-restauration dans les régions, favorisant ainsi une action coordonnée et ambitieuse à l'échelle territoriale. Il faut néanmoins prendre en compte le risque de désavantage compétitif pour les entreprises qui engagent des coûts importants pour la transition climatique si la concurrence ne suit pas.

Cible 13.3 : Développer la sensibilisation enjeux climatiques et environnementaux dans le secteur

Démarches positives : Prise en compte du changement climatique et des enjeux environnementaux dans la communication auprès des parties prenantes, avec des actions de sensibilisation.

5.2. Points forts

Le secteur de l'hébergement-restauration constitue un **pilier économique central** dans les trois régions étudiées. Il soutient l'emploi local, contribue de manière significative au PIB (jusqu'à 11,6 % en Catalogne) et valorise les **identités culturelles et gastronomiques régionales**. Cette dimension économique s'accompagne d'un potentiel important en matière de développement durable, progressivement mis en œuvre.

Sur le **plan environnemental**, plusieurs initiatives témoignent d'une volonté croissante de concilier attractivité touristique et gestion responsable des ressources. La mise en place de dispositifs de recyclage des eaux grises, l'adoption de pratiques économes en eau, et le recours croissant aux labels environnementaux (Clef Verte, Qualité Tourisme Sud de France, Esprit Parc National...) sont des signes encourageants. En Occitanie, des **dispositifs publics** comme le Plan Eau Régional ou les soutiens de l'ADEME accompagnent cette transition, tandis qu'en Catalogne et en Andorre, des projets d'innovation technologique et de recherche (comme GRATiR) visent à renforcer la résilience du secteur.

Par ailleurs, les établissements de plus en plus nombreux à intégrer une **logique de tourisme durable** participent à la valorisation des territoires, de leur patrimoine et de leurs produits locaux. Dans certaines zones rurales, cela se traduit par une revitalisation de l'économie locale et une meilleure répartition des flux touristiques.

Sur les enjeux sociaux, si des fragilités persistent, il faut souligner les efforts pour **soutenir l'emploi** des jeunes, favoriser la formation en alternance ou faciliter l'accès au logement pour les saisonniers (notamment en Occitanie grâce à des partenariats avec Action Logement). Ces actions contribuent à rendre le secteur plus inclusif et à pallier les tensions sur le marché du travail.

Enfin, les trois régions ont pris conscience de la nécessité d'inscrire leurs politiques touristiques dans une logique de **durabilité territoriale** : amélioration des mobilités douces, réduction de

l'artificialisation des sols, promotion de la biodiversité ou lutte contre les effets du changement climatique (notamment en montagne et zones littorales).

5.3. Points faibles

Malgré ces dynamiques positives, plusieurs défis majeurs freinent encore la pleine contribution du secteur aux objectifs de développement durable.

D'abord, la **pression sur la ressource en eau** reste très forte, notamment en haute saison touristique et dans des territoires déjà fragilisés par la sécheresse. En Catalogne par exemple, un touriste peut consommer jusqu'à **cinq** fois plus d'eau qu'un résident local, ce qui aggrave les tensions hydriques. Le traitement des eaux usées n'est pas toujours optimal, avec encore des cas de rejets polluants (ex : cuisine centrale du Mirail à Toulouse), soulignant un **manque de régulation ou d'équipement** dans certains établissements.

Sur le plan social, le **travail dans ce secteur reste précaire et peu attractif** : turn-over important, contrats courts, rémunérations faibles, conditions de travail pénibles (horaires irréguliers, pression physique et mentale), et inégalités persistantes entre les genres. Cela freine le recrutement, notamment des jeunes, et complique la professionnalisation du secteur. Le **manque de qualification de la main-d'œuvre**, ainsi que le **peu de perspectives d'évolution professionnelle**, constituent un frein majeur à la montée en compétences et à la fidélisation des salariés.

La **saisonnalité très marquée** du secteur, commune aux trois régions, renforce cette instabilité : elle impacte non seulement la qualité de l'emploi, mais aussi la mise en œuvre de pratiques durables. Les travailleurs saisonniers, souvent moins formés, sont généralement peu intégrés dans les démarches de gouvernance ou de transformation de l'entreprise, ce qui fragilise la continuité des actions environnementales ou sociales.

En termes d'**aménagement du territoire**, le développement du tourisme – lorsqu'il n'est pas maîtrisé – contribue au surtourisme de certaines zones urbaines (Barcelone en est un exemple criant), avec pour corollaire la flambée des loyers, la raréfaction du logement pour les habitants, et une forme de dégradation de la vie locale. La multiplication des meublés de tourisme de type Airbnb accentue ces effets.

Le **tourisme de masse**, bien qu'économiquement favorable à court terme, est également à l'origine de nombreuses nuisances environnementales : dégradation des paysages, pollution, accumulation de déchets, surfréquentation des sites naturels et tensions sociales avec les habitants. Ces phénomènes concernent aujourd'hui les trois territoires étudiés.

Enfin, un manque de coordination, de suivi d'impact et de mutualisation des initiatives freine encore le passage à l'échelle des démarches vertueuses. De plus, certaines études, notamment en Andorre, soulignent un **manque de communication autour de l'identité régionale**, en particulier gastronomique. Ce déficit de valorisation culturelle affaiblit l'authenticité de l'offre touristique et expose les territoires à une **standardisation** progressive, menaçant leur patrimoine immatériel.

5.4. Pistes d'actions

L'analyse de la mise en œuvre des ODD par les secteurs de l'hébergement et de la restauration sur le territoire transfrontalier, enrichie par la consultation d'entreprises lors d'ateliers dédiés, a permis d'identifier les actions les plus pertinentes et prioritaires pour répondre aux enjeux ESG de ce secteur.

Vous trouverez ci-dessous une sélection de pistes d'actions concrètes, à la fois alignées sur les enjeux ESG jugés prioritaires et contribuant positivement à l'atteinte des ODD

Pistes d'actions - Hébergement / Restauration			
Enjeux ESG	Pistes d'actions		Echelle
Conception de produits et gestion du cycle de vie, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Développer les symbioses industrielles (écologie industrielle et territoriale)	Favoriser les synergies locales entre entreprises pour transformer les déchets ou coproduits de l'une en ressources pour l'autre (ex. : marc de café valorisé, chutes de bois ré-utilisées), dans une logique d'économie circulaire et de réduction des déchets.	Initiative privée
Emissions de GES	Accompagner au bilan carbone	Accompagner les entreprises qui souhaitent faire un bilan carbone simplifié (leur donner accès à des ressources de base, des outils et des experts transfrontaliers). Une organisation à l'échelle régionale pourrait également permettre de mettre en place une base de données sur les facteurs d'émissions locaux.	Initiative privée, Initiative publique
Émissions de GES, Gestion de l'énergie, Impacts physiques du changement climatique	Eco-construction des bâtiments	Intégrer les principes de l'éco-construction lors des projets d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement des locaux : recours à des matériaux de réemploi ou issus de filières de valorisation, mais aussi amélioration des performances énergétiques et du confort des usagers. Sans être décideurs directs sur tous les choix techniques, les entreprises peuvent néanmoins exprimer leurs attentes en matière d'impact environnemental, et ainsi favoriser des bâtiments plus durables, mieux adaptés aux conditions de travail.	Initiative privée
Gestion de l'eau et des eaux usées	Eco-gestes pour réduire la consommation d'eau	Mise en place d'actions pour réduire la consommation d'eau : Installation de réducteurs de débit sur les robinets et pommes de douche. Sensibilisation des clients à l'économie d'eau. Vérification et réparation régulières des fuites d'eau. Installation de systèmes de récupération d'eau de pluie.	Initiative privée
Gestion de l'énergie	Déploiement de solutions d'énergie renouvelable	L'ensoleillement du territoire rend l'utilisation des panneaux photovoltaïques pertinents, que ce soit sur les toitures des bâtiments ou ombrières photovoltaïques pour produire une partie de l'électricité consommée par l'entreprise, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles. Mutualisation des investissements dans des parcs solaires ou éoliens transfrontaliers entre les entreprises et soutenus par la collectivité.	Initiative privée, Initiative publique
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Démarche Achats Responsables	Développement de la démarche d'Achats Responsables selon la norme ISO 20400:2017, notamment via à une grille d'évaluation de ces fournisseurs sur des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Cette approche permet de diffuser l'engagement de l'entreprise sur sa chaîne de valeur, en ne travaillant qu'avec des fournisseurs engagés.	Initiative privée

Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Base de données partagées de fournisseurs responsables transfrontaliers	Développement de bases de données partagées d'acteurs privés du territoire intégrant des informations sur leurs performances ESG, labels et certifications. Ce recensement permettra de promouvoir les bonnes pratiques et privilégier les synergies.	Initiative publique
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Partenariats locaux pour limiter le gaspillage alimentaire	Mise en place de partenariats avec des associations locales pour faire des dons de produits alimentaires invendus mais consommables, ou organisation de collectes pour des banques alimentaires.	Initiative privée, Initiative publique
Impacts écologiques	Protection des sites naturels sensibles	Collaborer avec les autorités locales et les parcs naturels pour éviter la surfréquentation et la dégradation des sites naturels sensibles, notamment et par exemple les départs de feux de forêts liés à des négligences humaines.	Initiative privée, Initiative publique
Impacts écologiques	Protéger la biodiversité environnante	Favoriser l'intégration paysagère des établissements (matériaux, formes, végétalisation) afin de mieux s'insérer dans l'environnement naturel ou bâti, tout en limitant l'artificialisation des sols.	Initiative privée
Impacts écologiques	Promotion du patrimoine culturel local	Promouvoir auprès des clients le patrimoine culturel local, notamment les bonnes pratiques pour sa conservation et préservation (éviter le surtourisme, respecter les règles de protection, etc.). Par exemple grâce à des brochures ou des pitches à chaque client.	Initiative privée
Impacts écologiques	Conservation d'espaces naturels	Conserver et restaurer des espaces naturels autour des sites pour préserver la biodiversité locale et favoriser la résilience face au changement climatique, notamment en élaborant un plan de gestion écologique. La démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN) vise à compenser toute nouvelle surface bétonnée par une renaturation équivalente, limitant ainsi la perte d'habitats naturels.	Initiative privée
Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique	Développer les offres d'hébergements responsables	Développer les offres d'hébergements responsables : logements éco-conçus, intégration d'énergies renouvelables, repas à base de produits locaux et de saison, préservation de la biodiversité, supprimer la climatisation et les doses de savon individuelles, etc. Cette démarche peut être renforcée par la mesure de l'impact évité (émissions de CO ₂ , consommation d'eau ou d'énergie) comparé à un hébergement conventionnel, afin de sensibiliser les clients et valoriser les efforts engagés.	Initiative privée
Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique, Émissions de GES, "Engagement des employés, diversité et inclusion"	Promouvoir la mobilité douce	Développer et encourager les déplacements en mobilité douce (vélo, à pied, trottinette, etc.). Par exemple en construisant des pistes cyclables jusqu'aux zones industrielles / commerciales, ou encore en incitant ses employés à venir en mobilité douce via des aides, ou encore en informant les clients des manières de venir en transports durables. Des initiatives de coopération transfrontalière existent pour améliorer la connectivité des réseaux cyclables entre ces régions.	Initiative privée, Initiative publique

Impacts physiques du changement climatique	Plan de transition climatique	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transition climatique pour les principaux secteurs d'activité dans la région transfrontalière Andorre-Occitanie-Catalogne, reposant sur une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. Ce plan permettrait le déploiement coordonné de mesures d'adaptation et de résilience, et la mutualisation des investissements (formation, rénovation énergétique, gestion de l'eau, etc.), avec un effet levier sur l'ensemble du tissu économique local et touristique.	Initiative publique, Initiative privée
Pratiques de travail	Flexibilité des horaires de travail	Développement de la flexibilité des horaires de travail (selon les contraintes de production) pour favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des employés (par exemple, horaires individualisés ou semaine de 4 jours si applicable).	Initiative privée
Pratiques de travail	Transparence des rémunérations	Mise en place d'une grille salariale transparente basée sur les compétences acquises et développées par les employés, indépendamment de l'ancienneté, pour valoriser l'expertise et encourager la formation continue.	Initiative privée
Pratiques de travail	Développer les compétences	Développer les compétences des employés via un plan de formation personnalisé et révisé chaque année. Au-delà de l'obligation légale de former, une approche individualisée permet de répondre aux aspirations professionnelles de chacun, d'anticiper les évolutions métiers et d'intégrer les enjeux environnementaux, numériques ou sociaux émergents. Cette montée en compétences renforce à la fois le bien-être des salariés, leur engagement et la performance globale de l'entreprise.	Initiative privée
Pratiques de travail	Favoriser la stabilité de l'emploi saisonnier	Développer des collaborations entre établissements aux activités complémentaires (par ex. station de ski en hiver et parc de loisirs l'été) pour proposer des contrats successifs ou partagés, permettant d'offrir aux saisonniers des opportunités de travail à l'année, tout en fidélisant les compétences locales et améliorant les conditions de travail.	Initiative privée
Pratiques de travail	Aide au logement des employés	Proposer aux salariés des logements à loyers modérés, situés à proximité du lieu de travail afin de favoriser l'attractivité de l'entreprise, d'aider les employés, notamment saisonniers, dans les entreprises situées à proximité de lieux / dans des villes très touristiques.	Initiative privée, Initiative publique
Pratiques de vente et étiquetage des produits, Conception de produits et gestion du cycle de vie, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Système massifié, généralisé de consigne de bocaux et bouteilles.	Créer une filière régionale de consigne pour bocaux et bouteilles en verre destinés aux entreprises, avec des contenants harmonisés et réutilisables, facilitant la collecte, le lavage et la redistribution. Cette démarche s'appuie sur des circuits courts pour réduire les déchets et l'empreinte carbone, tout en favorisant l'économie circulaire. Elle vise à simplifier le retour des contenants réutilisables et encourager leur adoption par les professionnels de l'alimentation et de la restauration.	Initiative publique
Qualité et sécurité des produits, Bien-être du client, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Émissions de GES	Favoriser les repas plus sains et moins émetteurs	Proposer des alternatives végétariennes, véganes ou sans gluten, ainsi que des produits locaux et de saison. Cette démarche contribue à réduire l'empreinte carbone liée à l'alimentation, notamment en limitant la consommation de viande rouge, fortement émettrice de gaz à effet de serre. Elle permet aussi de répondre à des besoins alimentaires variés, favorisant l'inclusion et l'accessibilité pour tous.	Initiative privée

Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux	Promotion des produits locaux et savoir-faire locaux	Promouvoir les produits locaux et les savoir-faire régionaux à travers plusieurs leviers : intégration de critères de provenance dans les politiques d'achats et cahiers des charges, soutien aux circuits courts via des partenariats avec des producteurs ou artisans locaux, communication valorisant les acteurs du territoire, et sensibilisation des salariés à ces démarches. Ces actions renforcent l'ancrage territorial des entreprises, soutiennent l'économie locale et s'inscrivent dans une logique d'achats responsables (ISO 20400).	Initiative privée, Initiative publique
Sécurité des données, Pratiques de travail	Digitalisation des process	Digitaliser les process pour optimiser le temps de travail, la gestion administrative et sécuriser les données (ex : utilisation de logiciel ou sites pour la réservation et les commandes, la gestion des stocks, etc.)	Initiative privée
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Sensibilisation environnementale et sociale	Développement d'un plan de formation continue à destination des entreprises, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par les politiques publiques (nationale et/ou locale). Ce plan doit comporter des modules pratiques sur la réduction des impacts, l'intégration des critères ESG, ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement disponibles (aides financières, outils méthodologiques, etc.).	Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Promotion des métiers grâce à des partenariats écoles / entreprises	Développer et promouvoir les partenariats entre entreprises et établissements scolaires pour faire découvrir le monde professionnel aux jeunes, favoriser leur insertion et répondre aux enjeux de conditions de travail identifiés : meilleure préparation à l'emploi, attractivité des métiers et amélioration des pratiques d'accueil et de transmission en entreprise (exemple de partenariat : relation Ecole-Entreprise).	Initiative privée, Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Référent aides et subventions pour la transition écologique.	Mise en place d'un référent/ organisme/ etc. spécialisé pour accompagner les entreprises dans la compréhension des aides et subventions dont ils peuvent bénéficier pour développer des pratiques plus durables et pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'aide.	Initiative publique
Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client	Sensibilisation des clients	Intégrer des actions de sensibilisation des clients aux enjeux environnementaux et sociaux, directement dans les prestations proposées : messages à la commande ou à la réservation, affichage sur site, animations ou ateliers, valorisation des pratiques durables de l'établissement. Ces actions renforcent l'engagement du client tout en valorisant la démarche RSE de l'entreprise.	Initiative privée
Sensibilisation et partenariats, Engagement des employés, diversité et inclusion	Sensibilisation des employés	Développement d'un plan de formation/sensibilisation continue à destination des employés, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par la stratégie RSE de l'entreprise. (Par exemple, organiser une fresque du Climat pour impliquer les salariés dans le plan d'action carbone)	Initiative privée
Tous les enjeux ESG	Favoriser l'échange de bonnes pratiques sectorielles pour la mise en œuvre des ODD	Développer une plateforme d'échange de bonnes pratiques entre les acteurs du territoire transfrontalier pour la mise en œuvre des ODD dans le milieu professionnel.	Initiative publique, Initiative privée

6. Commerce

Avant de passer sur l'analyse, il est nécessaire de préciser que la recherche de données sur ce secteur a été difficile. Les commerces de biens et de proximité n'ont pas nécessairement de site internet ce qui rend l'analyse au niveau micro compliquée. Également l'analyse macro-économique sur les territoires a été complexe car les données globales sur les commerces et en rapport avec les ODD sont inexistantes ou inaccessibles.

Présentation du secteur dans chaque zone et périmètre choisi

Dans le cadre de cette analyse, le secteur du commerce est entendu comme celui des biens et du commerce de proximité. Sont donc exclus de notre réflexion le e-commerce ainsi que la grande distribution. Les entreprises concernées sont principalement des TPE et PME implantées sur les territoires d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie.

Ces trois territoires partagent un fort potentiel touristique, avec une attractivité liée à la Méditerranée, aux stations balnéaires, aux stations de ski et à une offre culturelle et naturelle riche. Ce dynamisme touristique a naturellement contribué au développement du commerce de proximité, notamment dans les zones à forte fréquentation.

Focus sur la région Occitanie

La région Occitanie¹³⁰, reconnue comme la 4^e région la plus touristique de France, constitue un exemple particulièrement significatif. En 2017, elle comptait 14 173 établissements de commerce, regroupant 117 858 salariés. Parmi ces structures, près de 85 % (11 990) étaient des entreprises de moins de 10 salariés, illustrant le poids des petites structures commerciales dans le tissu économique régional. En 2020, l'Occitanie représentait 9,5 % des établissements commerciaux français. Trois zones d'emploi concentrent à elles seules 42,3 % des établissements de la région en 2019 : Toulouse, Montpellier et Perpignan – une hausse par rapport à 2016 (41,8 %), qui témoigne d'une dynamique de concentration dans les grandes agglomérations.

En ce qui concerne les commerces alimentaires spécialisés (boulangeries, boucheries, poissonneries, etc.), l'Occitanie affichait en 2017 un taux de 124 établissements pour 100 000 habitants, contre 102 en moyenne sur le territoire métropolitain¹³¹. Cela démontre une densité commerciale supérieure à la moyenne nationale, notamment dans les zones rurales ou touristiques.

Pour soutenir le commerce local, la Région Occitanie a mis en place plusieurs dispositifs. *Le Pass Économie de Proximité*¹³², lancé en 2023, vise à maintenir ou développer les activités commerciales dans les zones peu desservies, à préserver le dernier commerce des villages ou quartiers prioritaires, et à encourager les projets innovants comme les commerces ambulants. En réponse à la crise

¹³⁰ [Observatoire Prospectif du Commerce. \(2019\). *Le commerce en Occitanie : Portrait de Région*.](#)

¹³¹ [INSEE, Méloux, S., & Péalaprat, C. \(2022, 30 octobre\). Poissonneries, primeurs, boucheries... : une forte présence en Occitanie.](#)

¹³² [Deschênes, S. \(2021, 21 mars\). Accompagner le développement de l'économie de proximité dans les territoires d'Occitanie.](#)

sanitaire, le fonds L'OCCAL¹³³ a été créé pour soutenir la trésorerie des commerçants et financer les investissements nécessaires à leur relance. Doté de près de 80 millions d'euros, il est porté par la Région, la Banque des Territoires, les Départements et les intercommunalités. Enfin, le programme FOCCAL¹³⁴ complète ces mesures en proposant une offre immobilière adaptée aux artisans et commerçants, tout en régulant le marché local. Il est mis en œuvre avec l'État et plusieurs partenaires publics.

Focus sur la région Catalane

En 2022, la Catalogne comptait 20 608 entreprises dans le secteur du commerce de détail, représentant environ 15,76 % du total national espagnol. Entre 2020 et 2022, le nombre total d'entreprises dans ce secteur a augmenté de 6,89 %, avec 2 070 créations et 741 disparitions. Parallèlement, le chiffre d'affaires moyen par entreprise a progressé de 7,45 %, et le bénéfice net moyen a connu une hausse de 15,35 % sur la même période¹³⁵.

Cependant, malgré ces indicateurs positifs, le commerce de proximité en Catalogne fait face à des défis majeurs. Selon l'Union des Associations de Travailleurs Indépendants et Entrepreneurs (Uatae), l'Espagne perd en moyenne 26 petits commerces par jour, une tendance attribuée à l'augmentation des coûts, au boom du commerce en ligne et à la concurrence des grandes enseignes. La Catalogne est particulièrement touchée, avec 1 369 commerces fermés en 2024, ce qui en fait l'une des régions les plus impactées du pays. Cette situation a entraîné la perte de près de 10 000 emplois dans le secteur, soulignant l'importance économique des petites et moyennes entreprises pour l'emploi local¹³⁶.

Face à ces défis, les autorités catalanes ont mis en place plusieurs initiatives pour soutenir les entreprises locales. Par exemple, l'Aire Métropolitaine de Barcelone (AMB) envisage de réduire de 40 % la taxe municipale de collecte des déchets pour les petits commerces, une mesure qui bénéficierait particulièrement aux établissements de moins de 100 m², qui représentent environ 70 % des commerces barcelonais¹³⁷.

Focus sur la principauté d'Andorre

Malgré sa petite superficie, l'Andorre est une destination touristique majeure, notamment en raison de son offre commerciale attractive¹³⁸. La principauté compte plus de mille magasins, y compris des centres commerciaux, offrant une large gamme de produits allant des articles de luxe aux biens de consommation courante. Cette diversité attire chaque année des millions de visiteurs, en particulier pendant les périodes de fêtes comme Noël, où les touristes affluent pour leurs achats.

¹³³ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2021, 28 septembre\). L'OCCAL, un fonds unique pour le tourisme, le commerce et l'artisanat.](#)

¹³⁴ [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. \(2021, avril 16\). FOCCAL, outil régional de soutien au commerce et à l'artisanat.](#)

¹³⁵ *Informe Sectorial de Comercio al por menor en establecimientos no especializados, con predominio en productos alimenticios, bebidas y tabaco.*

¹³⁶ [Chamerois, A. \(2025, 14 mars\). Fermetures en série : l'Espagne perd 26 petits commerces par jour. *Equinox*.](#)

¹³⁷ [Balistrout, C. \(2025, 1 janvier\). Transports, gaz, électricité... Ce qui augmente en Espagne en 2025. *Equinox*.](#)

¹³⁸ [Commerce-Local.com. \(2023\). Le commerce de détail en Andorre.](#)

Le régime fiscal avantageux d'Andorre constitue un atout majeur pour son commerce. Bien que n'étant pas membre de l'Union européenne, l'Andorre utilise l'euro et bénéficie d'une union douanière avec l'UE pour les produits industriels, éliminant ainsi les droits de douane sur ces marchandises. Le taux de l'impôt général indirect (IGI), équivalent à la TVA, est fixé à 4,5 %, bien inférieur à celui de nombreux pays européens¹³⁹. Cette fiscalité avantageuse permet aux consommateurs de bénéficier de prix compétitifs, renforçant l'attractivité du pays pour le shopping¹⁴⁰.

En 2022, le secteur des services dominait l'économie andorrane avec 2 515 entreprises enregistrées, suivi de près par le commerce de détail (1 157 entreprises) et le commerce de gros (1 144 entreprises)¹⁴¹. Cette structure économique reflète l'orientation du pays vers les services et le commerce, soutenue par une politique d'ouverture au commerce international.

L'Andorre importe la majorité de ses produits, notamment des automobiles, des produits pétroliers raffinés et des articles de beauté, principalement en provenance d'Espagne et de France. En 2022, les importations ont dépassé 1,84 milliard d'euros, tandis que les exportations se sont élevées à 236 millions d'euros, mettant en évidence une balance commerciale largement déficitaire, typique des économies axées sur les services et le tourisme¹⁴².

Le secteur du commerce dans l'Andorre, l'Occitanie et la Catalogne se caractérise par une forte présence de petites entreprises, souvent soutenues par des politiques régionales. En Occitanie, malgré une concentration dans les grandes villes, des dispositifs soutiennent le commerce local. En Catalogne, le secteur croît, mais les fermetures de petits commerces sont un problème majeur. En Andorre, le commerce de détail est boosté par le tourisme et une fiscalité avantageuse, mais la balance commerciale déficitaire révèle une dépendance aux importations. Ces territoires partagent un potentiel touristique fort, mais font face à des défis pour maintenir la viabilité des petites entreprises.

Le référentiel SASB identifie 11 enjeux ESG prioritaires sur le secteur du Commerce :

- Gestion de l'énergie
- Qualité et sécurité des produits / Sécurité alimentaire
- Bien-être du client / Santé et nutrition
- Pratiques de vente et étiquetage des produits
- Conception de produits et gestion du cycle de vie
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Gestion des déchets et des matières dangereuses
- Pratiques de travail
- Emissions de GES
- Sécurisation des données
- Engagement des employés, diversité et inclusion

¹³⁹ [Hergel, V. & Setup Andorra. Le shopping en Andorre.](#)

¹⁴⁰ [BNP Paribas. Importer et exporter en Andorre.](#)

¹⁴¹ [HitHorizons. Industry Breakdown of Companies in Andorra.](#)

¹⁴² [BNP Paribas. \(2024, mai\). Andorre : Le profil commercial.](#)

6.1. ODD pertinents

À la lumière de nos recherches sur les territoires de l'Andorre, de l'Occitanie et de la Catalogne, ainsi que des enjeux ESG du secteur du commerce, nous avons sélectionné trois ODD que nous jugeons particulièrement pertinents :

- **3 - Bonne santé et bien-être**
- **8 - Travail décent et croissance économique**
- **12 - Consommation et production durable**

3 - Bonne santé et bien-être

L'Objectif de Développement Durable numéro 3 "Bonne santé et bien-être" a pour vocation de donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges d'ici 2030.

L'ODD 3, « Bonne santé et Bien-être », est particulièrement pertinent pour le secteur commerce dans les régions d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie. Les actions du commerce, qu'il s'agisse de la production, du marketing ou de la distribution, créent un environnement qui influence directement les choix et les comportements de santé des populations.

L'**Occitanie**¹⁴³, avec 6,1 millions d'habitants en 2023, est la quatrième région la plus peuplée de France. Elle bénéficie d'une croissance démographique plus importante que la moyenne nationale, avec un taux de +0,7 % entre 2014 et 2020, principalement dû à un solde migratoire conséquent. Cependant, cette démographie dynamique cache une population vieillissante (30 % de 60 ans et plus en 2020) et des indicateurs socio-économiques hétérogènes. Le taux de chômage, par exemple, était de 8,6 % fin 2022, soit près de deux points de plus que la moyenne française.¹⁴⁴

La dynamique démographique de l'Occitanie, centrée sur les métropoles, renforce la vitalité économique et commerciale dans ces zones, tandis que les régions rurales subissent un déclin de leurs services de proximité. L'éloignement des services de santé pénalise particulièrement les populations les plus fragiles de ces territoires.¹⁴⁵ Le secteur du commerce, qui est l'un des principaux pôles économiques de la région 5, se trouve au cœur de ce défi. Sa concentration dans les bassins de vie les plus favorisés contribue indirectement à l'affaiblissement des zones rurales, qui perdent en attractivité pour les résidents et les entreprises.

¹⁴³ INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

¹⁴⁴ Portrait socioéconomique de l'Occitanie 2023

¹⁴⁵ [Une qualité de vie en Occitanie contrastée selon les territoires - Insee Analyses Occitanie - 67](#)

Le *Projet régional de santé* tente de répondre à ces enjeux par des actions de prévention et de réduction des inégalités d'accès aux soins. Le développement des commerces bio est de plus en plus visible sur la région Occitanie, considérée comme **la 1ère région Bio de France**¹⁴⁶. Il est notamment possible de trouver des sites comme *Interbio Occitanie*,¹⁴⁷ qui recense tous les commerces bio sur la région et qui a proposé le *label Territoire Bio Engagé*¹⁴⁸ qui vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du Plan Ambition Bio et de la Loi EGalim (en termes de surface agricole cultivée en bio et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio).

En **Andorre**¹⁴⁹, les indicateurs de santé sont globalement positifs, avec une espérance de vie moyenne élevée (83,4 ans entre 2016 et 2020), une mortalité infantile faible et une couverture sanitaire quasi universelle. La principauté a investi dans la qualité des soins, la santé mentale, la prévention des maladies non transmissibles et la modernisation de son système de santé, notamment à travers *le dossier médical partagé* et la voie préférentielle. Contrairement aux autres régions étudiées, où la relation entre commerce et santé est souvent une conséquence indirecte, en Andorre, le bien-être est une partie intégrante de la proposition de valeur économique du pays. La qualité de vie, la sécurité et l'excellence du système de santé sont des actifs stratégiques pour attirer les investissements et les résidents.¹⁵⁰ Le pays se positionne clairement sur le segment du tourisme de bien-être, qui capitalise sur le cadre naturel et la réputation de sécurité. Le développement d'un "*cluster de la santé et du bien-être*"¹⁵¹ est la manifestation concrète d'une stratégie délibérée visant à transformer les indicateurs de qualité de vie en un moteur de développement économique. Ce modèle démontre que le bien-être peut devenir un produit d'exportation et une source directe de croissance, alignant les impératifs économiques avec les objectifs de l'ODD 3.

En **Catalogne**, l'espérance de vie en 2023 est de 83 ans en moyenne, avec 86 ans pour les femmes et 81 ans pour les hommes¹⁵². Pour 10 000 habitants la Catalogne compte en moyenne 44,9 médecins et 63,4 infirmiers en 2021¹⁵³. L'Institut de Statistique de Catalogne (Idescat) utilise un *indice socio-économique territorial (IST)* qui est un indicateur synthétique regroupant des variables clés comme le pourcentage de population active, le niveau d'études, et le revenu disponible. Cet indice met en évidence une corrélation directe entre les conditions socio-économiques et la qualité de vie. Les municipalités avec le meilleur IST, telles que Matadepera ou Sant Cugat del Vallès, se distinguent par une faible pauvreté, un haut niveau d'éducation et une excellente accessibilité aux services publics et culturels.

La Catalogne se distingue également par plusieurs initiatives en matière de santé, notamment dans le domaine de la santé menstruelle. Afin de lutter contre la précarité menstruelle et favoriser l'équité en santé, la région a lancé en 2024 le programme « *Ma règle, mes règles* ». Cette initiative vise à

¹⁴⁶ [Interbioccitanie. Label territoire bio engagé.](#)

¹⁴⁷ [Interbioccitanie. Les entreprises bio](#)

¹⁴⁸ [Interbioccitanie. Label territoire bio engagé.](#)

¹⁴⁹ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022.*

¹⁵⁰ [Vivre en Andorre | Avantages et qualité de vie - OCPS](#)

¹⁵¹ [Arxius de Cluster de la santé et du bien-être, Andorra Business](#)

¹⁵² [countryeconomy.com. Catalogne - Espérance de vie à la naissance 2023.](#)

¹⁵³ [INE - Instituto Nacional de Estadística. Infografías ODS.](#)

distribuer gratuitement des protections menstruelles réutilisables à environ 2,5 millions de personnes menstruées, via un réseau de plus de 3 300 pharmacies¹⁵⁴.

Dans ce contexte, le secteur du commerce de biens joue un rôle crucial en tant qu'acteur de santé, notamment dans les territoires ruraux des trois régions étudiées. La qualité des produits proposés, leur impact sur la santé et leur accessibilité sont des enjeux majeurs liés à l'ODD 3. Le consommateur moderne exerce une influence grandissante sur les pratiques du secteur commercial, le poussant à s'aligner sur des valeurs éthiques et responsables. Une majorité de Français (60 %) affirment vouloir "*mieux consommer*", avec une forte préférence pour les produits locaux (24 %), sains (17 %) et durables (16 %). De plus, 63 % des personnes interrogées estiment que les commerces ont la responsabilité de les aider à adopter des comportements plus responsables.¹⁵⁵ Les commerces bio et les pharmacies, par exemple, en offrant des produits sains, responsables et locaux, participent activement à l'évolution des comportements de consommation vers des modes de vie plus favorables au bien-être. En ce sens, le commerce devient un levier essentiel pour améliorer la santé publique en Occitanie, en Andorre et en Catalogne.

Le secteur du commerce, bien que dynamique et essentiel à l'économie du territoire, fait face à des défis majeurs qui entravent son développement et son image. Des pratiques de travail parfois discutables, caractérisées par le non-respect des conditions de travail et un déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle, poussent malheureusement des employés vers l'épuisement professionnel. En parallèle, l'absence de mutualisation des livraisons entre commerces génère une augmentation significative du trafic et des risques routiers, nuisant à l'environnement urbain et à la sécurité. De plus, les petites entreprises, disposant de ressources limitées, peinent à offrir une couverture santé complète à leurs employés, ce qui entraîne une baisse de la motivation et une hausse de l'absentéisme. Ces freins, qu'ils soient d'ordre social ou logistique, soulignent le besoin d'une transformation profonde du secteur vers des pratiques plus éthiques et durables.

Cet ODD n°3 est composé de 13 cibles (3.1 à 3.9 avec 3.a, 3.b, 3.c et 3.d) sur divers aspects qui vont de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, vers les questions de maladies transmissibles mais également non transmissibles, ainsi que les sujets de conduites addictives. Les questions des accidents de la route, de la santé sexuelle et procréative ou encore de la couverture santé universelle y sont également abordées. L'ODD comporte également des cibles relatives à la santé environnementale, au tabac, à la recherche, à la mise au point et à l'accès aux médicaments. Enfin, une cible est consacrée au personnel de santé et une autre à la sécurité sanitaire.

Dans le secteur commerce, et en particulier sur les régions Andorre-Occitanie-Catalogne nous avons identifié 5 cibles applicables : la 3.4 (Maladies non-transmissibles), la 3.5 (Conduites addictives), la 3.6 (Accidents de la route), la 3.8 (Couverture santé universelle) et la 3.a (Tabac).

Les Objectifs de Développement Durable sont définis à une échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre

¹⁵⁴ [Wilson, J., & Brito, R. \(2024, 5 mars\). The Spanish region of Catalonia offers women and girls free and reusable menstruation products.](#)

¹⁵⁵ [Commerces à impact : pratiques et attentes de consommation - VALHOR](#)

de notre analyse des pratiques du secteur du commerce en Catalogne, Andorre et Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts du secteur sur ce territoire afin d'en évaluer l'influence vis-à-vis de la thématique 3 des ODD (Bonne santé et Bien-être). Lorsque cela était possible, une approche quantitative a été privilégiée. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative, s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 3.4 : Promouvoir la santé (physique et mentale) et le bien être des salariés et des clients

Démarches positives : Commerces bio : acteurs clés du bien-être et de la santé

Les établissements commerciaux qui promeuvent des gammes de produits bio jouent un rôle essentiel dans la transition vers une consommation plus saine et responsable. En Occitanie, par exemple, des enseignes telles que **Halle Bio Occitanie** se distinguent par une offre de plus de 8 000 références bio, allant des produits alimentaires aux cosmétiques, et en croissance continue.

En Catalogne, le marché des produits bio a enregistré une croissance de 3,8 % en 2022, atteignant un chiffre d'affaires total de 2 856 millions d'euros. Cette dynamique est soutenue par une augmentation de la part de marché des réseaux spécialisés en bio, qui ont gagné 3 points en part de marché. Des enseignes telles que **Veritas** et **Ametller Origen** proposent une large gamme de produits bio, répondant à une demande croissante des consommateurs soucieux de leur santé et de l'environnement.

En Andorre, bien que les données spécifiques sur le secteur bio soient limitées, la croissance économique générale du pays suggère un environnement favorable au développement de ce secteur. Bien que le secteur bio soit encore émergent dans cette région, des initiatives telles que le développement d'un "*cluster de la santé et du bien-être*" témoignent d'une volonté de positionner le pays comme une destination privilégiée pour une consommation responsable.

Cible 3.5 : Renforcer la prévention contre les substances psychoactives, notamment lors de la vente d'alcool

Démarches positives : Certains commerces de proximité s'engagent dans la vente responsable d'alcool, en limitant les promotions et en sensibilisant les clients aux risques liés à la consommation excessive. Dans la province de Gérone, un programme a été mis en place pour sensibiliser les commerces de proximité aux risques liés à la vente d'alcool aux mineurs. Cette initiative est déjà appliquée dans onze municipalités catalanes, dont Platja d'Aro et Sant Feliu de Guíxols¹⁵⁶. On peut également citer les commerces de vente de boissons sans alcool qui se développent, par exemple le magasin Sense à Barcelone¹⁵⁷.

¹⁵⁶ [directe ! cat. \(2018, 27 septembre\). Implanen a Girona un programa per sensibilitzar les comerços de proximitat dels riscos de vendre alcohol a menors d'edat.](#)

¹⁵⁷ [Salir Por Barcelona, Ocio En Barcelona. \(2023, 5 décembre\). Sense" ouvre à Barcelone, le premier magasin de boissons non alcoolisées d'Espagne.](#)

Cible 3.6 : Diminuer le taux d'accident de la route

Démarches positives : Développement de commerces de proximité ambulants, permettant un accès local aux produits et réduisant les déplacements des habitants et donc les risques d'accidents. Par exemple en Occitanie, un camion épicerie itinérant permet aux habitants des villages isolés d'accéder, tout près de chez eux, à des produits locaux, de saison et en grande partie biologiques¹⁵⁸.

Cible 3.8 : Assurer une bonne assurance maladie à ses salariés

Démarches positives : Développement de mutuelles collectives renforcées, Participation au financement en offrant plus que 5% du coût de la mutuelle. Comme pour la cible 8.8, il peut être donné en exemple l'association de commerçants Eix Fabra Virrei à Barcelone a mis en place des partenariats pour aider ses membres à respecter les normes de sécurité au travail, notamment en offrant des conventions pour la prévention des risques professionnels avec 40% de réduction.

Cible 3.a : Renforcer la prévention contre le tabac, notamment au regard de la Convention-Cadre de Lutte contre le Tabac (de l'OMS)

Démarches positives : Sensibilisation des consommateurs aux dangers du tabac. Par exemple, en 2023, plus de 51 projets ont été financés dans la région pour accompagner les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac, avec un budget total de 289 633 euros. Des commerces de proximité, tels que des pharmacies et des épiceries, ont participé à cette initiative en diffusant des supports de sensibilisation et en orientant les clients vers des ressources d'aide à l'arrêt du tabac¹⁵⁹. La Fédération des pharmacies de Catalogne (FEFAC) a par exemple lancé des campagnes de sensibilisation au tabagisme, notamment lors de la semaine sans tabac, en mettant à disposition des supports informatifs dans les pharmacies¹⁶⁰.

8 - Travail décent et croissance économique

L'Objectif de Développement Durable numéro 8 "Travail décent et croissance économique" a pour vocation de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous d'ici à 2030.

L'ODD 8, « Travail décent et croissance économique », est un objectif central pour le secteur du commerce dans les régions d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie, où l'emploi joue un rôle structurant mais reste marqué par des formes de précarité et des disparités.

¹⁵⁸ [La Région Occitanie. \(2023, 22 février\). ACTU PROJET \[Economie circulaire\] : Hautes-Pyrénées, une épicerie itinérante dans les villages.](#)

¹⁵⁹ [ARS, République Française, L'Assurance Maladie, Santé Publique France, ICM, & IREPS. \(2023, octobre\). Dossier de Presse : 8ème édition # MoisSansTabac en Occitanie.](#)

¹⁶⁰ [Campanya de sensibilització amb motiu de la Setmana Sense Fum. \(2024, 4 juin\).](#)

En Occitanie¹⁶¹, le secteur du commerce contribue activement à l'économie régionale, représentant 8,29 % des salariés du commerce en France. Entre 2016 et 2019, l'emploi dans ce secteur a progressé de +3 %, une évolution conforme à la tendance nationale. Cependant, cette croissance est marquée par une forte disparité territoriale, avec des baisses d'emploi dans 6 zones d'emploi contre des hausses dans 21 autres, principalement dans les pôles urbains de Toulouse, Montpellier et Perpignan, qui concentrent près de la moitié des emplois du secteur.

Malgré la création de 53 000 emplois dans le commerce en 2022, la région est confrontée à une forte précarité de l'emploi : 1 emploi sur 4 est un contrat précaire (temps partiel non choisi, CDD, intérim). Les conditions de travail restent parfois insuffisantes dans certaines petites entreprises, avec des horaires irréguliers et des salaires peu attractifs. Les commerçants font face à des défis économiques croissants : concurrence du commerce en ligne, hausse des coûts d'exploitation, inflation. Cette fragilisation impacte directement les conditions de travail. Les jeunes peuvent être confrontés à des contrats temporaires ou des emplois peu qualifiés dans le secteur du commerce, réduisant ainsi leur perspective de développement professionnel à long terme. Les jeunes en situation de précarité ou dans des zones rurales peuvent ne pas avoir accès à des programmes de formation adaptés ou à des opportunités d'emploi en raison d'un manque d'infrastructures et de soutien. Ils peinent à s'insérer durablement dans ce secteur, notamment ceux âgés de 16 à 24 ans, avec seulement 30 % d'entre eux ayant accès à une formation qualifiante. En réponse, le Pacte pour l'Embauche en Occitanie, lancé en 2023, vise à revaloriser les métiers du commerce de proximité, en agissant sur les salaires, la reconnaissance des qualifications et les conditions de travail. Il s'inscrit dans une démarche RSE avec la création de réseaux de commerçants responsables, pour promouvoir un développement économique plus inclusif et durable.

En Andorre, le secteur du commerce est essentiel mais fortement tributaire de la saisonnalité touristique. Si le taux de chômage y reste très faible (2,4 % en 2021), les emplois dans le commerce sont souvent temporaires, mal protégés, et marqués par une forte instabilité. La dépendance à la saison touristique pour les commerçants peut générer des difficultés et les fragiliser. La pandémie de Covid-19 a accentué cette précarité, notamment dans l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail, avec des pertes économiques significatives. La situation est d'autant plus fragile pour les travailleurs migrants, qui représentent une part importante des salariés du commerce et qui sont souvent les plus vulnérables. Les travailleurs temporaires ou saisonniers peuvent être exposés à des risques accrus, avec une moindre supervision et formation à la sécurité, surtout dans les périodes de forte affluence touristique. Face à ces défis, le gouvernement andorran a lancé le Plan Horizon 23¹⁶², visant à diversifier l'économie, soutenir les TPE et PME locales, réduire les charges fiscales et encourager les exportations. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de stabiliser l'emploi et de réduire la dépendance au tourisme, en encourageant une croissance plus équilibrée et résiliente.

En Catalogne¹⁶³, le secteur du commerce représente près de 15 % du PIB régional et continue de croître, avec une hausse de 13,6 % du chiffre d'affaires en 2022¹⁶⁴. En Espagne, le nombre

¹⁶¹ [Observatoire Prospectif du Commerce. \(2019\). *Le commerce en Occitanie : Portrait de Région*.](#)

¹⁶² [Horizon 23 : le plan économique avec lequel Andorre fait face au défi de se remettre de la COVID-19. \(2024\).](#)

¹⁶³ [Cambres de Comerç de Catalunya & Generalitat de Catalunya. \(2024, juillet\). *Memoria economica de Catalunya 2023 : Crisi climàtica : reptes i oportunitats per a l'economia catalana*.](#)

¹⁶⁴ [INE - Instituto Nacional de Estadística. \(2025, mars\). *Estadística estructural de empresas : sector comercio*.](#)

d'entreprises dans le commerce a augmenté de 6,89% entre 2020 et 2022¹⁶⁵. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de reprise économique post-Covid, soutenue par l'essor du commerce en ligne et la transformation digitale. Cependant, la précarité de l'emploi reste très présente. Le secteur est également caractérisé par une forte saisonnalité et un travail informel important, notamment dans les petites structures, ce qui se traduit par des horaires irréguliers, de bas salaires, et une absence de protections sociales. La formation professionnelle, souvent absente ou peu adaptée dans les commerces de petite taille, limite les perspectives d'évolution pour les travailleurs.

Le commerce de masse ou les grandes enseignes qui s'installent dans certaines régions peuvent nuire aux efforts de développement durable et aux pratiques du commerce local, entraînant une homogénéisation des produits et une dépendance accrue aux importations. La dépendance aux produits importés dans certaines zones touristiques peut freiner le développement du commerce durable, car il devient difficile pour les petites entreprises de concilier rentabilité et écoresponsabilité. En Catalogne, la montée en puissance des grandes enseignes, notamment dans le secteur du hard-discount avec des chaînes comme Lidl et Aldi, a entraîné une concurrence accrue pour les petits commerces de détail. Cette situation a conduit à une vague de fermetures de petits commerces, avec une moyenne de 26 fermetures par jour en Espagne, affectant particulièrement des régions comme la Catalogne.¹⁶⁶

Cet ODD n°8 est composé de 12 cibles (8.1 à 8.10 avec 8.a et 8.b) sur divers aspects qui vont de la croissance du PIB, au développement des TPE et PME, en passant par l'utilisation efficiente des ressources, ainsi que la productivité économique ou encore le plein emploi et le travail décent. L'accès des jeunes à l'emploi et à la formation, le travail forcé et le travail des enfants, le tourisme durable, les droits et la sécurité au travail y sont également abordés. Enfin, sont abordés les sujets de l'accès aux services financiers et à l'assurance, de l'aide au commerce des pays en développement, ainsi que le Pacte mondial pour l'emploi.

Dans le secteur du commerce, et en particulier sur les régions Andorre, Occitanie et Catalogne nous avons identifié 6 cibles applicables : la 8.2 (Productivité économique), la 8.3 (Développement des TPE et PME), la 8.5 (Plein emploi et travail décent), la 8.6 (Accès des jeunes à l'emploi et la formation), la 8.8 (Droits et sécurité au travail) et la 8.9 (Tourisme durable).

Les Objectifs de Développement Durable sont définis à une échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre de notre analyse des pratiques du secteur du commerce en Catalogne, Andorre et Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts du secteur sur ce territoire afin d'en évaluer l'influence vis-à-vis de la thématique 8 des ODD (Travail décent et croissance économique).

Lorsque cela était possible, une approche quantitative a été privilégiée. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative, s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

¹⁶⁵ *Informe Sectorial de Comercio al por menor en establecimientos no especializados, con predominio en productos alimenticios, bebidas y tabaco.*

¹⁶⁶ [Chamerois, A. \(2025, 14 mars\). Fermetures en série : l'Espagne perd 26 petits commerces par jour. *Equinox*.](#)

Cible 8.2 : Accroître la productivité par l'innovation et la diversification

Démarches positives : Développement de nouvelles façons de faire du commerce par l'innovation pour plus de performance. Par exemple, la Boucherie Compozieux s'est distinguée par la qualité de ses produits et son savoir-faire. Sous l'impulsion de Ghislain Compozieux, l'entreprise a innové en ouvrant un distributeur automatique de viandes et charcuteries fraîches, accessible 7 jours sur 7, de 6h à 23h. Ce service permet aux clients d'acheter des produits locaux en dehors des heures d'ouverture traditionnelles, illustrant une diversification maîtrisée et une adaptation aux besoins du marché¹⁶⁷.

Cible 8.3 : Promouvoir l'emploi, la création et la croissance des PME

Démarches positives : En favorisant l'implantation de petits commerces, ces structures créent des emplois non délocalisables, particulièrement dans les zones rurales ou en reconversion. En Catalogne, la Coopérative de Consumidor i Usuaris (CCU) encourage l'émergence de commerces de proximité dans les zones rurales, créant ainsi des emplois locaux.¹⁶⁸

Cible 8.5 : Parvenir à un plein emploi productif, décent et inclusif

Démarches positives : Le commerce local peut offrir des emplois stables et inclusifs, en particulier dans les petites villes et zones rurales, où les grandes entreprises sont moins présentes.

Cible 8.6 : Promouvoir la formation et l'accès à l'emploi aux jeunes

Démarches positives : Le secteur du commerce de biens offre des opportunités de stage et de formation pour les jeunes, notamment dans les magasins locaux et les entreprises artisanales. En Andorre, le programme Tàndem d'Andorra Business, destiné aux étudiants de la formation professionnelle, permet aux jeunes de travailler sur des défis concrets d'entreprises locales du secteur du commerce.¹⁶⁹

Cible 8.8 : Assurer la sécurité sur le lieu de travail et la sécurité de tous les travailleurs

Démarches positives : Les entreprises qui se modernisent investissent dans des outils et équipements qui améliorent la sécurité au travail, contribuant ainsi à réduire les accidents du travail. L'association de commerçants Eix Fabra Virrei à Barcelone a mis en place des partenariats pour aider ses membres à respecter les normes de sécurité au travail, notamment en offrant des conventions pour la prévention des risques professionnels avec 40% de réduction.¹⁷⁰

¹⁶⁷ [Qualivores Occitanie. Boucherie Compozieux.](#)

¹⁶⁸ [Coopsconsum](#)

¹⁶⁹ [Le programme Tàndem d'Andorra Business destiné aux étudiants de la formation professionnelle et aux entreprises](#)

¹⁷⁰ [La Asociación](#)

Cible 8.9 : Développer le commerce durable et local

Démarches positives : Développement de nouveaux commerces associatifs gérés par les locaux. En Occitanie, des villages tels que Mazères-sur-Salat voient émerger des épiceries participatives gérées par les habitants, favorisant la consommation locale et renforçant les liens sociaux. Ces initiatives citoyennes contribuent à revitaliser les zones rurales en offrant des alternatives durables aux circuits de distribution traditionnels.¹⁷¹

12 - Consommation et Production Durables

L'Objectif de Développement Durable numéro 12 "Consommation et Production Durables" a pour vocation d'établir des modes de consommation et de production durables d'ici 2030.

L'ODD 12, « Consommation et production responsables », est particulièrement pertinent pour le secteur du commerce dans les régions d'Andorre, de Catalogne et d'Occitanie.

En Occitanie, les 3,9 millions de tonnes de déchets collectés en 2022 proviennent majoritairement des ordures ménagères (54 %)¹⁷², avec des volumes plus élevés dans les départements touristiques tels que l'Aude, l'Ariège ou les Pyrénées-Orientales. La production de déchets y est donc fortement corrélée à la dynamique commerciale et touristique. Cette situation souligne la nécessité de repenser les modes de consommation et de production pour réduire l'impact environnemental. Des commerces de proximité, notamment des épiceries vrac et des boutiques zéro déchet, participent activement à cette dynamique en proposant des produits locaux, sans emballage et en sensibilisant les consommateurs aux enjeux de la consommation responsable. En Occitanie un guide "Vers une alimentation durable, locale et solidaire dans les territoires"¹⁷³ a été élaboré en 2023 afin de relever les d'initiatives de commercialisation et d'accessibilité alimentaire en circuits-courts initiées pendant la crise sanitaire et les perspectives.

En Catalogne, la consommation moyenne de matières reste élevée avec 8,8 tonnes par habitant en 2022¹⁷⁴. Il convient également de mentionner la promotion des commerces artisanaux, qui s'est développée ces dernières années. Les routes artisanales, par exemple, sont des itinéraires conçus pour permettre aux visiteurs de découvrir l'artisanat local, de rencontrer des artisans, d'observer leur travail et d'acheter des produits fabriqués selon des méthodes traditionnelles et durables¹⁷⁵. Cependant, il existe un risque d'un commerce centré uniquement sur des clichés touristiques sans réelle valorisation de la culture locale, avec des produits fabriqués à l'étranger. De plus, la forte

¹⁷¹ [Galeron, F. \(2022, 3 avril\). En Occitanie, les villages voient fleurir des épiceries gérées par les habitants. La Tribune.](#)

¹⁷² INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). *Insee Dossier Occitanie*.

¹⁷³ [Bio Ariège-Garonne, CIVAM Occitanie, CIVAM Haute-Garonne, & Cocagne Alimen'terre. \(2023, octobre\). Vers une alimentation durable, locale et solidaire dans les territoires : Relevé d'initiatives de commercialisation et d'accessibilité alimentaire en circuits courts initiés pendant la crise sanitaire et perspectives.](#)

¹⁷⁴ [INE - Instituto Nacional de Estadística. \(s. d.\). Infografías ODS Catalunya.](#)

¹⁷⁵ [Poble Espanyol. \(2023, 9 mai\). Routes artisanales de Catalogne.](#)

dépendance aux chaînes logistiques longues (importations) a un impact environnemental élevé lié au transport de marchandises.

En Andorre¹⁷⁶, un pays peu industrialisé et fortement dépendant des importations, la gestion de la consommation et des déchets repose sur des initiatives législatives et des projets environnementaux concrets. En effet, l'Andorre est un pays qui est fortement dépendant de l'importation étrangère, en grande partie de l'importation venant de l'Espagne (66,1 %), de France (11,5 %) mais également des importations de Chine (3 %).¹⁷⁷ Le pays a lancé un projet de loi sur l'économie circulaire, visant à transformer l'économie linéaire (produire-consommer-jeter) en un modèle circulaire plus durable, où les déchets sont considérés comme des ressources. Cela est d'autant plus important que la mauvaise gestion des déchets dans le commerce et l'absence de filière REP adaptée (notamment pour les petits commerçants) posent problème. Par exemple, les pics élevés de fréquentation pendant l'hiver et l'été font passer ce territoire de 8000 à huit millions d'habitants en quelques mois. Avec toutes les conséquences que cela peut entraîner sur la production de déchets. En 2018, la Principauté a produit 136 750 tonnes de déchets (+10 000 tonnes par rapport à 2017) dont 70 % ont été exportés, essentiellement vers l'Espagne.¹⁷⁸ Dans cette optique, l'Andorre a réussi à réduire de 91 % l'usage des sacs plastiques entre 2017 et 2021, une avancée significative pour limiter la pollution. En 2018, un label environnemental a été créé pour les secteurs de l'hôtellerie et du commerce afin de promouvoir la réduction des déchets, notamment en encourageant la commercialisation de produits en vrac, la diminution du gaspillage alimentaire et l'utilisation de récipients consignés.

Dans ce contexte, le secteur du commerce représente un levier structurant pour encourager des modes de consommation durables, réduire les déchets, limiter les emballages, valoriser l'économie circulaire, et favoriser les circuits courts. Dans les trois territoires étudiés, ce secteur est fortement influencé par les politiques publiques et les attentes citoyennes en matière d'éco responsabilité.

Cet ODD n°12 est composé de 11 cibles (12.1 à 12.8 avec 12.a, 12.b et 12.c) sur divers aspects qui vont de la gestion durable des ressources, au gaspillage alimentaire, vers la réduction des déchets, en passant également par la gestion écologique des produits chimiques, ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises. Les sujets abordés sont notamment les suivants : les formations et informations environnementales, les marchés publics durables, le soutien aux recherches scientifiques et au tourisme durable, ainsi que les politiques de subvention de l'énergie.

Dans le secteur commerce, et en particulier sur les régions Andorre-Occitanie-Catalogne nous avons identifié 5 cibles applicables : la 12.2 (Gestion durable des ressources naturelles), la 12.3 (Gaspillage alimentaire), la 12.5 (Réduction des déchets), la 12.6 (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la 12.b (Tourisme Durable).

Les Objectifs de Développement Durable sont définis à une échelle nationale et internationale, ce qui rend parfois complexe l'évaluation précise de l'impact des acteurs privés sur ces ODD. Dans le cadre

¹⁷⁶ Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). *Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022*.

¹⁷⁷ [BNP Paribas. \(2024, mai\). Andorre : Le profil commercial.](#)

¹⁷⁸ [Moncel, C. \(2019, 24 septembre\). Andorre fait appel aux recycleurs français : Federec Occitanie partenaire sur l'économie circulaire.](#)

de notre analyse des pratiques du secteur du commerce en Catalogne, Andorre et Occitanie, nous avons identifié les principaux impacts du secteur sur ce territoire afin d'en évaluer l'influence vis-à-vis de la thématique 12 des ODD (Consommation et production responsables). Lorsque cela était possible, une approche quantitative a été privilégiée. Toutefois, en raison du manque de données spécifiques à ce secteur et à cette zone géographique, l'analyse repose souvent sur une approche qualitative, s'appuyant sur des impacts estimés ou potentiels plutôt que sur des mesures empiriques réelles.

Cible 12.2 : Parvenir à une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles

Démarches positives : Croissance du commerce éthique et responsable, qui valorise des produits éco-conçus ou issus de filières durables (ex. : textile éthique, cosmétiques naturels). Par exemple, le "Premi al Comerç més Sostenible" a été décerné à Suela-Ràpid, une entreprise de Mollerussa (Lleida), pour son engagement en faveur du recyclage et de la durabilité¹⁷⁹. Ce prix met en lumière les initiatives catalanes promouvant le commerce local et responsable.

Cible 12.3 : Réduire le volume des déchets organiques et le gaspillage alimentaire des clients

Démarches positives : Valorisation des invendus via des dons à des associations ou à des applications anti-gaspillage et développement de rayons "anti-gaspi". Par exemple, de nombreux petits commerces locaux, y compris des boulangeries et des épiceries de quartier à Barcelone, collaborent avec Banc dels Aliments¹⁸⁰, qui est une organisation catalane de collecte et de redistribution des invendus alimentaires. Ces commerces font don de leurs produits non vendus à la banque alimentaire pour les redistribuer à ceux qui en ont besoin.

Cible 12.5 : Réduire la production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Démarches positives : Le vrac, c'est-à-dire les produits sans emballage ou à emballage réduit, se développe dans les commerces. De plus en plus de commerces de vrac apparaissent sur les territoires. En Occitanie, par exemple, il est possible de trouver des magasins comme Ceci & Cela¹⁸¹ ou Ni plus Ni moins¹⁸² à Toulouse ou encore Semo à Gaillac¹⁸³.

Cible 12.6 : Développer les pratiques viables dans les entreprises

Démarches positives : Une solution peut être l'introduction de critères RSE dans la sélection des fournisseurs et mise en place de démarche RSE efficace par les commerçants. Développement d'un

¹⁷⁹ [Salir Por Barcelona, Ocio en Barcelona. \(2023, 18 décembre\). Les prix nationaux du commerce pour la Catalogne ont été décernés.](#)

¹⁸⁰ [Fundació Banc dels Aliments.](#)

¹⁸¹ [Ceci & Cela.](#)

¹⁸² [Epicerie Ni Plus Ni Moins.](#)

¹⁸³ [Semo Epicerie.](#)

réseau de commerçants engagés en RSE. Ou encore le développement d'infrastructures durables, comme les panneaux solaires pour une auto-consommation d'énergie.

Cible 12.b : Mettre en valeur la culture régionale et les produits locaux

Démarches positives : Afin de répondre à cette cible, il est possible de développer et soutenir les commerces artisanaux. En Catalogne, les artisans sont mis en valeur par la région, notamment sur le site Catalunya Experience¹⁸⁴ qui donne des bonnes adresses de magasins artisanaux à Barcelone

6.2. Points forts

Le commerce de proximité est un **maillon essentiel du tissu économique** des trois territoires. Il soutient l'emploi local, dynamise les centres urbains et ruraux, et contribue à maintenir un lien social fort. Ce secteur **repose majoritairement sur des TPE et PME** et bénéficie d'une forte **attractivité touristique**, ce qui alimente la demande commerciale, surtout dans les zones balnéaires, montagnardes et rurales.

Les **initiatives publiques et régionales** sont nombreuses : en Occitanie, des dispositifs comme le *Pass Économie de Proximité*, le fonds *L'OCCAL* ou le programme *FOCCAL* visent à soutenir le commerce local, notamment dans les zones isolées. En Catalogne, la modernisation du commerce est encouragée via des politiques fiscales incitatives (ex. : réduction de taxe pour les petits commerces). En Andorre, la fiscalité avantageuse (IGI à 4,5 %) et l'attrait touristique massif soutiennent un commerce dynamique, avec plus de 1000 magasins actifs.

Sur le plan du développement durable, l'essor des **commerces bio, du vrac, des épiceries participatives et des initiatives de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire** est notable. Ces efforts s'inscrivent pleinement dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les n°3 (santé), 8 (emploi) et 12 (consommation responsable).

6.3. Points faibles

Malgré cette dynamique, plusieurs freins ralentissent l'impact durable du secteur :

- **Précarité de l'emploi** : forte saisonnalité, bas salaires, conditions de travail souvent difficiles, avec une difficulté à attirer et fidéliser les jeunes. La couverture santé ou les droits sociaux sont parfois absents, notamment dans les petites structures ou chez les travailleurs migrants en Andorre.
- **Déclin du commerce de proximité en Catalogne**, lié à la montée du e-commerce, à la hausse des coûts et à la concurrence des grandes enseignes. Chaque jour, l'Espagne compte 26 fermetures de petits commerces, dont une forte proportion en Catalogne.

¹⁸⁴ [Catalunya Experience. Les magasins artisanaux incontournables de Barcelone.](#)

- **Manque de structuration durable** : faible mutualisation des livraisons, dépendance aux importations (notamment en Andorre), gestion insuffisante des déchets dans certains commerces, ou encore difficultés à intégrer des pratiques RSE solides, surtout dans les plus petites structures.
- **Risques de standardisation de l'offre** : le développement des grandes enseignes peut affaiblir l'identité locale et artisanale, menaçant la diversité commerciale et culturelle. En zone urbaine (ex. Barcelone), la montée en puissance d'enseignes comme Lidl ou Aldi accentue cette tendance.

6.4. Pistes d'actions

L'analyse de la mise en œuvre des ODD par le secteur du commerce sur le territoire transfrontalier, enrichie par la consultation d'entreprises lors d'ateliers dédiés, a permis d'identifier les actions les plus pertinentes et prioritaires pour répondre aux enjeux ESG de ce secteur.

Vous trouverez ci-dessous une sélection de pistes d'actions concrètes, à la fois alignées sur les enjeux ESG jugés prioritaires et contribuant positivement à l'atteinte des ODD :

Pistes d'actions - Commerce			
Enjeux ESG	Pistes d'actions		Echelle
Conception de produits et gestion du cycle de vie, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Développer les symbioses industrielles (écologie industrielle et territoriale)	Favoriser les synergies locales entre entreprises pour transformer les déchets ou coproduits de l'une en ressources pour l'autre (ex. : marc de café valorisé, chutes de bois réutilisées), dans une logique d'économie circulaire et de réduction des déchets.	Initiative privée
Emissions de GES	Accompagner au bilan carbone	Accompagner les entreprises qui souhaitent faire un bilan carbone simplifié (leur donner accès à des ressources de base, des outils et des experts transfrontaliers). Une organisation à l'échelle régionale pourrait également permettre de mettre en place une base de données sur les facteurs d'émissions locaux.	Initiative privée, Initiative publique
Émissions de GES, Bien-être du client.	Commerces de proximité ambulants	Développement de commerces de proximité ambulants, permettant un accès local des produits et réduisant les déplacements des habitants et donc les risques d'accidents. Des initiatives publiques peuvent permettre de faciliter l'accès aux commerçants à ces marchés ambulants, notamment en réduisant les coûts de stationnement sur les places publiques.	Initiative privée, Initiative publique
Émissions de GES, Gestion de l'énergie, Impacts physiques du changement climatique	Eco-construction des bâtiments	Intégrer les principes de l'éco-construction lors des projets d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement des locaux : recours à des matériaux de réemploi ou issus de filières de valorisation, mais aussi amélioration des performances énergétiques et du confort des usagers. Sans être décideurs directs sur tous les choix techniques, les entreprises peuvent néanmoins exprimer leurs attentes en matière d'impact environnemental, et ainsi favoriser des bâtiments plus durables, mieux adaptés aux conditions de travail.	Initiative privée
Émissions de GES, Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique, engagement des employés, diversité et inclusion.	Promouvoir la mobilité douce	Développer et encourager les déplacements en mobilité douce (vélo, à pied, trottinette, etc.). Par exemple en construisant des pistes cyclables jusqu'aux zones industrielles / commerciales, ou encore en incitant ses employés à venir en mobilité douce via des aides, ou encore en informant les clients des manières de venir en transports durables. Des initiatives de coopération transfrontalière existent pour améliorer la connectivité des réseaux cyclables entre ces régions.	Initiative privée, Initiative publique

Émissions de GES, Impacts physiques du changement climatique.	Plan de transition climatique	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transition climatique pour les principaux secteurs d'activité dans la région transfrontalière Andorre-Occitanie-Catalogne, reposant sur une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. Ce plan permettrait le déploiement coordonné de mesures d'adaptation et de résilience, et la mutualisation des investissements (formation, rénovation énergétique, gestion de l'eau, etc.), avec un effet levier sur l'ensemble du tissu économique local et touristique.	Initiative publique, Initiative privée
Gestion de l'énergie	Déploiement de solutions d'énergie renouvelable	L'ensoleillement du territoire rend l'utilisation des panneaux photovoltaïques pertinents, que ce soit sur les toitures des bâtiments ou ombrières photovoltaïques pour produire une partie de l'électricité consommée par l'entreprise, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles. Mutualisation des investissements dans des parcs solaires ou éoliens transfrontaliers entre les entreprises et soutenus par la collectivité.	Initiative privée, Initiative publique
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Démarche Achats Responsables	Développement de la démarche d'Achats Responsables selon la norme ISO 20400:2017, notamment via à une grille d'évaluation de ces fournisseurs sur des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Cette approche permet de diffuser l'engagement de l'entreprise sur sa chaîne de valeur, en ne travaillant qu'avec des fournisseurs engagés.	Initiative privée
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Base de données partagées de fournisseurs responsables transfrontaliers	Développement de bases de données partagées d'acteurs privés du territoire intégrant des informations sur leurs performances ESG, labels et certifications. Ce recensement permettra de promouvoir les bonnes pratiques et privilégier les synergies.	Initiative publique
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Partenariats locaux pour limiter le gaspillage alimentaire	Mise en place de partenariats avec des associations locales pour faire des dons de produits alimentaires invendus mais consommables, ou organisation de collectes pour des banques alimentaires.	Initiative privée, Initiative publique
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Commerce de vrac	Développement des commerces de produits en vrac, sans emballage ou avec des emballages réduits et biosourcés. Développer de nouvelles gammes de produits en vrac dans les commerces.	Initiative privée
Pratiques de travail	Flexibilité des horaires de travail	Développement de la flexibilité des horaires de travail (selon les contraintes de production) pour favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des employés (par exemple, horaires individualisés ou semaine de 4 jours si applicable).	Initiative privée
Pratiques de travail	Transparence des rémunérations	Mise en place d'une grille salariale transparente basée sur les compétences acquises et développées par les employés, indépendamment de l'ancienneté, pour valoriser l'expertise et encourager la formation continue.	Initiative privée
Pratiques de travail	Développer les compétences	Développer les compétences des employés via un plan de formation personnalisé et révisé chaque année. Au-delà de l'obligation légale de former, une approche individualisée permet de répondre aux aspirations professionnelles de chacun, d'anticiper les évolutions métiers et d'intégrer les enjeux environnementaux, numériques ou sociaux émergents. Cette montée en compétences renforce à la fois le bien-être des salariés, leur engagement et la	Initiative privée

		performance globale de l'entreprise.	
Pratiques de travail	Favoriser la stabilité de l'emploi saisonnier	Développer des collaborations entre établissements aux activités complémentaires (par ex. station de ski en hiver et parc de loisirs l'été) pour proposer des contrats successifs ou partagés, permettant d'offrir aux saisonniers des opportunités de travail à l'année, tout en fidélisant les compétences locales et améliorant les conditions de travail.	Initiative privée
Pratiques de travail	Aide au logement des employés	Proposer aux salariés des logements à loyers modérés, situés à proximité du lieu de travail afin de favoriser l'attractivité de l'entreprise, d'aider les employés, notamment saisonniers, dans les entreprises situées à proximité de lieux / dans des villes très touristiques.	Initiative privée, Initiative publique
Pratiques de travail	Commerces associatifs gérés localement	Développement de nouveaux commerces associatifs gérés ou soutenus par les locaux et riverains. Ces initiatives permettent de valoriser la consommation locale et renforcer les liens sociaux des habitants.	Initiative privée, Initiative publique
Pratiques de vente et étiquetage des produits, Bien-être du client.	Lutte contre la consommation d'alcool	Renforcer la prévention contre la consommation abusive d'alcool, notamment via des campagnes de sensibilisation en magasin, la formation des équipes de vente à la prévention et à la détection des comportements à risque, ou encore la limitation des mises en avant commerciales d'alcools forts. Développer la gamme d'alternatives sans alcool (par exemple avec des rayons dédiés, des dégustations de boissons sans alcool).	Initiative privée
Pratiques de vente et étiquetage des produits, Conception de produits et gestion du cycle de vie, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Système massifié, généralisé de consigne de bocaux et bouteilles.	Créer une filière régionale de consigne pour bocaux et bouteilles en verre destinés aux entreprises, avec des contenants harmonisés et réutilisables, facilitant la collecte, le lavage et la redistribution. Cette démarche s'appuie sur des circuits courts pour réduire les déchets et l'empreinte carbone, tout en favorisant l'économie circulaire. Elle vise à simplifier le retour des contenants réutilisables et encourager leur adoption par les professionnels de l'alimentation et de la restauration.	Initiative publique
Pratiques de vente et étiquetage des produits, Qualité et sécurité des produits	Proposer des gammes de produits éco-conçus et plus sain	Proposer des gammes de produits éco-conçus et plus sains en sélectionnant des produits labellisés ou certifiés, en évaluant ses fournisseurs, en priorisant les fabricants et fournisseurs locaux, en vérifiant les compositions et les origines des produits, avec moins d'emballages...	Initiative privée
Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité	Promotion des produits locaux et savoir-faire locaux	Promouvoir les produits locaux et les savoir-faire régionaux à travers plusieurs leviers : intégration de critères de provenance dans les politiques d'achats et cahiers des charges, soutien aux circuits courts via des partenariats avec des producteurs ou artisans locaux, communication valorisant les acteurs du territoire, et sensibilisation des salariés à ces démarches. Ces actions renforcent l'ancrage territorial des entreprises, soutiennent l'économie locale et s'inscrivent dans une logique d'achats responsables (ISO 20400).	Initiative privée, Initiative publique

des matériaux			
Sécurité des données	Sécuriser les données clients	Prévoir un plan de gestion de crise, des mesures de cybersécurité avancées comme la double identification et former et sensibiliser ses employés.	Initiative privée
Sécurité des données, Pratiques de travail	Digitalisation des process	Digitaliser les process pour optimiser le temps de travail, la gestion administrative et sécuriser les données (ex : utilisation de logiciel ou sites pour la réservation et les commandes, la gestion des stocks, etc.)	Initiative privée
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Sensibilisation environnementale et sociale	Développement d'un plan de formation continue à destination des entreprises, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par les politiques publiques (nationale et/ou locale). Ce plan doit comporter des modules pratiques sur la réduction des impacts, l'intégration des critères ESG, ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement disponibles (aides financières, outils méthodologiques, etc.).	Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Promotion des métiers grâce à des partenariat écoles / entreprises	Développer et promouvoir les partenariats entre entreprises et établissements scolaire pour faire découvrir le monde professionnel aux jeunes, favoriser leur insertion et répondre aux enjeux de conditions de travail identifiés : meilleure préparation à l'emploi, attractivité des métiers et amélioration des pratiques d'accueil et de transmission en entreprise (exemple de partenariat : relation Ecole-Entreprise).	Initiative privée, Initiative publique
Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Référent aides et subventions pour la transition écologique.	Mise en place d'un référent/ organisme/ etc. spécialisé pour accompagner les entreprises dans la compréhension des aides et subventions dont ils peuvent bénéficier pour développer des pratiques plus durables et pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'aide.	Initiative publique
Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client	Sensibilisation des clients	Intégrer des actions de sensibilisation des clients aux enjeux environnementaux et sociaux, directement dans les prestations proposées : messages à la commande ou à la réservation, affichage sur site, animations ou ateliers, valorisation des pratiques durables de l'établissement. Ces actions renforcent l'engagement du client tout en valorisant la démarche RSE de l'entreprise.	Initiative privée
Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client	Lutte contre la consommation de tabac	Renforcer la prévention contre la consommation de tabac auprès des clients, notamment via des campagnes de sensibilisation informatives, la distribution de brochures d'information sur les risques liés au tabac et les méthodes d'aide au sevrage, ainsi que la collaboration avec des acteurs de santé ou encore via la formation des vendeurs.	Initiative privée
Sensibilisation et partenariats, Engagement des employés, diversité et inclusion	Sensibilisation des employés	Développement d'un plan de formation/sensibilisation continue à destination des employés, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par la stratégie RSE de l'entreprise. (Par exemple, organiser une fresque du Climat pour impliquer les salariés dans le plan d'action carbone)	Initiative privée

Tous les enjeux ESG	Favoriser l'échange de bonnes pratiques sectorielles pour la mise en œuvre des ODD	Développer une plateforme d'échange de bonnes pratiques entre les acteurs du territoire transfrontalier pour la mise en œuvre des ODD dans le milieu professionnel.	Initiative publique, Initiative privée
---------------------	---	---	---

7. Conclusion et ouverture

Cette étude sectorielle met en lumière la diversité des démarches engagées et les principaux leviers d'action ESG à activer dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'hébergement/restauration et du commerce sur le territoire transfrontalier France-Espagne-Andorre, dans les régions considérées dans l'étude détaillée en [2.1. Périmètre de l'étude](#).

En s'appuyant sur une double approche - analyse documentaire et consultations d'acteurs de terrain -, elle offre une vision précise des contributions et des marges de progression de ces secteurs vis-à-vis des objectifs de développement durable ODD.

Les résultats sur les trois secteurs montrent que si des initiatives vertueuses existent déjà, notamment autour de l'optimisation énergétique, de la gestion des ressources ou de la relocalisation des approvisionnements, de nombreux défis persistent : précarité de l'emploi, standardisation de l'offre, vulnérabilité climatique, gaspillage alimentaire, et manque de coordination territoriale.

Dans le secteur agroalimentaire, les entreprises commencent à intégrer les enjeux ESG via des initiatives concrètes telles que l'optimisation logistique, l'agriculture de précision, l'affichage environnemental, la réduction de l'empreinte carbone via des solutions techniques (récupération de chaleur, énergies renouvelables) et l'obtention de labels durables. Elles bénéficient d'un savoir-faire industriel fort et d'une capacité d'innovation notable. Toutefois, le secteur reste confronté à des problématiques structurelles : inégalités d'accès pour les petits producteurs, gaspillage alimentaire important mais peu quantifié au niveau régional, qualité nutritionnelle discutable des produits ultra-transformés, et impacts environnementaux liés à l'agriculture intensive, entraînant pollution, déforestation et perte de biodiversité, dans une période de vulnérabilité climatique.

Le **secteur de l'hébergement-restauration** montre également une dynamique vertueuse, avec un recours croissant aux labels de durabilité (clef verte, Qualité Tourisme Sud de France, Esprit Parc...), une meilleure gestion des ressources en eau, et des efforts notables en matière d'inclusion sociale en matière de logement et formation des saisonniers et de valorisation territoriale. Il existe aussi des démarches d'économie circulaire en cours - réduction de déchets, affichage environnemental. Néanmoins, il demeure fragilisé par une forte saisonnalité, des conditions de travail précaires, une pression croissante sur les ressources naturelles (consommation d'eau élevée notamment en période estivale dans le contexte de stress hydrique), et un manque de coordination des initiatives entre acteurs et territoires. Nous constatons aussi une sous valorisation des identités locales dans certaines offres touristiques.

Quant au **secteur du commerce**, il joue un rôle essentiel dans l'ancrage territorial et la vitalité économique des centres-villes, tout en amorçant des pratiques responsables (offres durables comprenant le vrac, produits bio, circuits courts, actions zéro déchet). Pourtant, la montée en puissance du e-commerce, la standardisation de l'offre affaiblissant les spécificités locales, la précarisation de l'emploi, notamment pour les petites structures et la faible structuration des démarches ESG restent des freins majeurs à sa transformation.

Ainsi, si des initiatives locales prometteuses ont été prises, une transition plus ambitieuse suppose un accompagnement renforcé des entreprises, une coordination accrue entre les territoires et la mise en œuvre de politiques publiques favorisant l'émergence de modèles économiques résilients, inclusifs et durables. Ce diagnostic partagé constitue un socle pour engager des actions collectives adaptées aux réalités locales et contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Les pistes d'action proposées dans cette étude visent à encourager la transformation durable des entreprises, en formulant des recommandations concrètes adaptées aux spécificités locales et

sectorielles, et en intégrant des dispositifs publics et privés. Adopter une **logique de transition collective, fondée sur la coopération transfrontalière et l'accompagnement des entreprises dans le suivi des indicateurs ESG, est une condition essentielle à la réussite de cette démarche.**

L'intégration d'une gouvernance RSE au sein des entreprises est cruciale pour assurer une approche stratégique cohérente. Une gouvernance RSE formalisée et déployée permet non seulement d'ancrer les actions durables dans la stratégie globale de l'entreprise, mais aussi de garantir leur suivi via des indicateurs de performance. Sans cette formalisation, les initiatives RSE risquent d'être sporadiques ou de ne pas être pleinement intégrées. Une gouvernance claire facilite la prise en compte des Objectifs de Développement Durable dans les projets et actions spécifiques, permettant ainsi aux entreprises de contribuer plus efficacement à ces objectifs internationaux.

Elle aide également à surmonter des freins internes tels que le manque d'engagement, de temps ou de moyens, et des freins externes comme la complexité des démarches, en offrant un cadre structuré pour la mise en œuvre et le suivi des engagements durables.

Ce travail constitue une première étape vers une stratégie partagée de durabilité sur ce territoire. Il ouvre la voie à la mise en place de politiques plus ciblées, d'outils de pilotage concrets, et d'un dialogue renforcé entre acteurs économiques, institutionnels et citoyens, dans une dynamique de transition juste et inclusive.

Annexes

Annexe 1 - Tableau de recommandations / Pistes d'actions

Pistes d'actions - Transition écologique et sociale, durabilité des secteurs d'activité sur le territoire transfrontalier - Projet POCTEFA GALOP

Pour chacun des trois secteurs étudiés, des enjeux ESG prioritaires ont été identifiés, à partir desquels des pistes d'actions et recommandations ont été formulées. Celles-ci visent à accompagner les entreprises et les acteurs publics dans leur contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Le tableau ci-dessous précise, pour chaque action proposée, le niveau d'intervention recommandé – initiative privée, publique, ou conjointe – afin de faciliter un passage à l'action adapté aux réalités du territoire.

Secteur d'activité	Enjeux ESG	Pistes d'actions		ODD associé	Échelle
Industrie Agroalimentaire	Approvisionnement et efficacité des matériaux.	Filière d'approvisionnement mutualisée au niveau transfrontalier	Développement de filières d'approvisionnement transfrontalières en matières premières biologiques ou issues de l'agroécologie.	12 - Consommation et production responsables	Initiative privée, Initiative publique
Industrie Agroalimentaire	Conception de produits et gestion du cycle de vie	Réduire les emballages plastiques	Réduire au maximum les emballages à la source en repensant la conception des produits (format, volume, fonctions multiples), tout en garantissant les exigences d'hygiène et de sécurité. Lorsque la suppression n'est pas possible, privilégier des matériaux recyclables, compostables ou issus de matières recyclées. Le réemploi reste encore fortement limité dans le cas des emballages alimentaires en raison de la réglementation sur le contact alimentaire, mais des solutions existent.	12 - Consommation et production responsables	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Conception de produits et gestion du cycle de vie, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Développer les symbioses industrielles (écologie industrielle et territoriale)	Favoriser les synergies locales entre entreprises pour transformer les déchets ou coproduits de l'une en ressources pour l'autre (ex. : marc de café valorisé, chutes de bois réutilisées), dans une logique d'économie circulaire et de réduction des déchets.	12 - Consommation et production responsables	Initiative privée

Industrie Agroalimentaire	Conception de produits et gestion du cycle de vie, Impacts physiques du changement climatique, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Conception optimisée des produits pour s'adapter au changement climatique	Adaptation de la sélection des matières premières aux nouvelles conditions climatiques (par exemple, variétés de plantes plus résistantes à la sécheresse ou aux maladies) et diversification des sources d'approvisionnement pour minimiser les risques liés aux perturbations climatiques.	12 - Consommation et production responsables, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Conception de produits et gestion du cycle de vie, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Qualité et sécurité des produits	Certifications biologiques	Obtention et maintien de certifications biologiques pour les produits, en s'engageant sur des cahiers des charges rigoureux pour les matières premières (agriculture biologique) et les méthodes de transformation, et en communiquant de manière transparente sur cet engagement auprès des consommateurs.	"3 - Bonne santé, bien être", "9 - Industrie, innovation et infrastructure", 12 - Consommation et production responsables, 15 - Vie terrestre	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Emissions de GES	Accompagner au bilan carbone	Accompagner les entreprises qui souhaitent faire un bilan carbone simplifié (leur donner accès à des ressources de base, des outils et des experts transfrontaliers). Une organisation à l'échelle régionale pourrait également permettre de mettre en place une base de données sur les facteurs d'émissions locaux.	13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée, Initiative publique
Commerce	Émissions de GES, Bien-être du client.	Commerces de proximité ambulants	Développement de commerces de proximité ambulants, permettant un accès local des produits et réduisant les déplacements des habitants et donc les risques d'accidents. Des initiatives publiques peuvent permettre de faciliter l'accès aux commerçants à ces marchés ambulants, notamment en réduisant les coûts de stationnement sur les places publiques.	10 - Inégalités réduites, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée, Initiative publique
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Émissions de GES, Gestion de l'énergie, Impacts physiques du changement climatique	Eco-construction des bâtiments	Intégrer les principes de l'éco-construction lors des projets d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement des locaux : recours à des matériaux de réemploi ou issus de filières de valorisation, mais aussi amélioration des performances énergétiques et du confort des usagers. Sans être décideurs directs sur tous les choix techniques, les entreprises peuvent néanmoins exprimer leurs attentes en matière d'impact environnemental, et ainsi favoriser des bâtiments plus durables, mieux adaptés aux conditions de travail.	11 - Villes et communautés durables	Initiative privée

Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'eau et des eaux usées	Suivi de la consommation d'eau via des compteurs connectés	Suivi en temps réel de la consommation d'eau à chaque point d'utilisation (production, nettoyage, etc.) via des compteurs connectés et un tableau de bord. Identification rapide des anomalies et des fuites.	6 - Eau propre et assainissement	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'eau et des eaux usées	Récupération et traitement des eaux	Mise en place de systèmes de récupération et de traitement de l'eau de rinçage des cuves et canalisations pour sa réutilisation dans des étapes non critiques (par exemple, prélavage, nettoyage des sols, ou arrosage).	6 - Eau propre et assainissement	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'eau et des eaux usées	Récupération de l'eau chaude issue des processus de transformation	Récupération de l'eau chaude issue de processus industriels (par exemple, pasteurisation, stérilisation) pour l'utiliser directement dans les phases de nettoyage nécessitant de l'eau chaude, ou pour préchauffer l'eau froide destinée au nettoyage, réduisant ainsi la consommation d'énergie.	6 - Eau propre et assainissement	Initiative privée
Hébergement/Restauration	Gestion de l'eau et des eaux usées	Eco-gestes pour réduire la consommation d'eau	Mise en place d'actions pour réduire la consommation d'eau : Installation de réducteurs de débit sur les robinets et pommes de douche. Sensibilisation des clients à l'économie d'eau. Vérification et réparation régulières des fuites d'eau. Installation de systèmes de récupération d'eau de pluie.	6 - Eau propre et assainissement	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'énergie	Récupération de la chaleur fatale	Mise en œuvre de systèmes de récupération de la chaleur fatale (chaleur résiduelle émise par les compresseurs, fours, systèmes de réfrigération, etc.) pour préchauffer l'eau de process, chauffer les locaux, ou alimenter des systèmes de production de vapeur.	"9 - Industrie, innovation et infrastructure", 12 - Consommation et production responsables, 7 - Énergie propre et à un coût abordable	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'énergie	Déploiement de solutions d'énergie renouvelable	L'ensoleillement du territoire rend l'utilisation des panneaux photovoltaïques pertinents, que ce soit sur les toitures des bâtiments ou ombrières photovoltaïques pour produire une partie de l'électricité consommée par l'entreprise, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles. Mutualisation des investissements dans des parcs solaires ou éoliens transfrontaliers entre les entreprises et soutenus par la collectivité.	7 - Énergie propre et à un coût abordable, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 12 - Consommation et production responsables, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée, Initiative publique
Industrie Agroalimentaire	Gestion de l'énergie	Pilotage intelligent et optimisation énergétique via ISO 50001	Mise en place d'un système de gestion énergétique intelligent pour piloter en temps réel les consommations du bâtiment et des équipements, associé à une démarche structurée de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50001. Cette approche permet d'optimiser les performances énergétiques via des technologies efficaces (récupération de chaleur, régulation automatique, etc.) et de garantir une amélioration continue.	7 - Énergie propre et à un coût abordable	Initiative privée

Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Démarche Achats Responsables	Développement de la démarche d'Achats Responsables selon la norme ISO 20400:2017, notamment via à une grille d'évaluation de ces fournisseurs sur des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Cette approche permet de diffuser l'engagement de l'entreprise sur sa chaîne de valeur, en ne travaillant qu'avec des fournisseurs engagés.	12 - Consommation et production responsables, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Base de données partagées de fournisseurs responsables transfrontaliers	Développement de bases de données partagées d'acteurs privés du territoire intégrant des informations sur leurs performances ESG, labels et certifications. Ce recensement permettra de promouvoir les bonnes pratiques et privilégier les synergies.	17 - Partenariats pour la réalisation des ODD, 12 - Consommation et production responsables	Initiative publique
Industrie Agroalimentaire	Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux	Pratiques agricoles agroécologiques et régénératrices	Promotion de pratiques agroécologiques et régénératrices chez les fournisseurs (si l'entreprise a un contrôle sur la chaîne d'approvisionnement) pour améliorer la résilience des cultures face aux aléas climatiques (sécheresse, inondations) et réduire l'empreinte carbone agricole.	12 - Consommation et production responsables, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce	Gestion des déchets et des matières dangereuses	Partenariats locaux pour limiter le gaspillage alimentaire	Mise en place de partenariats avec des associations locales pour faire des dons de produits alimentaires invendus mais consommables, ou organisation de collectes pour des banques alimentaires.	2 - Faim zéro, 12 - Consommation et production responsables, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative privée, Initiative publique
Commerce	Gestion des déchets et des matières dangereuses	Commerce de vrac	Développement des commerces de produits en vrac, sans emballage ou avec des emballages réduits et biosourcés. Développer de nouvelles gammes de produits en vrac dans les commerces.	12 - Consommation et production responsables	Initiative privée
Hébergement/Restauration	Impacts écologiques	Protection des sites naturels sensibles	Collaborer avec les autorités locales et les parcs naturels pour éviter la surfréquentation et la dégradation des sites naturels sensibles, notamment et par exemple les départs de feux de forêts liés à des négligences humaines.	15 - Vie terrestre, 14 - Vie aquatique, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée, Initiative publique
Hébergement/Restauration	Impacts écologiques	Protéger la biodiversité enviroennante	Favoriser l'intégration paysagère des établissements (matériaux, formes, végétalisation) afin de mieux s'insérer dans l'environnement naturel ou bâti, tout en limitant l'artificialisation des sols.	15 - Vie terrestre, 14 - Vie aquatique, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée
Hébergement/Restauration	Impacts écologiques	Promotion du patrimoine culturel local	Promouvoir auprès des clients le patrimoine culturel local, notamment les bonnes pratiques pour sa conservation et préservation (éviter le surtourisme, respecter les règles de protection, etc.). Par exemple grâce à des brochures ou des pitches à chaque client.	15 - Vie terrestre, 14 - Vie aquatique, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée

Hébergement/Restauration	Impacts écologiques	Conservation d'espaces naturels	Conserver et restaurer des espaces naturels autour des sites pour préserver la biodiversité locale et favoriser la résilience face au changement climatique, notamment en élaborant un plan de gestion écologique. La démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN) vise à compenser toute nouvelle surface bétonnée par une renaturation équivalente, limitant ainsi la perte d'habitats naturels.	15 - Vie terrestre, 14 - Vie aquatique, 11 - Villes et communautés durables	Initiative privée
Hébergement/Restauration	Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique	Développer les offres d'hébergements responsables	Développer les offres d'hébergements responsables : logements éco-conçus, intégration d'énergies renouvelables, repas à base de produits locaux et de saison, préservation de la biodiversité, supprimer la climatisation et les doses de savon individuelles, etc. Cette démarche peut être renforcée par la mesure de l'impact évité (émissions de CO ₂ , consommation d'eau ou d'énergie) comparé à un hébergement conventionnel, afin de sensibiliser les clients et valoriser les efforts engagés.	11 - Villes et communautés durables, 15 - Vie terrestre, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Impacts écologiques, Impacts physiques du changement climatique, Émissions de GES, "Engagement des employés, diversité et inclusion"	Promouvoir la mobilité douce	Développer et encourager les déplacements en mobilité douce (vélo, à pied, trottinette, etc.). Par exemple en construisant des pistes cyclables jusqu'aux zones industrielles / commerciales, ou encore en incitant ses employés à venir en mobilité douce via des aides, ou encore en informant les clients des manières de venir en transports durables. Des initiatives de coopération transfrontalière existent pour améliorer la connectivité des réseaux cyclables entre ces régions.	11 - Villes et communautés durables, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée, Initiative publique
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Impacts physiques du changement climatique	Plan de transition climatique	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transition climatique pour les principaux secteurs d'activité dans la région transfrontalière Andorre-Occitanie-Catalogne, reposant sur une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. Ce plan permettrait le déploiement coordonné de mesures d'adaptation et de résilience, et la mutualisation des investissements (formation, rénovation énergétique, gestion de l'eau, etc.), avec un effet levier sur l'ensemble du tissu économique local et touristique.	17 - Partenariats pour la réalisation des ODD, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative publique, Initiative privée
Commerce, Hébergement/Restauration	Pratiques de travail	Flexibilité des horaires de travail	Développement de la flexibilité des horaires de travail (selon les contraintes de production) pour favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des employés (par exemple, horaires individualisés ou semaine de 4 jours si applicable).	"3 - Bonne santé, bien être", 8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce	Pratiques de travail	Transparence des rémunérations	Mise en place d'une grille salariale transparente basée sur les compétences acquises et développées par les employés, indépendamment de l'ancienneté, pour valoriser l'expertise et encourager la formation continue.	8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Pratiques de travail	Aménagement et amélioration des postes de travail	Aménagement ergonomique des postes de travail (réduction des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des charges lourdes) et amélioration de la qualité de l'air et de la luminosité dans les locaux. Mise à disposition d'espaces de repos confortables.	8 - Travail décent et croissance économique, "3 - Bonne santé, bien être"	Initiative privée

Hébergement/Restauration, Commerce	Pratiques de travail	Développer les compétences	Développer les compétences des employés via un plan de formation personnalisé et révisé chaque année. Au-delà de l'obligation légale de former, une approche individualisée permet de répondre aux aspirations professionnelles de chacun, d'anticiper les évolutions métiers et d'intégrer les enjeux environnementaux, numériques ou sociaux émergents. Cette montée en compétences renforce à la fois le bien-être des salariés, leur engagement et la performance globale de l'entreprise.	4 - Éducation de qualité, 8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce	Pratiques de travail	Favoriser la stabilité de l'emploi saisonnier	Développer des collaborations entre établissements aux activités complémentaires (par ex. station de ski en hiver et parc de loisirs l'été) pour proposer des contrats successifs ou partagés, permettant d'offrir aux saisonniers des opportunités de travail à l'année, tout en fidélisant les compétences locales et améliorant les conditions de travail.	8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Commerce, Hébergement/Restauration	Pratiques de travail	Aide au logement des employés	Proposer aux salariés des logements à loyers modérés, situés à proximité du lieu de travail afin de favoriser l'attractivité de l'entreprise, d'aider les employés, notamment saisonniers, dans les entreprises situées à proximité de lieux / dans des villes très touristiques.	8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée, Initiative publique
Commerce	Pratiques de travail	Commerces associatifs gérés localement	Développement de nouveaux commerces associatifs gérés ou soutenus par les locaux et riverains. Ces initiatives permettent de valoriser la consommation locale et renforcer les liens sociaux des habitants.	8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée, Initiative publique
Industrie Agroalimentaire, Commerce, Hébergement/Restauration	Pratiques de vente et étiquetage des produits, Conception de produits et gestion du cycle de vie, Approvisionnement et efficacité des matériaux, Gestion des déchets et des matières dangereuses	Système massifié, généralisé de consigne de bocal et bouteilles.	Créer une filière régionale de consigne pour bocaux et bouteilles en verre destinés aux entreprises, avec des contenants harmonisés et réutilisables, facilitant la collecte, le lavage et la redistribution. Cette démarche s'appuie sur des circuits courts pour réduire les déchets et l'empreinte carbone, tout en favorisant l'économie circulaire. Elle vise à simplifier le retour des contenants réutilisables et encourager leur adoption par les professionnels de l'alimentation et de la restauration.	12 - Consommation et production responsables, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative publique
Commerce	Pratiques de vente et étiquetage des produits, Qualité et sécurité des produits	Proposer des gammes de produits éco-conçus et plus sains	Proposer des gammes de produits éco-conçus et plus sains en sélectionnant des produits labellisés ou certifiés, en évaluant ses fournisseurs, en priorisant les fabricants et fournisseurs locaux, en vérifiant les compositions et les origines des produits, avec moins d'emballages...	"3 - Bonne santé, bien être", "9 - Industrie, innovation et infrastructure", 12 - Consommation et production responsables	Initiative privée

Hébergement/Restauration	Qualité et sécurité des produits, Bien-être du client, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Émissions de GES	Favoriser les repas plus sains et moins émetteurs	Proposer des alternatives végétariennes, véganes ou sans gluten, ainsi que des produits locaux et de saison. Cette démarche contribue à réduire l'empreinte carbone liée à l'alimentation, notamment en limitant la consommation de viande rouge, fortement émettrice de gaz à effet de serre. Elle permet aussi de répondre à des besoins alimentaires variés, favorisant l'inclusion et l'accessibilité pour tous.	"3 - Bonne santé, bien être", 2 - Faim zéro	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits	Améliorer la traçabilité et la transparence	Améliorer la traçabilité et la transparence des produits en combinant l'affichage nutritionnel, comme le Nutri-Score (volontaire en France et en Espagne), avec la communication des informations environnementales obligatoires selon la loi AGECE (recyclabilité, durabilité, taux de matières recyclées), tout en anticipant la généralisation de l'affichage environnemental prévue par la loi Climat & Résilience.	"3 - Bonne santé, bien être", 12 - Consommation et production responsables	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Qualité et sécurité des produits, Pratiques de vente et étiquetage des produits, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approvisionnement et efficacité des matériaux	Promotion des produits locaux et savoir-faire locaux	Promouvoir les produits locaux et les savoir-faire régionaux à travers plusieurs leviers : intégration de critères de provenance dans les politiques d'achats et cahiers des charges, soutien aux circuits courts via des partenariats avec des producteurs ou artisans locaux, communication valorisant les acteurs du territoire, et sensibilisation des salariés à ces démarches. Ces actions renforcent l'ancrage territorial des entreprises, soutiennent l'économie locale et s'inscrivent dans une logique d'achats responsables (ISO 20400).	12 - Consommation et production responsables, 8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée, Initiative publique
Commerce	Sécurité des données	Sécuriser les données clients	Prévoir un plan de gestion de crise, des mesures de cybersécurité avancées comme la double identification et former et sensibiliser ses employés.	"9 - Industrie, innovation et infrastructure", 8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce	Sécurité des données, Pratiques de travail	Digitalisation des process	Digitaliser les process pour optimiser le temps de travail, la gestion administrative et sécuriser les données (ex : utilisation de logiciel ou sites pour la réservation et les commandes, la gestion des stocks, etc.)	"9 - Industrie, innovation et infrastructure", 8 - Travail décent et croissance économique	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Sensibilisation environnementale et sociale	Développement d'un plan de formation continue à destination des entreprises, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par les politiques publiques (nationale et/ou locale). Ce plan doit comporter des modules pratiques sur la réduction des impacts, l'intégration des critères ESG, ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement disponibles (aides financières, outils méthodologiques,	17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative publique

			etc.).		
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Promotion des métiers grâce à des partenariats écoles / entreprises	Développer et promouvoir les partenariats entre entreprises et établissements scolaire pour faire découvrir le monde professionnel aux jeunes, favoriser leur insertion et répondre aux enjeux de conditions de travail identifiés : meilleure préparation à l'emploi, attractivité des métiers et amélioration des pratiques d'accueil et de transmission en entreprise (exemple de partenariat : relation Ecole-Entreprise).	4 - Éducation de qualité, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative privée, Initiative publique
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Sensibilisation et partenariats (Hors scope SASB)	Référent aides et subventions pour la transition écologique.	Mise en place d'un référent/ organisme/ etc. spécialisé pour accompagner les entreprises dans la compréhension des aides et subventions dont ils peuvent bénéficier pour développer des pratiques plus durables et pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'aide.	17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative publique
Commerce	Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client, Pratiques de vente et étiquetage des produits	Lutte contre la consommation d'alcool	Renforcer la prévention contre la consommation abusive d'alcool, notamment via des campagnes de sensibilisation en magasin, la formation des équipes de vente à la prévention et à la détection des comportements à risque, ou encore la limitation des mises en avant commerciales d'alcools forts. Développer la gamme d'alternatives sans alcool (par exemple avec des rayons dédiés, des dégustations de boissons sans alcool).	"3 - Bonne santé, bien être"	Initiative privée
Industrie Agroalimentaire	Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client, Qualité et sécurité des produits	Réduction des additifs et des ingrédients controversés dans les produits transformés.	Améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires en reformulant les recettes pour limiter l'usage d'additifs, de conservateurs, de sel et de sucres ajoutés.	"3 - Bonne santé, bien être", 12 - Consommation et production responsables	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce	Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client.	Sensibilisation des clients	Intégrer des actions de sensibilisation des clients aux enjeux environnementaux et sociaux, directement dans les prestations proposées : messages à la commande ou à la réservation, affichage sur site, animations ou ateliers, valorisation des pratiques durables de l'établissement. Ces actions renforcent l'engagement du client tout en valorisant la démarche RSE de l'entreprise.	4 - Éducation de qualité, 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Initiative privée
Commerce	Sensibilisation et partenariats, Bien-être du client.	Lutte contre la consommation de tabac	Renforcer la prévention contre la consommation de tabac auprès des clients, notamment via des campagnes de sensibilisation informatives, la distribution de brochures d'information sur les risques liés au tabac et les méthodes d'aide au sevrage, ainsi que la collaboration avec des acteurs de santé ou encore via la formation des vendeurs.	"3 - Bonne santé, bien être"	Initiative privée

Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Sensibilisation et partenariats, Engagement des employés, diversité et inclusion.	Sensibilisation des employés	Développement d'un plan de formation/sensibilisation continue à destination des employés, axé sur les enjeux environnementaux et sociaux, en cohérence avec les priorités fixées par la stratégie RSE de l'entreprise. (Par exemple, organiser une fresque du Climat pour impliquer les salariés dans le plan d'action carbone)	4 - Éducation de qualité, 17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative privée
Hébergement/Restauration, Commerce, Industrie Agroalimentaire	Tous les enjeux ESG	Favoriser l'échange de bonnes pratiques sectorielles pour la mise en œuvre des ODD	Développer une plateforme d'échange de bonnes pratiques entre les acteurs du territoire transfrontalier pour la mise en œuvre des ODD dans le milieu professionnel.	17 - Partenariats pour la réalisation des ODD	Initiative publique, Initiative privée

Annexe 2 - Définitions et acronymes

- **Agriculture de précision** : L'agriculture de précision est un concept de gestion de l'agriculture moderne qui utilise des techniques numériques pour contrôler et optimiser les processus de production agricole. (L'Agriculture de précision et l'avenir de l'agriculture en Europe, Etude de prospective scientifique, Service de recherche du Parlement Européen, STOA, PE 581.982, 2016)
- **Ancrage territorial** : L'ancrage territorial est le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté. (Définition issue de la Norme ISO 26 000)
- **CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie** : Les CCI sont des établissements publics d'intérêt général. Elles ont pour objectif de défendre les intérêts des entreprises industrielles, commerciales ou de services et de leur permettre un bon développement économique. Les CCI accompagnent les créateurs et repreneurs d'entreprises dans leurs démarches et favorisent également l'accès à la formation et à l'emploi. Elles apportent conseils et soutien financier dans les projets innovants des entreprises. (Lexiques "Chambre de commerce et d'industrie (CCI), site FIBA)
- **Communication RSE** : La communication RSE permet à une entreprise de partager ses valeurs, ses initiatives et ses résultats en matière de développement durable avec ses différents publics, tels que les employés, les clients, les investisseurs, les fournisseurs et la société dans son ensemble. (La communication RSE, site LegalPlace)
- **Crises climatiques** : La crise climatique fait référence aux graves problèmes qui découlent ou sont susceptibles de découler des changements dans le climat planétaire, notamment des extrêmes météorologiques et leurs dangers, l'acidification des océans et la hausse du niveau de la mer, la perte de biodiversité, l'insécurité alimentaire et hydrique, les risques sanitaires, les bouleversements économiques, les déplacements de populations et même les conflits violents. (Le Dictionnaire du Climat : un guide pratique sur le changement climatique, 2023, site PNUD)
- **Crises sanitaires** : Une crise sanitaire est un événement ou un trouble provoqué par un problème de santé publique touchant ou pouvant toucher un nombre important de personnes, sur un territoire donné ou sur l'ensemble de la Terre. Elle peut augmenter sensiblement le taux de mortalité ou de surmortalité de la population. Elle est, en général, reprise rapidement et très largement par les médias avant que les pouvoirs publics ne la prennent en charge. (Crise sanitaire, "Toupictionnaire" : Le dictionnaire de politique, site La Toupie)
- **Développement Durable** : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir à tous, 1987)

- **Durabilité** : La durabilité, c'est l'utilisation respectueuse des ressources telles que les habitats, les matières premières, l'énergie ou le travail humain. L'humanité doit utiliser ces ressources de manière à les préserver au fil du temps et à éviter qu'elles ne s'épuisent. La prise en compte des générations futures est l'un des principes fondamentaux de la durabilité. En français, le terme « responsabilité intergénérationnelle » est souvent utilisé. (Qu'est-ce que la durabilité ?, site myclimate)
- **Éco-Responsable** : Ce qui cherche à intégrer des mesures de protection de l'environnement dans ses activités, ses principes, etc. (Définition écoresponsable, Larousse). Par exemple, une entreprise peut être éco-responsable, également un produit.
- **Écologique** : 1. Relatif à l'écologie ou qui se réclame de cette science. 2. Qui respecte l'environnement. (Définition écologique, Larousse)
- **ESG = Environnement, Social, Gouvernance** : Selon la définition de l'Autorité des marchés financiers (AMF), ces critères extra-financiers « *permettent d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action et les perspectives de croissance.* » Ils constituent donc un outil pertinent et efficace pour évaluer la démarche RSE d'une entreprise en analysant l'intégration du développement durable dans ses activités et en évaluant sa contribution à la société. (Critères ESG : définition, exemple, enjeux pour les entreprises, site BPI France)
- **GIE = Groupement d'Intérêt Economique** : Un GIE vise à faciliter le développement économique d'entreprises par la mutualisation de ressources, matérielles ou humaines. (Qu'est-ce qu'un groupement d'intérêt économique (GIE) ?, site de Ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique)
- **GES = Gaz à effet de serre** : Gaz d'origine naturelle (vapeur d'eau) ou anthropique (liée aux activités humaines) absorbant et réémettant une partie des rayons solaires (rayonnement infrarouge), phénomènes à l'origine de l'effet de serre. (Gaz à effet de serre (émissions), site INSEE)
- **ODD = Objectifs du Développement Durable** : Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. (17 objectifs pour sauver le monde, Objectifs du Développement Durable, Nations Unies)
- **Parties prenantes** : Groupe ou particulier qui possède un intérêt plus ou moins direct dans la vie d'une organisation ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises par une organisation. Trois grandes catégories de parties prenantes peuvent être distinguées : celles qui participent directement à la vie économique de l'organisation telles qu'une entreprise ou un organisme (salariés, directions, actionnaires, conseils d'administration, fournisseurs, clients), celles qui observent ses modes de gestion (institutions, médias) et celles qui sont influencées par son activité (populations et associations des villes et régions d'implantation). (Grand dictionnaire terminologique, site Québec)

- **PME = Petites et Moyennes entreprises** : Une PME est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros. (Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008)
- **Résilience** : Les entreprises engagées dans une démarche de RSE, telle que définie par l'Union européenne et par les critères de la norme ISO 26000, sont appelées à organiser et développer leur activité en tenant compte des impacts que celle-ci peut avoir aux plans sociétal et environnemental, tout autant qu'économique. Cette démarche est avant tout préventive, et consiste à anticiper les éventuels problèmes dans le but d'en contrecarrer ou limiter les effets avant qu'ils ne surviennent. L'éthique et la mise en place d'une démarche RSE visent donc principalement à prévenir les risques et aléas en prévoyant par avance les stratégies qui répondront aux problèmes, pour garantir le respect des engagements pris. Il s'agit, de fait, d'un processus d'adaptation permanente qui favorise directement la résilience, dans la mesure où toute situation de crise est considérée comme surmontable grâce au développement de méthodologies appropriées. (Résilience : définition et application aux domaines de la RSE et du Développement durable, site youmatter)
- **RSE = Responsabilité Sociétale des Entreprises** : La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la Commission européenne comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. En d'autres termes, la RSE désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. (Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ?, site de Ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique)
- **SASB = Le Sustainability Accounting Standards Board** : Le SASB, une organisation à but non lucratif fondée en 2011, crée et maintient des normes sectorielles qui guident les entreprises dans la divulgation d'informations financièrement significatives sur la durabilité aux investisseurs et autres parties prenantes financières. (Qu'est ce que le SASB ?, site IBM)
- **Sur-tourisme** : Présence touristique perçue comme excessive et nuisible. (Sur-tourisme, LeRobert)
- **TPE = Très Petites Entreprises** : La catégorie des micro-entreprises (ou TPE) est constituée des entreprises qui ont moins de 10 salariés et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.
- **Transition écologique** : La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. La transition écologique recouvre plusieurs secteurs. (La transition écologique, clé d'un avenir durable et solidaire, 2022, OXFAM France)

Annexe 3 - Les Objectifs du Développement Durable

1 - Pas de pauvreté : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

2 - Zéro Faim : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

3 - Bonne Santé et Bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

4 - Éducation de Qualité : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

5 - Égalité entre les sexes : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6 - Eau Propre et Assainissement : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 - Énergie Propre et à un coût abordable : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

8 - Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 - Industrie, Innovation et Infrastructure : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

10 - Inégalités Réduites : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.

11 - Villes et Communautés Durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

12 - Consommation et production durable : Établir des modes de consommation et de production durables.

13 - Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

14 - Vie aquatique : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

15 - Vie Terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.

16 - Paix, Justice et Institutions efficaces : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.

17 - Partenariats pour la réalisation des Objectifs : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Annexe 4 - Les enjeux SASB

- **Environnement**
 - Emissions de GES
 - Qualité de l'air

- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau et des eaux usées
- Gestion des déchets et des matières dangereuses
- Impacts écologiques
- **Capital social**
 - Droits de l'homme et relations communautaires
 - Confidentialité des clients
 - Sécurité des données
 - Accès et abordabilité
 - Qualité et sécurité des produits
 - Bien-être du client
 - Pratique de vente et étiquetage des produits
- **Capital Humain**
 - Pratiques de travail
 - Santé et sécurité des employés
 - Engagement des employés, diversité et inclusion
- **Modèle d'affaire et innovation**
 - Conception de produits et gestion du cycle de vie
 - Résilience du modèle économique
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement
 - Approvisionnement et efficacité des matériaux
 - Impacts physiques du changement climatique
- **Leadership et gouvernance**
 - Éthique des affaires
 - Comportement concurrentiel
 - Gestion de l'environnement, juridique et réglementaire
 - Gestion des risques liés aux incidents critiques
 - Gestion des risques systémiques

Annexe 5 - Définitions des enjeux ESG par secteur (selon le référentiel SASB)

Secteur Industrie agroalimentaire :

Gestion de l'énergie : L'industrie des aliments transformés est très énergivore, nécessitant de l'énergie pour la cuisson, la réfrigération et le conditionnement. Cette consommation génère d'importants impacts environnementaux comme le changement climatique et la pollution. Améliorer l'efficacité énergétique et diversifier le portefeuille énergétique (énergies renouvelables, production sur site) réduit la volatilité des coûts et les émissions de GES.

Gestion de l'eau et des eaux usées : L'industrie des aliments transformés est très dépendante de l'eau pour la production et le nettoyage, générant aussi des eaux usées. La pénurie d'eau croissante menace les opérations et augmente les coûts. Il est essentiel d'investir, d'optimiser l'efficacité et de collaborer pour gérer ce risque.

Qualité et sécurité des produits / Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire est vitale pour les aliments transformés : les défauts (contamination, traçabilité) causent des rappels qui nuisent à la réputation et aux revenus. Les certifications et le respect des normes fournisseurs sont cruciaux pour la qualité et la confiance.

Bien-être du client / Santé et nutrition : L'industrie des aliments transformés subit une pression croissante due aux préoccupations sur la nutrition et la santé. Les entreprises qui proposent des produits plus sains et nutritifs peuvent améliorer leur réputation, éviter les réglementations et conquérir de nouveaux marchés.

Pratiques de vente et étiquetage des produits : La communication produit (étiquetage, marketing) est vitale en agroalimentaire. L'exactitude des informations est primordiale pour la sécurité et l'information consommateur. Les pratiques trompeuses ou le manque de transparence peuvent entraîner litiges et nuire à la réputation et aux revenus. Respecter les réglementations est donc crucial.

Conception de produits et gestion du cycle de vie : Les matériaux d'emballage sont un coût majeur et un défi environnemental pour les aliments transformés. Chaque étape de leur cycle de vie impacte l'environnement. Face aux réglementations, collaborer avec les fabricants pour des emballages innovants (légers, recyclables, compostables) permet de réduire les coûts, d'améliorer la réputation de marque et de minimiser l'impact écologique.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Les aliments transformés dépendent de chaînes d'approvisionnement mondiales. La gestion des fournisseurs (environnement, social, éthique) est clé pour la stabilité et la réputation. Collaborer pour gérer ces risques renforce la résilience de la chaîne et l'image de marque.

Approvisionnement et efficacité des matériaux : L'agroalimentaire dépend d'ingrédients agricoles internationaux, dont la disponibilité et le prix sont affectés par le changement climatique et la rareté des ressources. Cela cause volatilité des prix et ruptures d'approvisionnement. Choisir des

ingrédients plus productifs ou collaborer avec les fournisseurs pour s'adapter aux risques climatiques permet de stabiliser les approvisionnements.

Secteur Hébergement/Restauration :

Gestion de l'énergie : L'hôtellerie-restauration est très énergivore (équipements de cuisine, chauffage/clim), entraînant coûts et émissions de GES. Pour y faire face, améliorer l'efficacité énergétique et utiliser les énergies renouvelables est essentiel, tant pour l'économie que l'environnement et l'image client.

Gestion de l'eau et des eaux usées : La gestion de l'eau est cruciale pour l'hôtellerie-restauration, forte consommatrice et confrontée à la hausse des coûts et aux restrictions. Adopter des pratiques et équipements économes en eau réduit les dépenses, l'impact environnemental et améliore l'image auprès des clients soucieux de la durabilité.

Gestion des déchets et des matières dangereuses : La restauration produit beaucoup de déchets alimentaires et d'emballages, gaspillant des ressources et émettant des GES. Anticiper les réglementations et réduire les déchets (récupération, recyclage) améliore la réputation et diminue les coûts d'exploitation.

Impacts écologiques : La protection des écosystèmes est essentielle pour l'hôtellerie. La dégradation des sites naturels par le tourisme et les déchets hôteliers menace les permis de construire et les revenus futurs. À l'inverse, préserver l'environnement rend les destinations plus attractives et stimule la demande.

Qualité et sécurité des produits : Gérer la sécurité alimentaire en restauration est complexe à cause des chaînes d'approvisionnement étendues et des franchises. Tout manquement peut gravement et durablement nuire à la réputation. Respecter les normes est donc crucial pour protéger la valeur de l'entreprise.

Bien-être du client : Face à l'obésité, la restauration doit améliorer la qualité nutritionnelle et la transparence des menus. Offrir des choix sains attire les consommateurs soucieux de leur santé, renforçant la réputation et la croissance à long terme.

Pratiques de travail : L'hôtellerie-restauration, secteur très dépendant de sa main-d'œuvre (souvent horaire, saisonnière, ou via franchises), fait face à des défis pour uniformiser les normes de travail. Les problèmes au sein des franchises ternissent l'image de marque. Offrir des salaires compétitifs, un environnement sûr et des opportunités réduit le turnover et les coûts, tout en améliorant le moral des employés.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Pour la restauration, une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement est essentielle à la sécurité alimentaire, la réputation et les revenus. S'approvisionner de manière durable et éthique (qualité, écologie, droits du travail) crée de la valeur à long terme, améliore l'image de marque et accroît la part de marché.

Impacts physiques du changement climatique : Le changement climatique expose les hôtels à des risques physiques (intempéries, inondations) qui endommagent les biens et réduisent revenus et valeur. Cela entraîne aussi une hausse des primes d'assurance. Les hôteliers doivent s'adapter aux évolutions climatiques pour protéger leurs actifs.

Secteur Commerce :

Émissions de gaz à effet : La distribution alimentaire utilise des flottes énergivores (carburant, réfrigérants), source de coûts et d'émissions de GES. L'efficacité énergétique est cruciale pour réduire dépenses et impact environnemental, face aux risques réglementaires

Gestion de l'énergie : Le commerce de détail et la distribution alimentaire sont très énergivores (réfrigération, CVC, éclairage), ce qui génère des coûts et des émissions de GES. Face à l'augmentation des réglementations et des prix, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont essentielles pour réduire les dépenses, les risques et accroître la rentabilité.

Gestion des déchets et des matières premières : La distribution alimentaire génère beaucoup de déchets alimentaires, ce qui gaspille des ressources et émet des GES. Bien gérer ces déchets réduit les coûts et améliore la sécurité alimentaire.

Sécurité des données : Dans la distribution alimentaire et le commerce de détail, la sécurité des données financières et personnelles lors des paiements est primordiale. Les violations de données érodent la confiance et nuisent à la marque. Des systèmes de sécurité robustes sont essentiels pour protéger clients et réputation.

Qualité et sécurité des produits : Pour la distribution alimentaire, la qualité et la sécurité des produits est cruciale. La contamination à chaque étape de la chaîne présente des risques sanitaires et impacte gravement la réputation et les finances. La prévention (contrôle température, inspections, choix fournisseurs) est essentielle.

Bien-être du client : La sensibilisation des consommateurs à la nutrition et à la santé transforme le secteur alimentaire. La demande pour des produits naturels, bio, allégés ou sans OGM crée des opportunités. Les distributeurs qui s'adaptent à ces préférences peuvent augmenter leurs revenus et parts de marché.

Pratiques de vente et étiquetage des produits : Dans la distribution alimentaire, la communication produit (étiquetage, marketing) est vitale. L'exactitude des informations est primordiale pour les consommateurs (OGM, nutrition) et les régulateurs, impactant directement la réputation, surtout pour les marques distributeurs. Des informations trompeuses ou un manque de transparence peuvent entraîner des litiges, des critiques et nuire à la valeur de la marque et aux revenus.

Pratiques de travail : Les secteurs distribution alimentaire et commerce de détail emploient de nombreux travailleurs (souvent à bas salaires), ce qui pose des risques sociaux et de réputation (grèves, discriminations). Une meilleure gestion du personnel (rémunération, droits) est cruciale pour la productivité et l'image de marque.

Engagement des employés, diversité et inclusion : Pour le commerce de détail et la distribution, en contact direct avec des consommateurs aux demandes diverses, la diversité et l'inclusion de la main-d'œuvre sont cruciales. Avec l'évolution démographique, les entreprises qui promeuvent la diversité (cadres et employés) sont mieux placées pour capter de nouveaux marchés. Cela améliore leur réputation et réduit les risques juridiques.

Conception de produits et gestion du cycle de vie : Le secteur du commerce de détail et de la distribution vend une large gamme de produits, tous ayant des impacts environnementaux et sociaux. Grâce à leur taille, ces entreprises peuvent collaborer avec leurs fournisseurs pour s'approvisionner en produits et emballages à faible impact. Cela augmente la demande des clients et les marges. Adopter des normes de certification et réduire l'impact des emballages sont des stratégies clés pour une collaboration proactive avec les fournisseurs.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Les distributeurs alimentaires dépendent de fournisseurs confrontés à de nombreux défis de durabilité (climat, eau, éthique). Mal gérés, ces enjeux affectent prix, disponibilité et réputation. Collaborer sur l'approvisionnement durable et les emballages est essentiel pour renforcer la résilience et l'image de marque.

Annexe 6 - Consolidation des résultats d'ateliers de consultation

Cette synthèse compile les résultats de quatre ateliers "Focus Group" et de questionnaires complémentaires, visant à évaluer la perception et les actions des entreprises en matière d'Objectifs de Développement Durable (ODD) et de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Chaque atelier a été découpé en trois groupes sectoriels : Agroalimentaire, Hébergement/Restauration et Commerce. **Au total, 28 entreprises ont participé à ces ateliers.**

1. Contexte et Méthodologie de l'Atelier

L'atelier Focus Group a été précédé d'un questionnaire préparatoire pour recueillir des informations en amont de l'événement. Ce questionnaire portait sur l'entreprise, sa stratégie RSE, et ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance prioritaires. Il abordait également la question de l'intégration des ODD dans la stratégie de l'entreprise et la contribution perçue aux ODD spécifiques.

2. Résultats du questionnaire préparatoire, faisant l'état des lieux de la maturité RSE des entreprises/ des ODD :

État des lieux des stratégies RSE : Sur les 13 entreprises ayant répondu au questionnaire préliminaire, 30,8% (4 entreprises) ont une stratégie RSE formalisée et déployée via des actions, et 7,7% (1 entreprise) l'a formalisée, déployée et suivie avec des KPI. Par ailleurs, 23,1% (3 entreprises) sont en cours de construction de leur stratégie RSE.

Intégration des ODD : 38,5% des entreprises (5 sur 13) ont partiellement intégré les ODD dans certaines actions ou projets et 15,4% (2 entreprises) envisagent de les intégrer à l'avenir. Cependant, 38,5% (5 entreprises) n'ont pas pris en compte les ODD.

3. Actions Concrètes et ODD par Secteur

Agroalimentaire

Les actions prioritaires identifiées incluent l'optimisation de l'eau (goutte à goutte, réutilisation d'eau chauffée) en lien avec l'ODD 6, les conditions de travail (horaires aménagés, salaires sur compétence) et la santé des employés (EPI) en lien avec l'ODD 3. La récupération de chaleur, l'engagement bio (ODD 12), l'adaptation des outils et cultures pour faire face au changement climatique (ODD 13), et la régénération des sols et biodiversité (ODD 15) sont également mentionnées.

L'atelier a permis d'identifier également l'importance de l'installation d'énergies renouvelables (priorité 1 à Lleida et Andorre), l'utilisation de produits avec des certifications de durabilité (priorité 2 à Lleida et Gérone), l'information claire et directe au consommateur (priorité 3 à Lleida et Gérone), et le recyclage et la réutilisation de l'eau (priorité 4 à Lleida et Gérone). D'autres actions incluent la gestion des déchets matériels, la promotion de la biodiversité, la récupération du patrimoine culturel (priorité 3 en Andorre) et l'aide au logement pour les employés. L'homologation de fournisseurs (Km0, certifications) est une priorité 5 à Lleida et Gérone.

Hébergement et Restauration

Les priorités pour ce secteur sont les conditions de travail et le bien-être au travail (ODD 8 et 10), la gestion de l'eau et de l'énergie avec un pilotage intelligent (ODD 7). L'engagement associatif sur

des enjeux sociétaux (ODD 10), l'économie circulaire avec le choix de fournisseurs locaux (ODD 12) et la formation/transmission (ODD 5) sont aussi des actions clés.

Des initiatives supplémentaires incluent les aérateurs économiseurs d'eau, la réutilisation de l'eau de pluie pour l'irrigation, le compostage des déchets organiques, et la réutilisation des restes alimentaires (priorité 1 en Andorre). À Lleida, la communication avec la mairie pour éviter les fuites d'eau (priorité 1), les programmes pour entreprises hôtelières avec actions spécifiques (priorité 2), et les options végétaliennes/sans gluten/km0 (priorité 4) sont mises en avant.

Commerce

La lutte contre le gaspillage alimentaire (priorité 4 en Andorre) et l'installation de séparateurs d'hydrocarbures (Andorre et Gérone) sont des actions significatives. Le traitement et le recyclage de l'eau de pluie mélangée au carburant (priorité 1 en Andorre et Gérone), un plan d'égalité et la politique d'écart salarial (priorité 3 en Andorre et Gérone) sont également mentionnés. Les actions phares pour les acteurs du commerce lié au tourisme comprennent la suppression des douches et le nettoyage des canoës avec l'eau de la rivière (ODD 6), la mise en place de réducteurs d'eau et de panneaux photovoltaïques (ODD 7). La limitation de la consommation d'énergie (ODD 7), la mise à disposition de lycras pour la protection solaire (ODD 3), et les activités de loisirs pour limiter le temps d'écran (ODD 3) sont également citées.

D'autres actions relevées sont les refuges climatiques (priorité 1 à Lleida) et les accès piétonniers pour réduire les gaz à effet de serre (priorité 3 à Lleida).

4. Obstacles Rencontrés

Freins Internes

Les principaux freins internes sont le budget/les coûts d'investissement, le manque de temps, le manque de compétences spécifiques ou de connaissances techniques, et le manque de sensibilisation ou d'implication du personnel.

Freins Externes

Les obstacles externes cités sont la réglementation et la législation (parfois excessive ou contradictoire), les coûts élevés, la concurrence internationale, le manque d'alternatives techniques ou d'offres locales durables, le manque de soutien institutionnel ou d'accompagnement, la complexité des démarches administratives, et la pression économique du marché. Les conditions climatiques et la logistique compliquée sont également évoquées. Finalement, la disponibilité des produits locaux est également une contrainte importante pour l'hébergement/restauration.

5. Leviers et Opportunités

Les entreprises souhaitent développer des opportunités telles que le développement de la consigne/réemploi collective (notamment pour la filière vinicole), la récupération d'eau et de chaleur, l'accès à des licences, de nouveaux projets, l'innovation, la différenciation des produits, et la promotion de la consommation locale et du circuit court.

En termes de soutien attendu, les besoins incluent :

- **Financier** : Aides pour le montage de dossiers, bonifications, aide économique et financière pour limiter la consommation d'eau.
- **Technique et Humain** : Formation, sensibilisation (du personnel et du marché), pilotage, mise à disposition de technologies de gestion de l'eau, personnel formatif et cours en ligne, accompagnement et tutelle.

- **Institutionnel** : Harmonisation des contenus, solutions de lavage et de collecte mutualisées, participation à la création de lois, accélération des processus administratifs, et un rôle de promoteur de projets pour les institutions.

La liste des pistes d'actions à envisager est développée dans le corps de l'étude.

6. Satisfaction de l'Atelier

Le questionnaire de satisfaction révèle un accueil très positif de l'atelier :

Qualité globale de l'atelier : Sur un total de 17 réponses, 70,6% (12 participants) ont jugé la qualité globale de l'atelier "Excellente", et 29,4% (5 participants) l'ont jugée "Bonne". Aucune évaluation "Moyenne" ou "Insuffisante" n'a été enregistrée.

- Qualité des échanges : 76,5% (13 participants) ont trouvé les échanges "excellents" et 23,5% (4 participants) "Bons".
- Utilité du contenu : 64,7% (11 participants) ont jugé le contenu "Très utile" et 35,3% (6 participants) "Utile".
- Pertinence des sujets abordés : 64,7% (11 participants) ont trouvé les sujets "Très pertinents" et 35,3% (6 participants) "Pertinents".
- Ambiance de l'atelier : L'ambiance a été jugée "Excellente" par 82,4% (14 participants) et "Bonne" par 17,6% (3 participants).

Les participants ont également exprimé des retours positifs qualitatifs, soulignant l'intérêt des échanges et la richesse des partages.

Annexe 7 - Bibliographie

Anthony, M. (2024, 24 octobre). Lancement de FOR-ALIMENTA : un pôle agroalimentaire transfrontalier dans les Pyrénées. Consulté à l'adresse <https://www.placeco.fr/pays-basque/ecosysteme/article/lancement-de-for-alimenta-un-pole-agroalimentaire-transfrontalier-dans-les-pyrenees-6176>

AROMA. (s. d.). AROMA, organisation transfrontalière d'approvisionnement en produits alimentaires locaux des restaurations hors domicile. Consulté à l'adresse <https://granderegion.net/content/download/2740/file/AROMA%20dossier%20de%20presse%20.pdf>

ARS, République Française, L'Assurance Maladie, Santé Publique France, ICM, & IREPS. (2023, octobre). Dossier de Presse : 8ème édition # MoisSansTabac en Occitanie. Consulté à l'adresse <https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2023-10/DP%20MoisSansTabac%202023.pdf>

Balistrrou, C. (2025, 1 janvier). Transports, gaz, électricité. . . Ce qui augmente en Espagne en 2025. Equinox. Consulté à l'adresse <https://www.equinoxmagazine.fr>

Bio Ariège-Garonne, CIVAM Occitanie, CIVAM Haute-Garonne, & Cocagne Alimen'terre. (2023, octobre). Vers une alimentation durable, locale et solidaire dans les territoires : Relevé d'initiatives de commercialisation et d'accessibilité alimentaire en circuits courts initiés pendant la crise sanitaire et perspectives. Consulté à l'adresse <https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2024/08/Guide-initiatives-circuits-courts-BAG-2023.pdf>

Biocoop Andorra - Magasin bio à Escaldes-Engordany. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.biocoopandorra.ad/>

BNP Paribas. (2024, mai). Andorre : Le profil commercial. Consulté à l'adresse <https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/explorer/andorre/profil-commercial>

BNP Paribas. (s. d.). Importer et exporter en Andorre. Consulté à l'adresse <https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/importer-exporter/97%2Candorre>

Bonzom, N. (2023, août 9). Hérault : Salaires, logements, transports, épuisement. . . Pourquoi les restaurateurs ne trouvent-ils pas de saisonniers ? 20 Minutes. Consulté à l'adresse <https://www.20minutes.fr>

BRISSART, V. (2023, 20 avril). L'eau, à consommer avec modération. Consulté à l'adresse <https://www.lhotellerie-restauration.fr/actualite/l-eau-a-consommer-avec-moderation>

Cambres de Comerç de Catalunya & Generalitat de Catalunya. (2024, juillet). Memoria economica de Catalunya 2023 : Crisi climàtica : reptes i oportunitats per a l'economia catalana. Consulté à l'adresse <https://www.cambrescat.org/media/docs/memories/mec2023.pdf>

Campanya de sensibilització amb motiu de la Setmana Sense Fum. (2024, 4 juin). Consulté à l'adresse <https://fefac.cat/empresarial/campanya-de-sensibilitzacio-en-motiu-de-la-setmana-sense-fum-tabaquisme/>

CANALS RIBA, V. (2024, 15 novembre). QU'EN DISENT NOS EXPERTS INTERNATIONAUX ? Edition # 6. Consulté à l'adresse <https://www.tendances-montagne.com/quen-disent-nos-experts-internationaux/>

CARBONEA. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://drive.google.com/file/d/1LQyYR75UZ-6tPwk4bWU1Uuuu9J45d2pk/view>

Catalunya Experience. (s. d.). Les magasins artisanaux incontournables de Barcelone. Consulté à l'adresse <https://www.catalunyaexperience.fr/coups-coeur/journee-shopping-magasins-artisanaux-incontournables-de-barcelone>

CCI Pirineus Med II, CCI Occitanie, CCI Pyrénées Orientales, Cambra de Comerç de Lleida, Cambra de Comerç de Girona, & Cambra de Comerç de Andorra. (2021, octobre). Panorama socioéconomique transfrontalier. Consulté à l'adresse <https://www.occitanie.cci.fr/sites/g/files/mwbcuj1211/files/2021-11/Panorama%20Socioeconomique%20VD%20Fra.pdf>

Ceci & Cela. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.facebook.com/ceci.et.cela.magasin/>

Cérez, G., Cérez, G., & Cérez, G. (2023, 23 octobre). La cuisine centrale de Toulouse dépasse les normes de pollution des eaux. Mediacités - Média Indépendant À Lille, Lyon, Nantes et Toulouse. Consulté à l'adresse <https://www.mediacites.fr>

Chamerois, A. (2025, 14 mars). Fermetures en série : l'Espagne perd 26 petits commerces par jour. Equinox. Consulté à l'adresse <https://www.equinoxmagazine.fr>

Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. (2021, mars). Plan d'actions 2021-2022 Tourisme Durable.

Comité Régional du Tourisme et des Loisirs & Destination Occitanie. (2023, juin). L'état du tourisme en Occitanie en 2022.

Commerce-Local.com. (2023). Le commerce de détail en Andorre. Consulté à l'adresse <https://www.commerce-local.com/blog/commerce-detail-andorre.html>

Consell General Principat D'Andorra. (2018, 23 octobre). Résolution de la Principauté d'Andorre sur le tourisme durable. Consulté à l'adresse <https://www.consellgeneral.ad/ca/composicio-actual/les-delegacions-internacionals/seccio-andorrana-a-lassemblea-parlamentaria-de-la-francofonia-apf/xxxi-assemblee-regionale-europe-apf/resolution-de-la-principaute-d2019andorre-sur-le-tourisme-durable>

Couderc, K. (2024, 13 avril). « On n'a pas le temps de former les saisonniers. . . » Coup de chaud dans les restaurants en vue de l'été. ladepeche.fr. Consulté à l'adresse <https://www.ladepeche.fr>

countryeconomy .com. (s. d.). Catalogne - Espérance de vie à la naissance 2023. Consulté à l'adresse <https://fr.countryeconomy.com/demographie/esperance-vie/espagne-communautes-autonomes/catalogne>

CRTL Occitanie, Agences de Développement Touristique, & Comités Départementaux du Tourisme. (s. d.). Les modes d'hébergement en Occitanie : Nuitées touristiques et fréquentation par modes d'hébergement. Consulté à l'adresse <https://outils.crtloccitanie.org/gp/obs-act?rapport=18>

De Jaeger, J. (2024, août 12). Au cœur des Pyrénées, la deuxième ville hôtelière française n'est pas celle que vous croyez. Le Figaro. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr>

De Laguérie, H. (2023, 12 mai). REPORTAGE. Sécheresse en Espagne : le tourisme de masse et les hôtels montrés du doigt à Barcelone. ladepeche.fr. Consulté à l'adresse <https://www.ladepeche.fr>

Deschênes, S. (2021, 21 mars). Accompagner le développement de l'économie de proximité dans les territoires d'Occitanie. Consulté à l'adresse <https://urbanvitaliz.fr/ressource/406/>

directe ! cat. (2018, 27 septembre). Implanten a Girona un programa per sensibilitzar les comerços de proximitat dels riscos de vendre alcohol a menors d'edat. Consulté à l'adresse <https://directe.larepublica.cat/acn/810300/implanten-a-girona-un-programa-per-sensibilitzar-les-comercos-de-proximitat-dels-riscos-de>

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités & Préfet de la Région Occitanie. (2024, juillet). Chiffres clés Edition 2024. Consulté à l'adresse <https://occitanie.dreets.gouv.fr/sites/occitanie.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres-cles-occitanie-edition2024.pdf>

Le Domaine de Saint Endréol Golf & Spa Resort**** : Entre Provence et Côte d'Azur. (s. d.). Consulté à l'adresse https://st-endreol.com/?gad_source=1&gclid=Cj0KCQjw2N2_BhCAARIsAK4pEkX97EIHMFL9CXgNI_xINNfpd6u3dAABTmbH HBV6jEaqLzBNFmm3HyUaAueLEALw_wcB

El Celler de Can Roca. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://cellercanroca.com/fr/>

Entre Mandiles y Apanos : Proyecto para la recuperación y revitalización del patrimonio gastronómico. Análisis

DAFO para la Comarca de Andorra-Sierra de Arcos y Bajo Martín. (s. d.).

Engagement collectif pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires et la santé de tous. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://agriculture.gouv.fr/engagement-collectif-pour-ameliorer-la-qualite-nutritionnelle-des-produits-alimentaires-et-la-sante>

Epicerie Ni Plus Ni Moins. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://epicerieniplusnimoins.com/>

EU Mission : Adaptation to climate change. (2024). Consulté à l'adresse https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/eu-missions-horizon-europe/adaptation-climate-change_en

Fourneris, C. (2024a, octobre 8). Économie circulaire : les hôtels peuvent-ils recycler les eaux usées provenant du tourisme ? Euronews. Consulté à l'adresse <https://fr.euronews.com>

Fourneris, C. (2024b, octobre 8). Économie circulaire : les hôtels peuvent-ils recycler les eaux usées provenant du tourisme ? Euronews. Consulté à l'adresse <https://fr.euronews.com>

Fundació Banc dels Aliments. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.bancdelsaliments.org/ca/>

Galeron, F. (2022, 3 avril). En Occitanie, les villages voient fleurir des épiceries gérées par les habitants. La Tribune. Consulté à l'adresse <https://www.latribune.fr>

Gencat. (s. d.). Sector turístic. Consulté à l'adresse https://canalempresa.gencat.cat/es/01_que_voleu_fer/mesurempresesiautonom/informacio-per-sectors-dactivitat/turisme/

Gouvernement de Catalogne. (s. d.). Dossier de Presse.

Govern d'Andorra & Accion Climatica. (2023, octobre). Primer Informe Bienal de Transparencia de Andorra : ante la Convención marco de las Naciones Unidas sobre el cambio climático.

Govern D'Andorra & Ministère des Affaires étrangères. (2022). Rapport National Volontaire sur la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable : Deuxième Revue Nationale Volontaire de la Principauté d'Andorre 2022.

Grupo de Investigación en Alojamientos Turísticos y Restauración | CETT. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.cett.es/es/grupo-de-investigacion-en-alojamientos-turisticos-y-restauracion>

Hergel, V. & Setup Andorra. (s. d.). Le shopping en Andorre. Consulté à l'adresse <https://setupandorra.com/fr/actualites/le-shopping-en-andorre/>

HitHorizons. (s. d.). Industry Breakdown of Companies in Andorra. Consulté à l'adresse <https://www.hithorizons.com/eu/analyses/country-statistics/andorra>

Horizon 23 : le plan économique avec lequel Andorre fait face au défi de se remettre de la COVID-19. (2024). Consulté à l'adresse <https://www.advantia.ad/fr/economie/hortizo-23>

Hôtel Casa Bonay. (s. d.). Consulté à l'adresse https://casabonay.com/fr/?utm_source=google&utm_medium=cpc&utm_campaign=FR_BRANDING&utm_id=FR_BRANDING&gad_source=1&gbraid=0AAAAADdOWh43GeuovaUn3PYCm_oiO1Thm&gclid=Cj0KCQjw2N2_BhCAARIsAK4pEkXS2hlvzbd_FLoWZPQ1tkxfIMDAS1BQAlaB1AsjYnkVgHrndcJDSjEaAn2CEALw_wcB

Hôtel de la Cité MGallery Carcassonne. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.hoteldelacite.com/>

Hôtel La Bionda. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://labiondabegur.com/fr/>

Hôtels - restaurants. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://mygreenvow.com/index.php/vowater-recyclez-les-eaux-grises-et-reduisez-votre-consommation-deau-potable/hotels-restaurants-economie-d-eau>

Idescat. Indicators bàsics de Catalunya. Espais naturals protegits. (2023, 11 septembre). Consulté à l'adresse <https://www.idescat.cat/indicadors/?id=basics&n=10544>

INE - Instituto Nacional de Estadística. (2025, mars). Estadística estructural de empresas : sector comercio. Consulté à l'adresse https://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/operacion.htm?c=Estadistica_C&cid=1254736176902&menu=ultiDatos&idp=1254735576550

INE - Instituto Nacional de Estadística. (s. d.). Infografías ODS Cataluna. Consulté à l'adresse https://www.ine.es/infografias/ODS/infografias_ODS.htm

Informe Sectorial de Comercio al por menor en establecimientos no especializados, con predominio en productos alimenticios, bebidas y tabaco. (s. d.).

Innovación, sostenibilidad y transformación digital : las claves del futuro del turismo a debate en Andorra. (2022, 2 mars). ONU Turismo. Consulté à l'adresse <https://www.unwto.org>

INSEE. (s. d.). Statistiques locales : Zone d'étude Occitanie / Rapport Développement Durable. Consulté à l'adresse https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=obj11_16&report=r11&selgeo1=reg.76

INSEE, Méloux, S., & Péalapat, C. (2022, 30 octobre). Poissonneries, primeurs, boucheries. . . : une forte présence en Occitanie. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6522575#:~:text=En%202017%2C%20l%27Occitanie%20compte,dix%2C%20soit%201%20364%20communes>

INSEE, Préfet de la Région Occitanie, La Région Occitanie, & ARS. (2024, juillet). Le développement durable en Occitanie : Tableau de bord / Édition 2024 (24). Insee Dossier Occitanie.

Institut d'Estadística de Catalunya. (2025). Indicators bàsics de Catalunya : Taxes d'activitat, ocupació i atur. Per sexe i grups d'edat. Consulté à l'adresse <https://www.idescat.cat/indicadors/?id=basics&n=10218>

Interbioccitanie. (s. d.-a). Label territoire bio engagé. Consulté à l'adresse <https://www.interbio-occitanie.com/label-territoire-bio-engage/>

Interbioccitanie. (s. d.-b). Les entreprises bio régionales. Consulté à l'adresse <https://www.interbio-occitanie.com/les-entreprises-bio-regionales/>

La Clau. (2019, 26 décembre). Lidl et Aldi progressent en Catalogne du Sud, Mercadona résiste : Bataille silencieuse entre grandes surfaces étrangères et marques du pays. La Clau. Consulté à l'adresse <https://www.la-clau.net>

La librairie ADEME. (s. d.-b). Analyse du système alimentaire de la région Occitanie, de sa durabilité et de sa résilience. Consulté à l'adresse <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/6842-analyse-du-systeme-alimentaire-de-la-region-occitanie-de-sa-durabilite-et-de-sa-resilience.html>

La Région Occitanie. (2023, 22 février). ACTU PROJET [Economie circulaire] : Hautes-Pyrénées, une épicerie itinérante dans les villages. Consulté à l'adresse <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/blog/actu-projet-budget-participatif-economie-circulaire-hautes-pyrenees-une-epicerie-itinerante-dans-les-villages>

Label Qualité Sud de France. (2024, 9 juillet). La démarche qualité - la e-boutique du CRTL Occitanie. Consulté à l'adresse <https://qualite-tourisme-occitanie.fr/la-demarche-qualite/>

Le Contrat Agroalimentaire OCCITANIE. (2024, 1 octobre). Suivi indicateurs 2022 - Le Contrat Agroalimentaire OCCITANIE. Consulté à l'adresse <https://lecontratagroalimentaireoccitanie.fr/suivi-indicateurs-2022/>

Les limites de la coopération transfrontalière : l'exemple catalan. (s. d.). Consulté à l'adresse https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/CAIRN/_b64_b2FpLWNhaXJuLmluZm8tUFNVRF8wNDhfMDA5MQ%3D%3D/les-limites-de-la-cooperation-transfrontaliere-nbsp-l-exemple-catalan?_lg=fr-FR

Luthereau, V. (2022, 27 juin). Pourquoi toujours viser l'aérien ? Le transport maritime est au moins aussi polluant. Par exemple, que pense Greenpeace des bateaux de croisière ou des ferrys ? Consulté à l'adresse <https://www.greenpeace.fr/voyage-ecologique/faq-items/toujours-viser-laerien-transport-maritime-polluant-exemple-pense-greenpeace-bateaux-de-croisiere-ferrys/>

Market report : Andorra. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://horwathhtl.com/publication/market-report-andorra/>

Mathilde. (2024, 18 septembre). Occitanie : Faire face aux sécheresses - Réseau Action Climat. Consulté à l'adresse <https://reseauactionclimat.org/occitanie-faire-face-aux-secheresses/>

Mesure des déplacements touristiques en Occitanie. (2025). Consulté à l'adresse <https://pro.tourisme-occitanie.com/engagements-prioritaires/tourisme-durable/outils-ressources/eco-mobilite/la-mesure-des-deplacements-touristiques-en-occitanie/>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/99116?token=fb56edc2f9a583c16cbb94b3cc4a3fd57ed3b07f1000ae641aa48fe5a961ebbf>

Moncel, C. (2019, 24 septembre). Andorre fait appel aux recycleurs français : Federec Occitanie partenaire sur l'économie circulaire. Consulté à l'adresse <https://lecho-circulaire.com/andorre-fait-appel-aux-recycleurs-francais/>

Observatoire Akto. (2024). Monographie Régionale Occitanie, connaître la branche en région : Branche des HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS. Consulté à l'adresse <https://observatoire.akto.fr/content/uploads/sites/3/2024/11/HCR-Monographie-2024-Occitanie.pdf>

Observatoire Prospectif du Commerce. (2019). Le commerce en Occitanie : Portrait de Région. Consulté à l'adresse https://www.loppcommerce.com/media/aayg0bih/8510_4-pages_region_occitanie_2021_v4.pdf

Occitanie Sud de France & Observatoire mutualisé du locatif Lighthouse - CRTL Occitanie/FTO. (2025). La fréquentation par mode d'hébergement en Occitanie. Consulté à l'adresse <https://pro.tourisme-occitanie.com/veille-economique/etudes-et-chiffres-cles/hebergements/>

Occitanie Tourisme Observation & INSEE. (s. d.). Exposition des hébergements touristiques aux fortes chaleurs. Consulté à l'adresse <https://outils.crtloccitanie.org/gp/insee-fc>

ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. (2024, août 2). Consulté à l'adresse <https://pactemondial.org/17-objectifs-developpement-durable/odd-13-mesures-relatives-a-la-lutte-contre-les-changements-climatiques/>

Offre RSE.pdf. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://drive.google.com/file/d/1U4uxKxbFv6FsVtjVn231K7xEZa7QF3oh/view>

ORHI+. (2025, 25 février). Consulté à l'adresse <https://orhi-poctefa.eu/fr/resultats/>

Partenariat avec ActionLogement pour l'hébergement des travailleurs saisonniers. (2023, 15 juin). Consulté à l'adresse <https://pro.tourisme-occitanie.com/veille-economique/suivi-de-l-activite/informations/partenariat-avec-action-logement-pour-l-hebergement-des-travailleurs-saisonniers/>

Partenariat entre Logis Hôtels et le CRTL Occitanie - Pros. (2024, 11 juillet). Consulté à l'adresse <https://pro.tourisme-occitanie.com/veille-economique/suivi-de-l-activite/informations/partenariat-entre-logis-hotels-et-le-crtl-occitanie/>

Pedelhez. (s. d.). Engagements | Les Goûts du Sud PEDELHEZ - Sudagro | Charcuterie saucisserie. Consulté à l'adresse <https://www.pedelhez.fr/engagements-gouts-du-sud-pedelhez-sud-agro/>

PERROT, J.-L., AUGIER, L., Valorial, Agri Sud-Ouest Innovation, & KPMG. (2022). 3ÈME BAROMÈTRE DE L'INNOVATION - ENTREPRISES AGRICOLES & AGROALIMENTAIRES : L'INNOVATION S'INVITE À LA TABLE DE LA

RSE. Consulté à l'adresse https://agrisudouest.com/wp-content/uploads/2023/06/Barometre_Innovation_Agri_Agro_Inno_x_RSE_Valorial_ASOI_KPMG_062023-HD-1.pdf

Petiot, G. (2024, 4 octobre). LE LABEL DESTINATION D'EXCELLENCE : LE FUTUR DE L'OFFRE TOURISTIQUE. Consulté à l'adresse <https://qualite-tourisme-occitanie.fr/destination-excellence-futur-offre-touristique/>

Plan Régional Santé Travail. (2022, mars). Attractivité des métiers et conditions de travail en Occitanie : Première synthèse des travaux du groupe de travail du PRST éléments d'état des lieux et focus sur 4 secteurs d'activité (1). Consulté à l'adresse https://www.prst-occitanie.fr/_depot_arko/articles/1274/attractivite-des-metiers-et-des-conditions-de-travail-en-occitanie_doc.pdf

Poble Espanyol. (2023, 9 mai). Routes artisanales de Catalogne. Consulté à l'adresse <https://poble-espanyol.com/fr/routes-artisanales-de-catalogne-poble-espanyol>

Produits locaux d'Andorre. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://visitandorra.com/fr/produits-locaux/>

Qualivores Occitanie. (s. d.). Boucherie Compozieux. Consulté à l'adresse <https://qualivores.fr/ambassadeurs/boucherie-compozieux/>

Rail and waterborne — best for low-carbon motorised transport. (2023, 9 février). Consulté à l'adresse <https://www.eea.europa.eu/publications/rail-and-waterborne-transport>

RECO Occitanie. (s. d.). Quel climat en 2100 ? Consulté à l'adresse <https://reco-occitanie.org/quel-climat-en-2100/>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2021a, avril 16). FOCCAL, outil régional de soutien au commerce et à l'artisanat. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/FOCCAL-outil-regional-de-soutien-au-commerce-et-a-l-artisanat>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2021b, septembre 28). L'OCCAL, un fonds unique pour le tourisme, le commerce et l'artisanat. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/L-OCCAL-un-fonds-unique-pour-le-tourisme-le-commerce>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2023). Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/pack-energie>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2023, avril 27). Plan régional Eau. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/Plan-regional-Eau>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2024). Le Pacte pour l'Embauche. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/pacte-embauche>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2024). Le Pacte Vert pour l'Occitanie. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/pactevert>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. (2025). Biodiversité – région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Consulté à l'adresse <https://www.laregion.fr/Biodiversite-Occitanie->

Réseau Action Climat France, République Française, & ADEME. (s. d.). La France face au changement climatique : toutes les régions impactées. Consulté à l'adresse https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2024/09/rac_climat-region-rapport_12-web-1.pdf

Réunis à Cazaubon, les hôteliers et restaurateurs dénoncent la hausse des factures d'eau. (2024, 18 décembre). [ladepeche.fr](https://www.ladepeche.fr). Consulté à l'adresse <https://www.ladepeche.fr>

Richesse du tissu des entreprises agroalimentaires en Occitanie. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://areaoccitanie.com/fr/le-tissu-agroalimentaire>

Rochelle, B. (2024, 1 septembre). Barcelone : les conséquences du surtourisme. L'immobilier Par SeLoger.

Consulté à l'adresse <https://edito.seloger.com>

Rodger, C., Howitt, O., Revol, V., & Smith, I. (2010). Carbon emissions from international cruise ship passengers' travel to and from New Zealand. Dans Energy Policy (5e éd., Vol. 38). Consulté à l'adresse <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0301421510000066?via%3Dihub>

Salir Por Barcelona, Ocio En Barcelona. (2023, 5 décembre). Sense&qout; ouvre à Barcelone, le premier magasin de boissons non alcoolisées d'Espagne. Consulté à l'adresse <https://salirporbarcelona.com/fr/sense-ouvre-a-barcelone-le-premier-magasin-de-boissons-non-alco>

Salir Por Barcelona, Ocio en Barcelona. (2023, 18 décembre). Les prix nationaux du commerce pour la Catalogne ont été décernés. Consulté à l'adresse <https://salirporbarcelona.com/fr/les-prix-nationaux-du-commerce-pour-la-catalogne-ont-ete-decernes/>

Semo Epicerie. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://semo-epicerie.fr/>

The Catalan agri-food sector | Prodeca. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.prodeca.cat/en/sectors/the-catalan-agri-food-sector#:~:text=The%20agri%2Dfood%20sector%20generates,the%20agri%2Dfood%20auxiliary%20industry.>

WATSAVEREUSE : « En Occitanie l'eau est précieuse, économisons-la ! » (2023, 13 septembre). Consulté à l'adresse <https://www.agence-adoce.com/watsavereuse/>

Wilson, J., & Brito, R. (2024, 5 mars). The Spanish region of Catalonia offers women and girls free and reusable menstruation products. Consulté à l'adresse <https://apnews.com/article/spain-catalonia-free-reusable-menstruation-products-c194ba59be16204c49369a6d7ca45e2b>

Yepes, D. N. (2024, 12 décembre). IA et numérisation pour les petites entreprises en Andorre - Daimatics. Consulté à l'adresse <https://daimatics.agency/fr/digitizacio-andorre-petites-entreprises>